

<b>Sommaire</b>	<b>Pages</b>
<b>EDITORIAL L'Europe prise en otage, par Jacques Mallet</b>	3
<b>SOUVENIRS et ANNIVERSAIRES</b>	
• Sur le MRP : "Souvenir sans repentir" (en 1984) par Etienne Borne	3
• "Manifeste pour une histoire véridique de Georges Bidault", par Bernard Billaud	4
• Deux centième anniversaire du Collège Stanislas	22
• Une plaque commémorative sur la résidence parisienne de Robert Schuman	22
• Gilbert Dru, il y a 60 ans, le 27 juillet 1944, quatre mois avant la création du MRP	39-40
<b>ACTUALITES</b>	
• Grande fête populaire des Géants de la foi le 13 juin à Lille, avec Fernand Bouxom et André Diligent en Géants. Un dossier-reportage de Jean-Marie Leuwers, ancien aumônier général de l'Action Catholique Ouvrière et du Mouvement Mondial des Travailleurs Chrétiens	5 à 17
• "Petit Journal de notre Collecte" : en trois mois et demi, 44 dons pour 1211 euros	18
• "Et Dieu planta le baobab à l'envers" : un livre de Jean-Marie Wetzel	18
<b>DISPARITIONS</b>	
• Robert Lecourt, Pierre de Chevigné, Gérard Dally	19-22
<b>IL Y A 50 ANS</b>	
• Histoire secrète des députés MRP : juillet-août-septembre 1954. Les accords de Genève sur l'Indochine ; la CED mise en échec. Une série de documents inédits sur un trimestre parlementaire d'une grande importance, où subsiste encore une part d'ombre.	23-40

## Numéro 102 ABONNEMENT – COTISATION A L'AMICALE

- L'abonnement au bulletin « Le MRP vous parle ! » et la cotisation à l'Amicale du MRP (l'un et l'autre pour 2004) peuvent faire l'objet d'un seul chèque, de 33 euros.
- Les dons complémentaires à l'abonnement pour assurer la survie du bulletin (facultatifs) restent les bienvenus.
- L'abonnement seul est de 16 euros ; la cotisation seule est de 20 euros.
- Rédigez votre chèque à l'ordre de : Amicale du MRP et adressez-le à Amicale du MRP, 133 bis rue de l'Université 75007 Paris.

Merci !

- **Edité par l'Amicale du MRP, « Le MRP vous parle ! » a 4 parutions par an : en mars, juin, septembre et décembre.**
- **Directeur : Jacques Mallet**
- **Administration : 133 bis rue de l'Université 75007 Paris**
- **Abonnement : 16 euros par an (13 pour les adhérents de l'Amicale)**
- **Impression et routage : Dupli-Print-Paris, 3 rue de Richelieu 75001 Paris – tél : 01 55 35 91 10**
- **Commission paritaire de la presse : nouveau numéro. CP 07 06 G 85106**

## L'EUROPE PRISE EN OTAGE

L'actualité est si riche en événements tragiques et les prises d'otages aujourd'hui si bouleversantes que, malgré les péripéties surprenantes de la politique française, tout le reste est occulté.

Il y a cependant, dans le calendrier des décisions majeures pour notre avenir, deux dates qu'il ne faut pas perdre de vue : celle de la publication au début octobre du rapport de la commission européenne sur l'état de préparation de la Turquie à son adhésion à l'Union Européenne, et celle que doit prendre le Conseil européen des chefs d'Etat et de gouvernements les 17 et 18 décembre sur l'engagement des négociations d'adhésion avec la Turquie.

Le rapport de la Commission se fonde sur les critères principalement économiques définis au Conseil européen de Copenhague en juin 1983. Il comportera un jugement objectif sur les progrès indéniables accomplis par la Turquie vers une démocratie pluraliste et laïque, un Etat de droit séparant l'autorité militaire et le pouvoir civil et aussi pour le respect des droits de la minorité Kurde.

Il y aurait beaucoup à dire en la matière. Il ne peut être question de traiter sérieusement ce dossier en quelques lignes.

Un fait est sûr : c'est que dans beaucoup de pays de l'Union Européenne – en particulier en France, en Allemagne, en Italie, en Autriche, en Belgique – l'opinion publique paraît majoritairement hostile à l'entrée dans l'Union Européenne d'un grand pays musulman qui n'est pas un pays européen : ni par sa géographie, ni par son histoire,

ni par sa culture et sa sociologie. Et ce pays sera dans dix ans plus peuplé que l'Allemagne.

Un partenariat politique avec la Turquie oui ! Une adhésion pleine et entière non ! C'est ce que pensent beaucoup de nos concitoyens.

A cela s'ajoute une crainte : si l'Europe s'ouvre à la Turquie elle ne pourra pas fermer sa porte à beaucoup d'autres pays, à l'Ukraine, à la Biélorussie, à la Moldavie, aux Pays du Caucase, voire au Maroc et à Israël. Dans ce processus d'extension indéfinie les chances d'une Europe qui deviendrait une véritable entité politique disparaîtront à jamais. N'est-ce pas le souhait de l'administration Bush ?

Ces craintes viendront grossir les rangs du "non" à la Constitution européenne, qui doit être adoptée, le plus souvent par référendum, à l'automne 2005.

Le rejet de ce projet, imparfait mais constructif, entraînerait la fin du grand dessein européen des pères fondateurs, de Robert Schuman, de Konrad Adenauer et d'Alcide de Gasperi, déjà compromis par l'élargissement de l'Union à 25.

La Constitution européenne serait ainsi prise en otage par le problème turc.

Pour éviter cette catastrophe la sagesse voudrait qu'on dissocie les deux perspectives du référendum constitutionnel et de l'adhésion turque en renvoyant la décision sur l'ouverture des négociations avec Ankara après le vote de la Constitution.

Est-il encore temps d'arrêter le processus désastreux que les décisions prises en 1999 par Jacques Chirac et Lionel Jospin ont mis en route ? Nous l'espérons.

Jacques Mallet

## SUR LE MRP : "SOUVENIR SANS REPENTIR" par Etienne Borne

**Cet article a été publié dans La Croix du 8 décembre 1984 et dans France-Forum (numéro spécial consacré au 50<sup>e</sup> anniversaire de la création du MRP, en 1994, n° 297-298). Il est intéressant de le rappeler à l'occasion du 60<sup>ème</sup> anniversaire, en 2004.**

Avoir été militant du MRP n'est pas tout à fait déshonorant et devient même honorable pourvu qu'on l'ait quitté, de préférence avec un certain éclat, pour rallier le gaullisme ou rejoindre le socialisme. Mouvements politiques dont on est assuré que, quoi que fassent ou ne fassent pas gaullistes ou socialistes, ils n'apparaîtront jamais comme aussi malfamés que l'est devenu, dans notre imaginaire politique, le Mouvement républicain populaire. Comment dès lors me vanter d'une appartenance au MRP qui fut du premier au dernier jour sans faille et sans remords ?

Il y a quarante ans le MRP était entré dans la vie politique française, exactement par effraction, s'exposant aux soupçons de la sourcilieuse droite et de la vigilante gauche. Anniversaire qu'a marqué la Croix (du 28 novembre) en lui consacrant toute une page dont j'ai tiré une morale somme toute consolante. Car si je suis tenté d'apporter ici et là un contrepoint, j'ai découvert avec une certaine satisfaction que nous autres, anciens du MRP, nous n'y faisons pas aussi mauvaise figure que dans les discours culpabilisants que n'ont cessé de déverser sur nous les donneurs de leçons intellectuelles et spirituelles. Grâce soit donc rendue à cette heureuse synthèse grâce à laquelle je me sens moralement autorisé à me souvenir sans trop de repentir.

Militant du M.R.P. pendant deux décennies, j'ai ainsi appris que le loyalisme publiquement justifié d'un engagement, loin d'enchaîner la liberté, était, pour l'esprit, aiguillon et aliment. La fidélité catholique n'interdit pas d'avoir une philosophie de la religion philosophiquement avouable. Une analogie fidélité politique invite à une libre réflexion sur les idées et les valeurs en dehors desquelles les options tombent dans la platitude et la trivialité.

Je récuse, ici l'allégation de partialité. D'abord la fidélité militante ne se confond pas avec une obéissance passive à des consignes d'appareil, et, s'il y a des circonstances où l'événement a montré que j'avais eu raison contre le M.R.P., il en est d'autres où la suite des choses prouve que le M.R.P. avait eu raison contre moi. Mais surtout j'ai la conviction qu'il faut être quelque part dans le

monde pour bien juger du monde et savoir qu'il est autre chose qu'un spectacle. A siéger au plafond ou à établir du côté de Sirius une chaire d'illuminations et d'anathèmes, on se croit "mage ou ange" et on est la proie des errances rhétoriques. Tandis que les enracinements et les solidarités, reconnus et avoués avec leurs profondeurs et leurs limites, ne sont pas sans donner à une pensée politique substance et densité.

Le bilan du MRP s'inscrit dans l'histoire. Il a fallu que les idées démocrates-chrétiennes fussent simultanément au pouvoir en Allemagne, en Italie et en France pour que K. Adenauer, A. de Gasperi et R. Schuman soient ensemble les pères fondateurs d'une Europe nouvelle, espace de paix et môle de résistance au totalitarisme. Et c'est en grande partie grâce au MRP que les catholiques français, cessant d'être des émigrés à l'intérieur, se sont réconciliés avec la République. Le propos d'ouverture étant le même au dedans et au dehors, le MRP n'est pas sans avoir préparé pour la question de l'école la solution d'apaisement qui, entrant, avec des vicissitudes diverses, dans les mœurs et la législation, est en train de réconcilier des traditions éducatrices, culturellement nécessaires l'une et l'autre, et toutes deux républicainement valables.

Parti de la IV<sup>e</sup> République, cette mal-aimée, le MRP a souffert de l'image sollicitée qu'une propagande partisane a donnée d'un régime dont le général de Gaulle avait juré la perte et dont on n'a guéri les trop visibles défauts qu'en institutionnalisant des malfaçons de sens contraire. Confrontée aux deux défis de la reconstruction et de la décolonisation, le IV<sup>e</sup> République a bien relevé le premier, mais elle s'est empêtrée dans les problèmes d'outre-mer et elle est morte victime de la guerre d'Algérie, c'est-à-dire des rébellions conjuguées contre elle des fellagas et de l'armée que les honnêtes républicains de la IV<sup>e</sup> République ont été incapables d'honnêtement maîtriser.

La guerre d'Algérie, provoquant une déchirure dans la conscience nationale, a divisé les républicains populaires comme elle a divisé les Français. D'une décolonisation tragiquement manquée et qui fut l'épreuve commune de tous les partis de la IV<sup>e</sup> République, il est injuste de faire porter la responsabilité au seul MRP. Le personnel politique, presque tout entier acquis à l'évolution, entendait, comme on dit actuellement à propos de la Nouvelle-Calédonie, rétablir l'ordre pour ensuite réformer. D'un mot, nos hommes politiques, qui s'essayaient à être des hommes d'Etat, ont été dépassés par le rythme révolutionnaire qu'a pris la décolonisation. Il est des textes de P. Mendès-France ou de F. Mitterrand qu'il serait sacrilège de citer, mais qui montrent bien que l'illusion fut très généralement partagée.

L'autre pêché capital du MRP s'appellerait cléricanisme. Un parti d'inspiration chrétienne, en brouillant spirituel et temporel, ne pouvait que compromettre les Eglises et choquer la sensibilité française qui, dit-on, n'aime pas la confusion des genres. Or, si le MRP était bien démocrate-chrétien, son tort, à mon sens, n'était pas de l'être, mais de n'avoir pas dit assez haut et clair qu'il l'était. Telle était au surplus notre constante faiblesse : nous étions trop sensibles à l'objection adverse, parfois avant même qu'elle ne soit formulée, confondant le masochisme et l'ouverture à autrui. Faut-il encore redire que, dans l'expression "démocratie chrétienne", l'épithète n'a aucun sens confessionnel et en appelle seulement au respect et à la mise en œuvre d'un certain nombre de valeurs éthiques, liées au moins historiquement au christianisme ?

Nul au MRP n'a jamais prétendu qu'on ne pouvait faire son salut, même politique, qu'au MRP. Dès les premières années du mouvement, les partis traditionnels sollicitaient eux aussi, comme il convenait, les suffrages catholiques et l'un des nôtres disait plaisamment : "Singulier parti catholique que le MRP, alors que les curés votent à droite, leurs vicaires pour la gauche progressiste, et que les évêques, pour se compromettre le moins possible après l'épisode vichyssois, votent radical". Et n'est-il pas savoureux que ce reproche rétrospectif de cléricanisme soit particulièrement cinglant dans la bouche de quelques chrétiens pour qui, en dehors de "l'opposition socialiste" et d'une théologie bénissant la lutte des classes et accueillante aux analyses marxistes, le christianisme serait en rupture d'évangile et se comporterait en ennemi des pauvres ?

Nullement pénitent, je me refuse à conclure à "l'échec politique global" de notre génération de démocrates-chrétiens. Imprudence qui nous a coûté cher, nous avons contredit une conception conflictuelle, passionnelle, des rapports entre la droite et la gauche, conception qui a la vie dure, a été plus forte que nous et à laquelle l'actuelle bipolarisation donne des chances accrues. Le javelot ne gît pas brisé à nos pieds, il a seulement été lancé trop loin pour le gros des mentalités et des idéologies. Qu'une main soit assez courageusement intelligente pour le reprendre et beaucoup, qui nous méconnaissent, s'apercevraient que nous avons balisé la bonne route.

"La Croix" 08/12/1984

## « MANIFESTE POUR UNE HISTOIRE VERIDIQUE DE GEORGES BIDAULT

Sous ce titre – où le mot « véridique » est le plus important-, l'Association des amis du Président Georges Bidault vient de publier un « cahier » de 52 pages (Bulletin n° 5-2<sup>e</sup> trimestre 2004) qui complète opportunément les biographies déjà publiées sur l'ancien président du CNR (de Barthélemy Ott, Jacques Dalloz et Jean-Claude Demory) et la thèse de doctorat de Jean-Rémy Bezias.

Cet ouvrage prend une place irremplaçable dans la documentation de quiconque s'intéresse à la vie politique française au milieu du vingtième siècle et à la Résistance. Une place irremplaçable en raison de la richesse des archives restées secrètes ou oubliées, des témoignages de ceux qui ont accompagné Bidault dans ses combats, des informations précieuses sur la simplicité – impensable aujourd'hui -, qui caractérisait la vie de l'homme d'Etat et de son épouse Suzanne-Nancy, première femme entrée au Quai d'Orsay par « le grand concours », et, aussi, en raison du talent – une grande passion dans une grande clarté et une langue brillante de l'auteur.

Auteur qui n'est autre que notre ami Bernard Billaud, membre de l'Amicale du MRP, président de l'Association des amis du Président Georges Bidault.

Son adresse : 12 rue des Jardins Saint-Paul – 75004 Paris.

**Avec, en mémoire, des anciens de la JOC et du MRP  
ORGANISEE PAR LE DIOCÈSE DE LILLE, UNE FÊTE DES « GEANTS DE LA FOI »  
s'est déroulée à Lille le 13 juin au pied de la cathédrale.**

## CAHIER RÉALISÉ AVEC LES TEXTES, LES DOCUMENTS ET LES PHOTOS D'UN LILLOIS, LE R.P. JEAN-MARIE LEUWERS

Merci, Père,

Vous vous êtes adressé à nous, Père, pour nous annoncer la préparation de cette grande fête populaire – voulue par les chrétiens du Nord-, et pour nous demander une documentation sur le MRP, les anciens de la JOC et de l'ACO et sur « l'aube », journal national du MRP. Cette documentation était destinée à l'animation des stands que vous entrepreniez de réaliser ; vous recherchiez donc en priorité des illustrations. Nous vous avons répondu aussitôt en vous envoyant ce qui, dans nos archives, correspondait le mieux à votre demande.

Et voilà comment a commencé, dès le début de l'année 2004, entre vous et nous, une collaboration amicale et confiante, que nous espérons faire durer longtemps.

Nous ne nous connaissons pas. Grâce à vous, voilà une lacune réparée.

L'Amicale du MRP fonctionne désormais (les années ont passé) comme un petit refuge, grand moralement, principalement parisien, de quelques dizaines de survivants et elle édite un bulletin, « Le MRP vous parle ! » et se prépare à faire fonctionner un site Internet.

Vous, Père, né en 1924, vos activités ininterrompues et jamais achevées vous ont gardé la jeunesse : curé de Saint-Vincent-de-Paul à Lille pendant dix ans, titulaire du doyenné de Lille-Sud (cinq paroisses de la ville), aumônier général de l'Action Catholique Ouvrière de 1966 à 1974, aumônier général du Mouvement Mondial des Travailleurs Chrétiens de 1974 à 1979, réalisateur et animateur de manifestations populaires pour la diffusion de l'Évangile et de la vraie signification de ses messages dans un monde où grandit la pauvreté et qui tend à perdre tous ses repères, celui de l'argent mis à part.

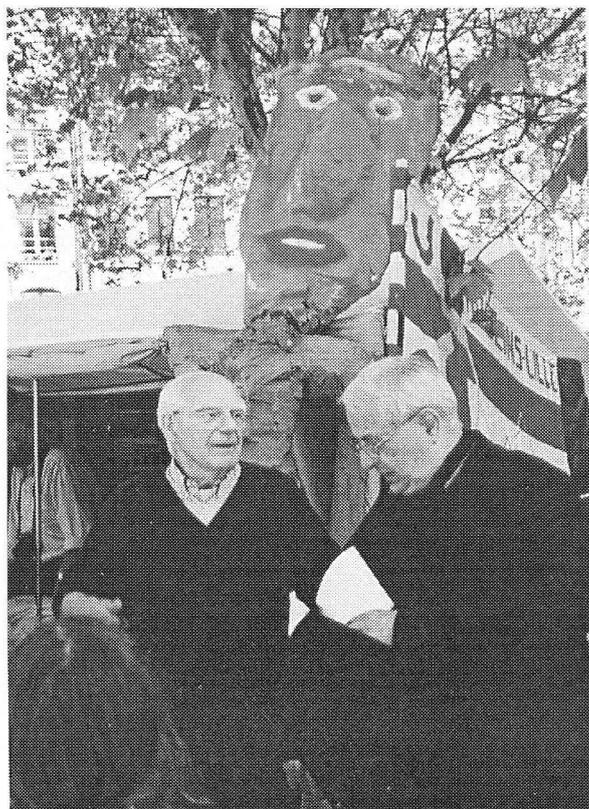
Oui, merci, Père.

Jacques Parini

***Cette liste de vos titres et activités est sans doute incomplète. Ce n'est pas vous qui nous l'avez donnée, c'est nous qui l'avons demandée ... et obtenue, petit à petit, au fil de nos entretiens téléphoniques. Vous êtes modeste et formidable. Un vrai géant de la foi !***

Jean-Marie Leuwers (à gauche) et Gérard Defois, évêque de Lille, devant le géant de la foi Fernand Bouxom. Dans notre numéro 101, nous avons publié un article du Père Leuwers, intitulé « en quoi Fernand Bouxom me paraît-il être un géant de la foi ? »

*Les photos sont choisies  
dans la Collection J.M.  
Leuwers*



Présidée par Mgr Defois, évêque de Lille

## UNE GRANDE FÊTE POPULAIRE

avec un message clair pour l'engagement des chrétiens dans la vie civique et sociale

Le diocèse de Lille a voulu s'insérer dans la dynamique de Lille-2004 (Lille capitale européenne de la culture) et, pour ce faire, le 13 juin, il a célébré une trentaine de "Géants de la Foi". On désignait ainsi des hommes et des femmes qui, par leur foi et leur action dans la société, ont marqué leur époque. Et, durant la préparation de cette manifestation, l'Eglise réformée de France a été associée aux travaux.

### Qui étaient les Géants de la Foi ?

On les a classés en trois groupes.

1°- Les évangélisateurs. Parmi eux on peut remarquer les apôtres de la région, comme Saint Martin, Saint Gilles, Saint Momelin, mais aussi deux protestants : Guy de Brès (16<sup>ème</sup> siècle) et le pasteur Nick. Ce dernier fut le partenaire et l'ami du cardinal Liénart dans le dialogue œcuménique ; ils s'étaient rencontrés pour la première fois durant la guerre de 1914-1918, sur le champ de bataille. On voit aussi Guillaume de Rubrouck (village flamand situé au pied du mont Cassel), qui fut missionnaire en Mongolie au 13<sup>ème</sup> siècle, et les martyrs de l'Ouganda et du Vietnam.

2°- "Les engagés au service de l'homme". On y trouve André Diligent, ancien maire de Roubaix, et Mgr Oscar Romero, archevêque de San Salvador, assassiné en 1980, Frédéric Ozanam et l'abbé Lemire, Fernand Bouxom et Sèph, le travailleur-chômeur de Roubaix ; en ce dernier, bien des visiteurs frappés par le chômage ou la précarité se sont reconnus.

3° - Les éducateurs. Ce groupe comprenait, entre autres, Louis-Marie de Montfort, le Père Sevin, fondateur du scoutisme catholique français, le Père Brottier, qui développa la Fondation des Orphelins apprentis d'Auteuil, Jean-Baptiste de la Salle, Don Bosco.

A vrai dire, les trois catégories retenues ne sont pas tout à fait pertinentes, car aussi bien "les éducateurs" que "ceux qui ont donné leur vie au service de leurs frères" ont été témoins de l'Evangile, chacun à leur manière, selon leur siècle et dans leur condition de vie ; qu'on pense à Don Bosco, Jean-Baptiste de la Salle, Ozanam, l'abbé Lemire ou Fernand Bouxom. Ainsi, quand, dans notre quartier, nous avons retenu Fernand Bouxom comme géant de la Foi, nous avons voulu valoriser l'engagement laïc dans la classe ouvrière et la pléiade de militants ouvriers inspirés par l'Evangile et fidèles à Jésus-Christ et cela au sein d'un mouvement apostolique comme la JOC et ensuite jusque dans la vie syndicale et politique.

### La Fête : 30 Géants, 30 stands, des documents sur le MRP et sur la JOC, des chorales, des chants, des mimes, des représentations scéniques, une célébration religieuse et 3.000 visiteurs.

Pour cette fête du 13 juin, 30 stands, autant que de géants, étaient aménagés sur la pelouse qui jouxte la cathédrale Notre Dame de la Treille, dans le Vieux-Lille. Un espace suffisamment large et aéré qui a permis aux quelque 3000 visiteurs de circuler facilement entre 14h et 18h, de s'informer aux différents stands et de suivre les animations qui furent présentées sur le podium central.

Chaque géant avait été choisi et fabriqué par un groupe local : paroisse, secteur, école, collège, Eglise réformée de France ou encore des groupes divers (MRJC, JOC, Scouts d'Europe, Pastorale des Jeunes). Fernand Bouxom a été retenu sur le quartier de Moulins-Lille et le géant a été confectionné par les enfants de l'accompagnement scolaire de Saint-Vincent de Paul, avec le concours de l'association Fil à Fil (notamment avec Julien Collot, permanent de la Pastorale).

Chaque stand était repérable par son géant. L'imagination s'est donné libre cours pour illustrer dans chaque stand l'originalité de la vie et du message du géant ; sans être exhaustif, mentionnons le petit jardin disposé devant l'abbé Lemire pour évoquer son action pour "un coin de terre pour tous", la présentation très parlante et variée de l'action missionnaire en différents pays, une vidéo sur la ville de Roubaix au stand d'André Diligent, la distribution d'une documentation sur Mgr Romero, Sèph le Roubaisien, Fernand Bouxom et beaucoup d'autres ; Guy de Brès, protestant, qui, au 16<sup>ème</sup> siècle, fut persécuté par les catholiques, était représenté assis, un boulet au pied.

Durant toute l'après-midi, diverses animations se sont succédé sur le podium central. Relevons entre autres quelques groupes de chanteurs : une chorale africaine, les JI-TI, disciples d'Odette Vercruysse, une nordiste qui a composé de nombreux chants religieux ; il y eut un très beau jeu de mime pour décrire le travail éducatif de Jean-Baptiste de la Salle dans les milieux modestes.

En ce qui nous concerne, pour rappeler le message toujours actuel de Fernand Bouxom, des anciens(nes) jocistes se sont rassemblés en une chorale improvisée pour reprendre cinq chants de différentes générations : "Sois fier ouvrier" (vers 1935), le chant de la JOC mondiale "Debout, l'appel du Christ résonne" (avant 1940), "Jeune Ouvrier, mon frère, de la lutte ouvrière souviens-toi" (chant des Marais 1944), "De nos mains" (1967), "La vie" (1974).

Après le troisième chant, nous avons inséré un bref dialogue entre Sèph, l'ouvrier licencié de Roubaix, et F. Bouxom : signe de communion entre les générations du monde ouvrier et occasion de montrer l'actualité du travail de la

JOC : "Une JOC pour des temps nouveaux", avait dit Fernand Bouxom en 1978. Toutes ces animations furent bien suivies et applaudies par le public.

L'ambiance de la fête fut d'autant plus chaleureuse et joyeuse que le soleil et la température l'ont favorisée. Ce qui a permis que la célébration finale se déroulât en plein air sur le podium. Ce fut un moment de prière belle et intense à laquelle se sont associés les participants rassemblés avec les géants devant le podium. Mgr Defois, Mgr Brunin et le pasteur Verspeeten ont présidé ; l'ensemble des interventions et des chants venait bien en relation avec la fête et soulignait le sens du rassemblement : accueil pour aujourd'hui de la mystique des géants de la foi, action de grâce et louange à Dieu (à noter la très belle gestuelle d'adoration des participants asiatiques), orientation vers l'engagement et prière pour l'action.

Les échos recueillis par la suite sur l'ensemble de cette fête furent très positifs. On peut penser aussi que la préparation du géant dans les groupes locaux a favorisé une réappropriation du message de ce croyant et que, au moins pour certains, cette réflexion se poursuivra dans les prochains mois. Ainsi, dans notre paroisse, Saint-Vincent de Paul, le géant Fernand Bouxom a été présenté aux paroissiens le dimanche 27 juin et il reste dans l'église, entouré des photos qui, dans le stand de la fête, illustrent les différentes étapes de sa vie.

Jean-Marie Leuwers

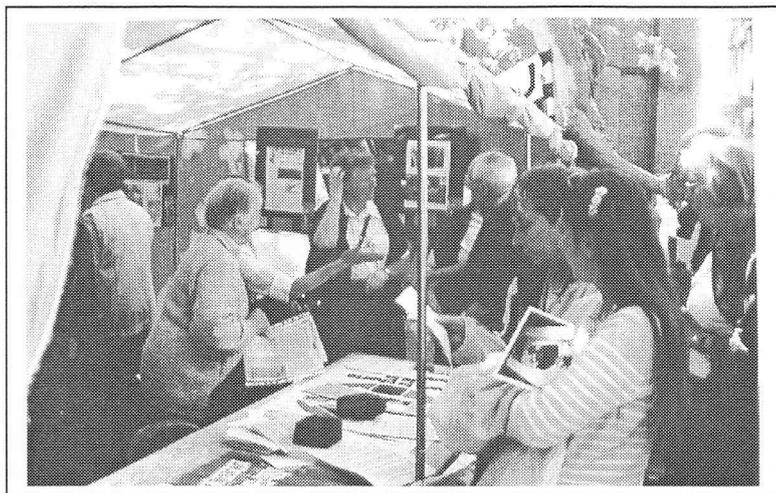
ancien curé de la paroisse Saint-Vincent de Paul

#### Annexe

Dans la documentation qu'il a réalisée pour cette fête, le Père Leuwers a placé un cahier de 4 pages consacrées à des extraits de la constitution "L'Eglise dans le monde de ce temps", établie par le Concile Vatican II en 1965.

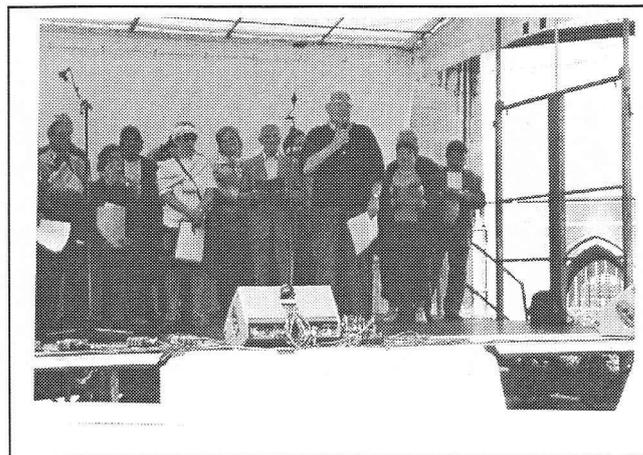
En voici un :

*Le Concile exhorte les chrétiens, citoyens de l'une et de l'autre cité, à remplir avec zèle et fidélité leurs tâches terrestres, en se laissant conduire par l'esprit de l'Evangile. Ils s'éloignent de la vérité ceux qui, sachant que nous n'avons point ici-bas de cité permanente, mais que nous marchons vers la cité future, croient pouvoir, pour cela, négliger leurs tâches humaines, sans s'apercevoir que la foi même, compte tenu de la vocation de chacun, leur en fait un devoir plus pressant. Mais ils ne se trompent pas moins ceux qui, à l'inverse, croient pouvoir se livrer entièrement à des activités terrestres en agissant comme si elles étaient tout à fait étrangères à leur vie religieuse – celle-ci se limitant pour eux à l'exercice du culte et à quelques obligations morales déterminées. Ce divorce entre la foi dont ils se réclament et le comportement quotidien d'un grand nombre est à compter parmi les plus graves erreurs de notre temps.*



Visiteurs dans le stand consacré à Fernand Bouxom

Le Père Leuwers présente à la foule les cinq chants jocistes qui vont être chantés par la chorale et repris par d'anciens jocistes présents



**Au milieu de la foule en fête  
DES CHRETIENS RASSEMBLES AUTOUR DE LEUR EVÊQUE  
CHANTENT LES NOMS D'ANCIENS MILITANTS DU MRP  
DEVENUS « GÉANTS DE LA FOI »**

Dernière partie de cette fête populaire : une « célébration » chrétienne présidée par le Père Defois, nouvel évêque de Lille, et le Père Brunin, son prédécesseur, nommé récemment évêque d'Ajaccio.

Elle s'ouvre à 17 heures 30. La foule est dense.

Première partie : grande parade des 30 Géants. Avec leurs bannières et leurs porteurs, ils se rassemblent en deux groupes de chaque côté du podium. Hugues Fantino et les chanteurs s'installent à côté, avec le gong annamite sorti de la réserve de la cathédrale.

Deuxième partie : l'appel des Géants et leurs réponses. Le spectacle est dirigé par Jacques-Yves Dufour, maître de cérémonie. L'appel est fait par le Père Defois. Après chaque réponse, un chant (une prière) conduit par Hugues Fantino.

Se succèdent ainsi : les géants évangélistes (Martin, Momelin, Gilles, Chrysole et Vaast...) ; les géants serviteurs (Jeanne la bonne comtesse, Philibert Vrau et André Diligent... l'abbé Lemire et toi Oscar Romero, Frédéric Ozanam, Fernand Bouxom...) ; les géants éducateurs (Louis-Marie Grignon de Montfort et Marie-Louise Trichet, toi, Anne-Marie Javouhey ...).

Le **Père Defois** appelle alors la foule à entrer dans la cérémonie elle-même... L'espace s'emplit du chant « Peuple de Dieu, cité de l'Emmanuel ».

**Oraison :**

Seigneur, avec tous les géants ici présents, avec tous les géants de notre diocèse et avec les géants du monde entier, nous te prions. Fais qu'à leur exemple nous ayons l'audace aujourd'hui d'être les témoins fidèles de ton Evangile, par Jésus ...etc.

**Temps de prière.** Luc 10, 21-22.

**Guillemine.**

Seigneur, nous sommes émerveillés de tous ces géants qui ont travaillé pour une société plus juste, où chacun serait heureux de vivre.

Aujourd'hui comme hier, des hommes et des femmes luttent aux côtés des mal aimés, des exclus, des sans-papiers, pour que chacun ait sa place, pour que chaque homme vive debout.

Rallume en nous, Seigneur, le feu de Ta justice.

**L'assemblée.** - Rallume en nous, Seigneur, le feu de ta Parole.

**Amour service.**

**Nicole Vernet.** -

Seigneur, nous sommes émerveillés par ces géants qui ont été des passionnés de l'homme. Ils ont su accueillir l'inattendu dans la rencontre avec l'autre. Ils se sont laissés transformer par ton amour, pour un service ouvert à l'aujourd'hui, ajusté aux besoins de leurs frères.

Aujourd'hui comme hier, des hommes et des femmes ont l'audace d'inventer des chemins nouveaux, pour vivre pleinement l'amour de leurs frères.

Rallume en nous, Seigneur, le feu de Ton amour.

**L'assemblée.** - Rallume en nous, Seigneur, le feu de ton Amour.

Père Defois : « Vous que votre Foi a entraînés vers les autres, vous qui avez aimé votre prochain, parce qu'il est votre Frère, parce qu'elle est votre Sœur, Toi, Jeanne, la Bonne Comtesse, vous, Philibert Vrau et André Diligent, vous, les abbés Cousin et Gilleron, et tous les fusillés d'Ascq, toi, mon cher ami Jeff, le travailleur, toi, l'abbé Lemire, et toi, Oscar Romero, vous, Michel Lecomte, Frédéric Ozanam, Nathalie Doignies, Fernand Bouxom, et vous tous, qui vous êtes engagés au service de l'homme, à toutes les époques et dans tous les pays, qu'avez-vous à nous dire, aujourd'hui ?

**Les Géants** (trois voix différentes ; *les bannières se haussent quand la phrase qui les représente est dite*)

« Laisse toi aimer ! A la suite de Jésus, proclamons que tout homme est digne d'amour ! Mettons-nous au service de Dieu et de nos frères, sur notre lieu de travail, dans notre cité, pour le bien de tous et la protection des faibles, surtout quand notre frère est pauvre et sans pouvoir, celui que l'on rejette et qu'on méprise, celui que l'on ne voit pas, celui qu'on n'entend pas, celui qui dérange. Soyons voix avec les sans-voix. Partageons nos richesses. Soyons reflets de la tendresse de Dieu, au risque de la rencontre ».

**Chant :** reprise du chant de Hugues Fantino (*deux fois le refrain, une fois par les chorales, une fois par la foule*)

## LE JOCISTE BOUXOM ET L'OUVRIER SEF DISCUTENT EN FRERES

*Au cours de la prestation de la chorale des anciens jocistes, ce dialogue a été interprété par Jean-Marie Leuwers, dans le rôle de Fernand Bouxom, et Jacques Vintaer dans celui de Sef, ouvrier de Roubaix.*

*Le texte a été écrit en collaboration par François Bonduelle, curé-doyen de Roubaix-Nord, Jacques Vintaer et Jean-Marie Leuwers, ancien curé de Lille-Moulins.*

**Fernand Bouxom.**- Tiens, v'là Sef !

**Sef.**- Salut, camarade Fernand !

**F.B.**- Qu'est-ce que tu fais ici ? T'es pas perdu parmi ces cathos ?

**Sef.**- Je m'en vais au syndicat ... C'est quoi, ce rassemblement ?

**F.B.**- Ce sont des cathos qui se réunissent ...

**Sef.**- C'est qui alors tous ces cathos ?

**F.B.**- Ce sont tous de grands apôtres. Il y en a parmi eux qui se sont battus comme nous pour la classe ouvrière.

**Sef.**- Au fait, tu sais ce qui se passe dans mon coin à Roubaix ? A la brasserie Terken, cela fait plusieurs mois qu'on se bat pour garder l'usine. Rien qu'en l'an 2003, il y a eu 2700 licenciements sur l'ensemble Roubaix-Tourcoing-Halluin.

**F.B.**- Le chômage ! De mon côté, à Lille, à une autre période, j'ai aussi connu le chômage durant la longue crise économique de 1930. On en a fait de grandes manifestations... Mais ce n'est pas de cela que je voulais te parler. Au fait, tu connais la JOC ?

**Sef.**- Ouais, je la connais ; j'ai rencontré des jocistes le 1<sup>er</sup> mai, à l'église Saint Joseph, à l'Alma. Ils étaient une dizaine ; ils ont dit : "On est tous des petits Sef ; on veut tenir debout comme toi. Tu sais leur slogan, c'est "Notre avenir nous appartient" !

**F.B.**- T'es catho , toi ?

**Sef.**- Non, pas trop. Mais je connais des croyants, des chrétiens dans les luttes qu'on mène.

**F.B.**- Moi, j'ai connu le Christ très tôt, dans ma famille. Mais à 15, 16 ans, quand j'ai vu mes copains attraper la tuberculose à cause de la poussière dans les ateliers textiles, ou se blesser gravement par manque de protection sur les machines, alors j'ai compris qu'il fallait agir ensemble pour changer cela. En même temps, l'abbé me disait : " C'est dans toute la vie qu'il faut mettre le christianisme". C'est comme ça qu'avec mes copains j'ai fondé la JOC à Moulins Lille.

**Sef.**- C'est comme à Terken et à Stains, les travailleurs ont raison de lutter. La foi, comme tu le dis, cela me fait penser à un prêtre-ouvrier que je connais. Mais la foi, c'est aussi aller à la messe tous les dimanches ?

**F.B.**- Ce n'est pas seulement la messe ; c'est aussi tout ce que tu vis avec les copains, l'amitié, la solidarité, la lutte pour la justice et pour tes droits. Ainsi, moi, après la JOC, quand j'étais adulte, j'ai continué à me battre dans les organisations. Sous l'occupation allemande, j'ai diffusé "Témoignage chrétien" clandestin entre Paris et Lyon et, avec les copains, j'ai préparé la création d'un parti qui défendait la Sécurité sociale etc... Jusqu'au bout j'ai vécu selon mon idéal jociste !

**Sef.**- Si la foi, c'est ça, ça m'intéresse. Bon, maintenant, je file au syndicat. Salut Fernand !

**F.B.**- A la prochaine, Sef !



**Le géant Sef**

**Le dialogue**



## EN QUOI OSCAR ROMERO FUT-IL UN GEANT DE LA FOI ?

*"Une Eglise qui ne s'unit pas aux pauvres et, à partir d'eux, ne dénonce pas les injustices commises contre eux n'est pas la véritable Eglise de Jésus-Christ."*

*La vie de foi et le ministère épiscopal de Mgr Romero sont coupés en deux parties, d'inégale durée, par l'assassinat de son ami Rutilio Grande : celui-ci est tombé aux mains d'agents de la Garde Nationale chargés d'éliminer tous les opposants au régime. Cela s'est passé en mars 1977, un mois après la nomination d'Oscar Romero comme évêque de San Salvador. Cet assassinat provoqua chez l'évêque un changement si profond qu'on peut le considérer comme une conversion.*

*Certes, on peut observer que, durant les années précédentes, en voyant les injustices et les souffrances subies par son peuple, en découvrant aussi la foi biblique avec laquelle ces opprimés réagissent, Mgr Romero avait entrepris tout un cheminement pour modifier lui aussi sa foi en fonction des événements. Le meurtre de son ami l'ébranle profondément et bouscule sa compréhension de la société, de la foi, de sa responsabilité épiscopale. C'est la secousse qui déclenche chez lui un retournement radical.*

### **D'abord traditionaliste**

Jusqu'alors, Oscar Romero, prêtre depuis 1942 et évêque auxiliaire de San Salvador depuis 1970, s'était manifesté comme un responsable traditionaliste, plus attaché aux dirigeants politiques et militaires qu'au peuple. Ainsi, en juillet 1972, quand l'Université Nationale fut occupée par l'armée avec beaucoup de violences, Mgr Romero, au nom de la Conférence Episcopale, justifia cette occupation avec les arguments mêmes du gouvernement. Et, peu après, venu célébrer l'Eucharistie dans la communauté de base de Zacamil, il a maintenu avec force cette position devant les 300 membres de la communauté qui l'interpellaient. Le débat fut extrêmement dur. L'évêque accusait la communauté qui résistait à la violence de l'armée d'avoir une vision partielle de la foi et de faire du travail politique ; la communauté répondait en justifiant son action avec la Bible, les documents de Vatican II et de Médellin. En fin de compte, il fut impossible ce jour-là de célébrer l'Eucharistie et même de dire ensemble un Notre Père.

### **L'assassinat d'un ami lui ouvre les yeux**

L'évêque n'avait pas encore identifié tout le système politico-militaire qui défendait les intérêts de l'oligarchie rurale et industrielle et voulait supprimer les organisations et syndicats, promoteurs de la justice. C'est l'assassinat du Père Grande qui acheva de lui ouvrir les yeux ; il y a donc un avant et un après cette disparition.

Oscar Romero mesure alors l'ampleur de la corruption du pouvoir en place ; il prend ses distances avec le gouvernement et avec l'armée et exige que la lumière soit faite sur le meurtre du Père Grande.

On peut relever cinq attitudes complémentaires dans la vie de foi et la nouvelle démarche pastorale de Mgr Romero.

### **1 – Sa proximité familière avec les pauvres et l'écoute de leur lecture de la Bible.**

Désormais il se rend fréquemment dans les hameaux les plus reculés pour célébrer la messe. Ainsi, il participe à la lecture commentée de l'Evangile de Saint-Jean dans une communauté de base et, après une heure d'écoute, les larmes aux yeux, il avoue : "Je croyais connaître l'Evangile mais je viens d'apprendre à le lire d'une autre façon". Il accepte de recevoir de son peuple la connaissance existentielle de l'Evangile, plus concrète, vivante et engagée.

En 1978, (un an après l'assassinat du Père Grande), il revient dans la communauté de Zacamil qu'il n'a pas revue depuis le violent affrontement de 1972. Le premier, il

rappelle cette rencontre et il avoue : "Comme pasteur, je voudrais vous dire que je comprends maintenant ce qui s'est passé ce jour-là et que je reconnais mon erreur ... Je me trompais. C'est vous qui aviez raison et vous m'avez donné une leçon de foi, une leçon d'Eglise. Je vous demande de me pardonner tout ce qui s'est passé ce jour-là". Il renverse donc le sens de l'événement. Il reconnaît que c'était la communauté de Zacamil qui exprimait la foi vivante de l'église et que lui, évêque, ne l'avait pas accueillie ; aujourd'hui il reçoit et assimile cette foi mise en œuvre par la communauté face à la violence des militaires.

Par la suite, les contacts d'Oscar Romero avec son peuple seront toujours caractérisés par une grande simplicité et une grande humilité ; notamment, il reçoit familièrement des enfants, partage son repas avec eux, il leur parle longuement. Il déclare : "Une Eglise qui ne s'unit pas aux pauvres et, à partir d'eux, ne dénonce pas les injustices commises contre eux n'est pas la véritable Eglise de Jésus-Christ".

### **2- Il découvre la nécessité d'une analyse socio-politique**

Pour avoir cette lucidité évangélique sur la division et les violences qui déchirent son peuple (on est alors en pleine guerre civile), il lui paraît nécessaire de faire, à partir des pauvres et de leurs réactions, une analyse socio-politique de la situation et des événements. Dans son journal personnel, à la date du 11 avril 1978, il raconte une réunion d'une quinzaine d'avocats et d'étudiants en droit... "Ils ont discuté de l'affaire des occupations et d'autres questions juridiques ..., de la demande d'amnistie pour les prisonniers politiques arrêtés lors d'une opération militaire ..., de la loi de garantie de l'ordre qui provoque tant d'outrages envers nos paysans et aussi dans nos villes. J'ai noté chez eux un grand sens du droit... En un mot, cette organisation de juristes va devenir une grande espérance, après Dieu, pour notre peuple" (page 204, Journal d'Oscar Romero, éd. Karthala).

Cette étude de la situation et des événements socio-politiques semble être une médiation (passage obligé) indispensable pour que l'évêque voie comment des professionnels apprécient l'évolution de la société et décèlent, par rapport au droit, les erreurs et les manquements graves. Ce type de réflexion me paraît un point original à souligner comme soubassement de l'acte de foi. Nous le retrouverons d'ailleurs un peu plus loin.

### **3- Sa prédication devient plus évangélique et engagée.**

Après l'assassinat du Père Grande, la prédication de Mgr Romero s'inspire de plus en plus de la Bible relue avec les

pauvres et s'exprime sur la violence qui les écrase. Chaque dimanche, dans sa cathédrale ou à la radio, il dénonce les exactions commises par la junte au pouvoir, massacres, assassinats et autres atteintes aux droits de l'homme : "les torturés et les assassinés sont de nouveaux Christs mis à mort par le péché". Ses homélies s'attachent à éclairer la situation à la lumière de l'Évangile ; chacune d'elles est un acte fort de sa foi et un engagement.

Son option porte des fruits dans le diocèse. Le clergé s'unifie autour de lui ; les fidèles sentent l'appel et la protection d'une Église en laquelle ils se reconnaissent.

D'ailleurs, l'Église paie cher son engagement pour la justice : cinq prêtres, amis d'Oscar Romero, de nombreux catéchistes et autres chrétiens sont assassinés. Malgré ces meurtres, Mgr Romero garde sa lucidité évangélique aussi bien envers la droite qu'envers les groupes de gauche ; ainsi il résiste aux pressions des nouvelles organisations politico-militaires de gauche. Il critique leur projet révolutionnaire et revendique un rôle de réconciliateur : il prêche la réforme paisible et combat l'esprit de haine et de vengeance.

Dans son journal personnel, à la date du 8 février 1980, il rapporte une autre réunion de réflexion qui rassemble six religieux et un responsable du "Secours juridique", mais cette fois le but est non seulement d'analyser les réalités politiques du pays, mais aussi l'attitude que doit adopter notre Église. Il raconte :

"Réunion très franche, très enrichissante. Nous avons analysé le rôle joué en ce moment par le gouvernement, celui de la Démocratie Chrétienne, celui des organisations populaires et surtout celui de la réaction butée de l'extrême droite et de ses groupes armés qui font beaucoup de mal et sont responsables de beaucoup de violences. J'ai pris des notes pour ma prochaine homélie afin de donner des orientations : l'Église doit toujours annoncer le Royaume de Dieu, favoriser tout ce qu'il peut y avoir de positif, au milieu de ces activités politiques et militaires pleines de confusion, dénoncer aussi des atteintes aux droits de l'homme et chercher des issues qui ne passent pas par la violence mais au contraire dénoncer les différents types de violence en les évaluant avec justice. Il faut pouvoir émettre un jugement dans la perspective du Royaume de Dieu, lequel n'a aucun caractère politique ni ne peut soutenir aucun projet politique concret, mais est éclairage de la foi pour une justice basée sur cette foi et nos sentiments chrétiens" (page 285, Journal d'Oscar Romero, éd. Kathala).

On voit bien ici comment la visée de sa réflexion porte sur le Royaume de Dieu tout en portant très concrètement sur la situation politique du moment et comment il articule cette analyse avec la perspective du Royaume de Dieu. C'est ce qu'il avait d'ailleurs expliqué à la télévision suisse le 11 septembre 1979 : "Ma prédication n'est pas politique, mais évangélique et, comme telle, elle éclaire la politique, ainsi que nous le demande le Concile, lorsqu'il nous rappelle le droit et l'obligation de l'Église d'éclairer, à partir de l'éthique chrétienne, les diverses activités humaines parmi lesquelles l'activité politique" (page 61, Journal d'Oscar Romero, éd. Karthala).

Ce qu'il préconise, ce n'est pas une solution de juste milieu entre les forces politiques antagonistes. Accompagné et soutenu par la foi biblique de son peuple, il propose sans cesse de chercher les moyens de rétablir la justice et de bâtir la paix : réforme agraire, collaboration avec les syndicats. Sur ce chemin peut s'ouvrir un avenir stable pour une société équilibrée et fraternelle.

On peut remarquer aussi comment entre le peuple et l'évêque s'établit et se développe un dialogue qui peu à peu construit une foi vivante et engagée. C'est une forme d'Église

nouvelle qu'expérimente Mgr Romero : l'évêque est à l'écoute de son peuple, de sa souffrance et sa foi, il est au service de tous ses membres et sa parole dominicale les éclaire, les fortifie et les encourage dans leur lutte pour la justice et dans leur vie de foi. Il est "prophète dans un peuple de prophètes".

#### **4- Il affronte l'épreuve de la contestation et de la calomnie**

Mgr Romero et son peuple, par leur engagement courageux au service de la paix, acquièrent une notoriété et une audience internationales. Commencèrent à arriver de nombreux hommages : on en fit un postulant pour le prix Nobel de la Paix, en 1979, et on lui décerna le doctorat Honoris Causa de l'Université de Louvain, Belgique. Du coup, les oppositions à l'action de Mgr Romero se renforcèrent, provenant aussi bien des milieux dirigeants que de la gauche révolutionnaire. Une campagne de presse haineuse se développa contre son action pastorale : des lettres ouvertes ou anonymes insultaient et calomniaient Oscar Romero, menaçant même son intégrité physique.

La plus douloureuse de ces contradictions fut sans doute celle qui lui vint de ses confrères de l'Épiscopat. Au Salvador (en dehors de son Église diocésaine) il se retrouva dans une solitude particulièrement éprouvante ; sans doute trop de divergences idéologiques et aussi des informations malveillantes constituaient-elles des obstacles insurmontables à l'entente fraternelle entre ces évêques.

Avec le Vatican, les relations ne furent pas non plus toujours sereines. Certains bureaux romains firent sentir à Mgr Romero leur incompréhension et leur désapprobation. Pourtant Paul VI (audience du 21 juin 1977) et Jean-Paul II (audience du 30 janvier 1980) lui renouvelèrent fraternellement leur confiance et leur soutien pour son action pastorale, tout en lui conseillant la prudence. Il va sans dire que Mgr Romero attachait dans sa foi un grand prix à ces rencontres avec l'évêque de Rome, successeur de Pierre (d'après J.R. Brockman, Mgr Romero, martyr du Salvador 1917-1980, édition du Centurion).

Notons aussi que trente évêques du continent latino-américain, réunis à Puebla le 10 février 1979, lui envoyèrent une lettre très chaleureuse de solidarité, de soutien ferme et d'encouragement.

#### **5- A la suite du Christ, il marche vers le sacrifice suprême.**

Fin 1979, il connaît le danger qui pèse directement sur sa vie en de nombreuses circonstances. Il parle de la peur humaine qu'il ressent, mais plus encore de la crainte de Dieu s'il n'obéit pas à la voix qui le suppliait d'intercéder pour les pauvres : "Notre foi chrétienne, disait-il, exige que nous nous impliquions en ce monde". D'avance, il pardonne à ses assassins.

En février 1980, des opposants à Romero avaient préparé, dans la basilique du Sacré-Cœur de Jésus à San Salvador, un attentat à la dynamite qui aurait pu faucher la vie de l'évêque et des nombreux fidèles de l'assemblée. Mais le projet échoua.

Le dimanche 23 mars 1980, une dernière fois avec force il dénonce : "Au nom de Dieu et de ce peuple qui souffre ... je vous demande, je vous supplie, je vous ordonne, au nom de Dieu, cessez la répression". Le lendemain 24 mars, il célèbre l'Eucharistie dans une chapelle ; il commente la parabole : "Si le grain ne meurt, il demeure seul". A peine a-t-il terminé son homélie, un coup de feu éclate qui le terrasse. Ainsi s'accomplit le don total de sa vie au peuple qui lui avait communiqué une foi vivante. Son espérance était inébranlable : "J'ai souvent été menacé de mort. Mais comme chrétien, je ne crois pas qu'il y ait de mort sans résurrection. Si l'on me tue, je ressusciterai dans le peuple salvadorien. Je dis cela sans me vanter avec la plus grande humilité ... Puisse ma mort, si elle est acceptée par Dieu,

être pour la libération de mon peuple et comme un témoignage d'espérance pour l'avenir.

Nous accomplissons dans notre vie seulement une fraction minuscule de l'entreprise magnifique qu'est le travail de Dieu ; nous plantons les graines qui croîtront un jour".

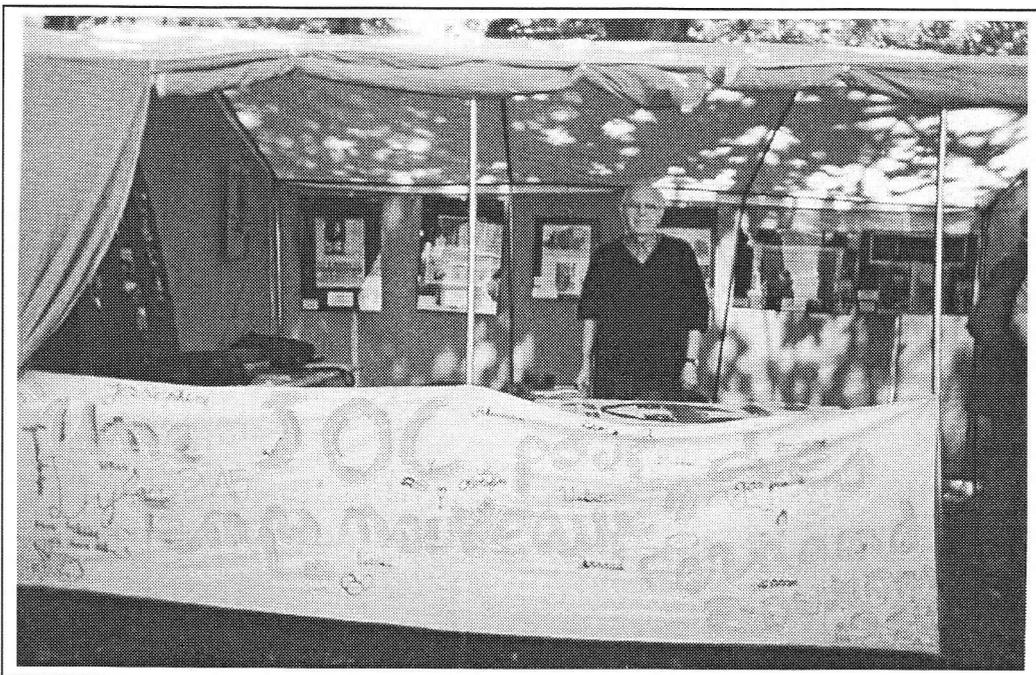
Mgr Romero vit donc les trois dernières années de sa vie au milieu d'événements d'une extrême violence et ce sont eux qui provoquent sa réflexion et orientent sa prédication et son action. Il n'est pas écrasé par ces événements ; au contraire la relecture de la Bible à l'unisson de son peuple

donne à sa pensée et à ses prises de position une vigueur nouvelle; le dialogue avec le peuple dans la foi lui permet de voir clair dans la ligne à suivre : construire la paix par la justice en rejetant toute violence : ce dialogue fructueux lui fait vivre une Eglise selon l'Evangile. Mais cette détermination courageuse et volontaire le conduit au don total qu'il assume dans l'espérance.

Jean-Marie Leuwers  
mai 2004



Le géant André Diligent



Le Père Leuwers dans  
le stand Bouxom

# FERNAND BOUXOM

1909-1991

Né à Wambrechies le 9 octobre 1909, Fernand Bouxom est petit-fils de tisserand, fils d'un employé de bureau et d'une repasseuse. A partir de 1922, il occupe plusieurs emplois et, en 1925, il devient employé de bureau dans la filature de coton de Waellert Frères à Moulins-Lille.

Bien qu'il habite à Marquette-lez-Lille, il fréquente le cercle très vivant de la paroisse Saint-Vincent de Paul dans le quartier de Moulins. Il se fait, dans ces rencontres, de fidèles amis qui seront avec lui les premiers militants de la future JOC (Jeunesse Ouvrière Chrétienne). Il fait aussi la connaissance du jeune prêtre, l'abbé Eugène Ernoult, qui va provoquer la naissance de la JOC avec ses habitués du « Patro » qui le voudront bien.

L'abbé Ernoult avait commencé par réunir ces jeunes dans une « équipe ouvrière » comme le préconisait depuis peu de temps l'ACJF (Association Catholique de la Jeunesse Française). Insatisfait de sa tentative, il rend visite à l'abbé Cardijn qui, après des années de recherche, vient de lancer la JOC à Laeken (banlieue ouvrière de Bruxelles) ; il est conquis par les perspectives nouvelles de ce mouvement car elles correspondent à son désir de former de jeunes ouvriers capables de transformer leur vie selon l'évangile et d'agir auprès de leurs camarades.

## Fondateur de la première section locale jociste de France

L'abbé Ernoult fonde la première section jociste de France avec le concours de Fernand Bouxom qui en est le président ; c'est en 1926. Dans cette première équipe, on trouve notamment Elisée Plichon apprenti typographe, Gaston Verdier, tourneur en fer, Roger Prédhom, apprenti électricien, Charles Verheye, ouvrier ébéniste, Marcel Verlinde, employé, Marcel Guyot, apprenti fourreur, Raymond Bouxom, ouvrier emballeur, André Baudhuin, employé, qui deviendra secrétaire général ; cette liste, incomplète, donne un bon échantillon des professions exercées par ces jocistes débutants ; la présence des apprentis indique que le mouvement correspondait à l'âge d'entrée au travail qui était alors fixé à 13 ans. Sur une photo de la section jociste de Moulins en 1929, on voit qu'elle compte 50 membres : environ la moitié d'entre eux semble avoir entre 13 et 17 ans.

Ce qui enthousiasme les premiers adhérents, c'est que ce mouvement comporte quelques caractéristiques originales, présentées dans le « Manuel de la JOC » édité en Belgique : on peut les résumer de la manière suivante :

- Ils se retrouvent et agissent « entre eux, par eux, pour eux » ;
- on leur propose, pour réfléchir dans leur cercle d'étude, la méthode d'enquête : « Voir, Juger, Agir » ; méthode concrète pour regarder et analyser la vie qui, après réflexion, débouche sur l'action ;
- on les invite à une formation complète professionnelle et humaine, morale et religieuse. Cette dimension religieuse finalise le tout : les jeunes ouvriers sont capables d'exercer entre eux une responsabilité apostolique : cela est très neuf et s'adapte tout à fait aux besoins du monde et de l'église contemporaine ; en 1931, le Pape Pie XI, se référant à l'orientation de la toute jeune JOC, écrit : « Les premiers apôtres, les apôtres immédiats des ouvriers seront des ouvriers, les apôtres du monde industriel et commerçant seront des industriels et des commerçants » (Encyclique Quadragesimo anno, numéro 152).

Bouxom se donne à fond au mouvement qui se développe très rapidement à Lille et dans la banlieue lilloise. En 1927 Bouxom est élu président de la fédération jociste de Lille et banlieue. La même année il collabore avec les militants parisiens pour lancer le mouvement national et il écrit dans le journal national « La Jeunesse Ouvrière ».

En janvier 1927, dans un bulletin ronéoté destiné aux jeunes travailleurs de Moulins, il explique le but et les activités de la JOC en ces termes : « Ecrit simplement par des camarades, jeunes travailleurs comme toi, ce bulletin te dira qui nous sommes ; il a l'ambition de montrer à tous les jeunes travailleurs du faubourg la vraie figure de notre JOC. Pour cela, point de longues tirades enflammées et inutiles, mais du pratique, des faits, des réalisations, l'activité de notre section, en un mot la preuve par des actes que la JOC est au service de notre classe ouvrière et qu'elle lui veut plus de bonheur ».

Ces activités, c'était la vente hebdomadaire du journal et bien sûr la réunion de l'équipe (souvent hebdomadaire) où l'on faisait « l'enquête-campagne » ; celle-ci portait au début sur la vie morale du jeune travailleur mais aussi sur la situation des apprentis au travail ; la recherche sur le relèvement moral des jeunes travailleurs est liée aux conditions physiques de son travail et chacun doit y apporter des améliorations sans attendre son voisin. « Fais-le et ça se fera » ; ainsi on félicite François, tourneur, qui a fait une démarche auprès de son directeur pour obtenir un appareil de protection à un tour dont les engrenages non garantis sont un perpétuel danger pour les ouvriers qui y travaillent.

Une formation lente mais profonde se poursuivait dans ces cercles d'études mais aussi dans les journées d'études, les recollections et les retraites. Par ailleurs, des assemblées générales et des meetings ponctuent le déroulement de l'enquête-campagne durant l'année.

## Permanent national de la JOC

En 1928 à l'appel du Mouvement, Fernand Bouxom quitte son emploi et devient permanent de la fédération de Lille : une décision grave qui est motivée par son expérience jociste et sa formation spirituelle et qui allait orienter toute sa vie.

En 1930, l'abbé Guérin, jeune aumônier national, appelle Bouxom dans l'équipe des permanents nationaux à Paris ; il devient secrétaire général du Mouvement de 1934 à 1938. En 1935, il épouse Renée Chabot, de Lyon, dont il aura 6 enfants, « tous désirés, tous attendus avec joie » comme il le dit lui-même.

En 1937, après les dures grèves de mai-juin 1936, où les jocistes ont à prendre leur responsabilité dans les usines occupées, ce fut le retentissant congrès du 10<sup>ème</sup> anniversaire qui rassemble au Parc des Princes à Paris 80.000 jeunes travailleurs. Bouxom est, avec Jeanne Aubert, fondatrice de la JOCF, et le chanoine Cardijn, l'un des trois orateurs qui galvanisent cette masse de jeunes.

## Militant et résistant

Pour Bouxom commence la vie adulte. Déjà en 1935-36, il a participé au mouvement syndical CFTC et il fut un des représentants de la France aux conférences internationales du Bureau International du Travail (BIT) à Londres et à Genève. En 1938, il quitte la JOC et rejoint la LOC (Ligue Ouvrière Chrétienne), mouvement adulte dont il devient un des dirigeants.

Mobilisé au 401<sup>ème</sup> régiment de Pionniers à Bavay en 1939, il fait la campagne de France et de Belgique. Après l'armistice, il peut rejoindre Saint-Foy-lès-Lyon, siège de la Loc en zone libre. Il participe à l'essor rapide du Mouvement et il contribue à jeter les bases du MPF (Mouvement Populaire des Familles) en 1941. L'année suivante il regagne Paris comme permanent ; il assure les

liaisons de plusieurs organisations avec Lyon et il diffuse **Témoignage Chrétien**, journal clandestin de la Résistance d'inspiration chrétienne ; il se présente alors sous le pseudonyme de « Pierre ». il prend part chez Charles Flory à des réunions destinées à préparer un programme politique, économique, social, familial pour la France d'après guerre.

#### Député MRP

Après la libération, il est l'un des fondateurs du MRP (Mouvement Républicain Populaire). Délégué à la propagande, il organise en son sein des « Equipes ouvrières » avec Paul Bacon, qui en est le responsable, et d'autres amis. Il s'agit d'accentuer le caractère de ce nouveau parti.

Siégeant au comité de rédaction de l'**aube**, journal du MRP, bientôt vice-président du parti, conseiller municipal d'Épinay-sur-Seine en 1945, il mène la liste pour les élections nationales dans le 5<sup>ème</sup> secteur de la Seine : le 21 octobre 1945 il est élu représentant à l'Assemblée Constituante ; il a 36 ans.

Il sera député jusqu'en 1958. Vice-président de l'Assemblée à deux reprises (1946-48, 1950-53), il se spécialise dans les questions de sécurité sociale et de prestations familiales dont il est souvent rapporteur. Son intervention pour la défense des allocations familiales, le 19 décembre 1952, déclenche la démission d'Antoine Pinay, président du Conseil. C'était un orateur fougueux et agressif, mais il savait dialoguer simplement et courtoisement avec ses adversaires socialistes et communistes. Lors des élections du 30 novembre 1958, il est battu dans la 38<sup>ème</sup> circonscription de la Seine. Il quitte la politique.

#### Au service des chômeurs

Il se trouve alors sans travail, sans diplôme, sans ressources avec cinq enfants à sa charge. La reconversion du politique au social s'avère tâtonnante et difficile malgré ses nombreuses relations. Finalement il voit sa candidature présentée par la CFTC (Confédération Française des Travailleurs Chrétiens) à la direction d'une ASSEDIC naissante (Association pour l'emploi dans l'industrie et le commerce).

Pendant 10 ans, il dirige la caisse d'assurance-chômage du secteur Seine-Sud. De 1968 à 1973, adjoint au directeur général de l'ASSEDIC de Paris, il s'occupe d'un secteur d'accueil et d'orientation des chômeurs ; dans son travail auprès des chômeurs il s'applique à leur réserver un accueil à la fois respectueux de leur dignité, très humain et très efficace, ce avec laide de tous ses collaborateurs.

Epuisé par ces longues années de travail intensif, Fernand Bouxom se retire fin 1973. Ses amis sollicitèrent pour lui la Légion d'honneur qu'il ne put refuser et qui lui fut remise le 4 octobre 1976.

#### Au 50<sup>ème</sup> anniversaire de la JOC

En juin 1978, se tint dans le Parc de la Courneuve le rassemblement national du 50<sup>ème</sup> anniversaire de la JOC, auquel avaient été conviés tous les anciens, militants et aumôniers, de la JOC. Fernand Bouxom et sa femme en étaient.

Dans son livre de souvenirs «Des faubourgs de Lille au palais Bourbon», Bouxom raconte un moment de cette journée : « Au Carrefour des Anciens, je dus participer à un dialogue dans lequel je rencontrais Jacques Meert, jociste belge de l'abbé Cardijn, Georges Quiclet, premier jociste de France, Marguerite Rivoire, la première permanente de la JOCF et combien d'autres que je n'avais pas vus parfois depuis plusieurs dizaines d'années ...Devant le podium où nous nous trouvions, un auditoire était rassemblé ; j'y découvrais des visages connus. Fendant la foule, un prêtre que je ne connaissais pas s'avança vers moi, se fit connaître. Il était

l'actuel curé de Moulins-Lille (Michel Crop). Avec quelle force il m'étreignit la main ! J'avais ma carte de jociste de Moulins-Lille portant le numéro 2. Je la lui montrais. Il n'en revenait pas ! Je lui en fis cadeau : quelle joie sur son visage !

« Sur le podium quelqu'un me tendit le micro pour évoquer les premières heures de la JOC française ; je n'osais le prendre tant je craignais l'émotion qui m'envahissait. Il me fallut faire un grand effort pour rappeler nos luttes, notre difficile percée et le congrès du 10<sup>ème</sup> anniversaire au Parc des Princes ».

« Une vie donnée à la JOC est une vie qu'on ne peut pas reprendre » avait-il proclamé dans sa jeunesse.

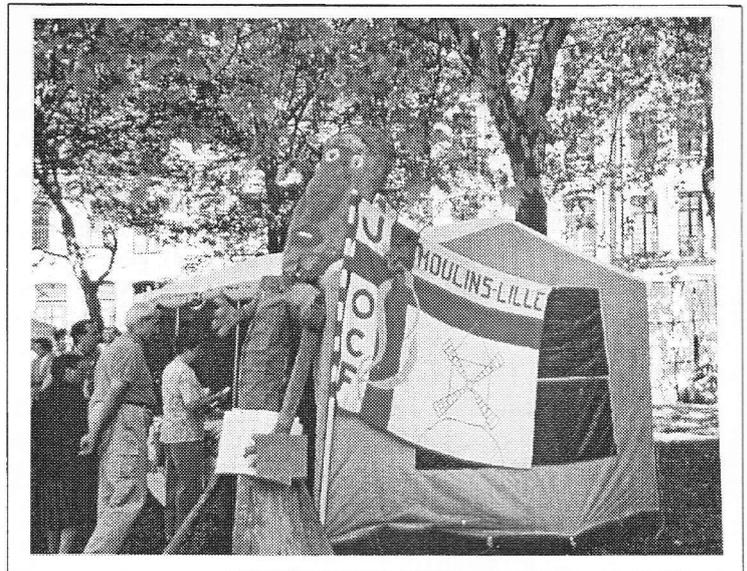
Il décède le 2 juillet 1991 à l'hôpital d'Argenteuil.

**Jean-Marie Leuwers**

Ancien curé du quartier de Moulins à Lille

#### Sources

- Fernand Bouxom, « Des faubourgs de Lille au palais Bourbon » 1982
- André Caudron, Notices sur Fernand Bouxom dans
  - « Le dictionnaire biographique du Mouvement Ouvrier Français
  - « Lille Flandres », dictionnaire du monde religieux dans la France contemporaine.
- Joseph Debes et Emile Poulat, « L'appel de la JOC » 1986.



**F. Bouxom, son stand et son géant**

Dans les pages suivantes, quelques extraits de presse :

- première page : **Nord Éclair**, 15 et 12 juin **Eglise de Lille** (bulletin diocésain), 1er juin
- deuxième page : **La Croix du Nord**, 18 et 11 juin, **Nord-Éclair**, 11 juin. **Eglise de Lille**, 1er juillet.
- troisième page : **Eglise de Lille**, 1er juillet, **Nord-éclair**, 12 juin.

# Premier rassemblement des Géants de la foi ce week-end à Lille

## Emotions et souvenirs partagés

Venus en famille, chrétiens ou simples curieux, ils étaient des dizaines ce dimanche autour de la Treille pour le rassemblement des Géants de la foi. Ce moment festif, voulu par le service culturel diocésain dans le cadre de Lille 2004 fut pour beaucoup un plongeon dans notre histoire.

Reconnu en tant que démocrate-chrétien, André Diligent leur a laissé en héritage la passion d'une ville. C'est ainsi que ces jeunes ouvriront en septembre une maison de quartier pour vivre leur foi autrement, un des angles de cette communion dominicale, où tout le monde avait d'abord à cœur de se plonger dans l'histoire des grands chrétiens de notre région.



Les jeunes de la Pastorale de Roubaix avait choisi d'honorer la mémoire d'André Diligent.

**C'est une première. Le service culturel diocésain de Lille a fait ériger en géants une trentaine de grandes figures catholiques de la région. Ils seront rassemblés dimanche à Lille, sur le parvis de la Treille. Une manifestation labellisée Lille 2004 mais qui s'inscrit aussi dans une réflexion sur l'Eglise de demain.**

D'habitude, lorsqu'on parle de géants dans notre région, on imagine les Flandres, un cortège matinal et coloré et une communion villageoise qui se poursuit jusque tard dans la nuit. Toute une série de traditions séculaires auxquelles on ne saurait déroger. Est-ce cette forme de respect vis-à-vis de notre patrimoine culturel qui a inspiré le diocèse de Lille ? Peut-être bien. C'est en tout cas grâce à lui qu'une trentaine de géants supplémentaires vont apparaître ce week-end dans notre paysage culturel. Culturel et culturel, puisque ce sont les grandes figures catholiques de notre région que des groupes de paroissiens aidés de laïcs (collégiens, lycéens, associations...) se sont évertués à élever au grade de géants ces dernières mois, dans l'espoir de redorer un peu leur notoriété. Ainsi, Jeanne de Flandre, Guillaume de Rubrouck, l'abbé Lemire, le cardinal Lienart ou encore Jean-Baptiste de la Salle ont pris quelques tailles de plus. A côté de ces figures connues s'aligneront d'autres pas forcément moins connues mais pour lesquelles on a peut-être un peu trop vite oublié l'importance de leur engagement religieux.

Ce sera pour le moins le cas d'André Diligent (ancien maire de Roubaix) ou de Nathalie Doignies, une sœur lilloise du 19<sup>e</sup> qui multiplia les écoles de quartier, ou du père Sévin, le fondateur du scoutisme catholique.

### On penserait presque à une kermesse

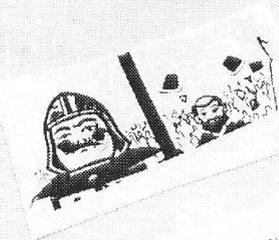
La manifestation permettra aussi de fêter le 750<sup>e</sup> anniversaire des miracles de Notre-Dame de la Treille et le 150<sup>e</sup> anniversaire de la pose de la première pierre de la basilique. Il y aura donc des géants mais aussi des concerts, des danses africaines, des jeux en tous genres, des dégustations gourmandes, des ventes de livres. Bref, on penserait presque à une kermesse si la journée ne se terminait pas par une célébration et un appel des géants lancé par M<sup>re</sup> Defois. Et alors ? Les codes classiques du rassemblement religieux sont ici un peu cassés et c'est bien tout l'intérêt de cette manifestation qui s'inscrit aussi dans une réflexion sur l'Eglise de demain. Lorsque l'idée de la fête avait été lancée il y a un an, certains étaient sceptiques. C'était le cas de l'abbé Cuvelier, de

Lille, qui sera pourtant la dimanche aux pieds de la géante Nathalie Doignies. « Je trouvais cela un peu fou mais finalement c'est génial car c'est très démocratique. Des laïcs et des paroissiens ont travaillé ensemble pour nous permettre de retrouver ces chrétiens qui ont marqué l'histoire. C'est important quand on sait que nous vivons dans une dimension de références à des témoins ». Important quand on sait aussi que les chrétiens ont de plus en plus de mal à se retrouver, ne serait-ce que parce qu'il manque de prêtres.

### Rester en phase avec la société

Un des problèmes de l'Eglise pris en compte par le diocèse lillois, qui s'est engagé dans une démarche prospective baptisée « Objectif 2020 » en lien avec des laïcs comme on en trouve de plus en plus auprès des prêtres. Il s'agissait d'aider le diocèse à comprendre sur quel chemin l'Eglise doit s'engager pour rester en phase avec la société. Cela passe par l'observation des liens sociaux actuels, des émergences, mais aussi par l'identification des formes de rassemblements des chrétiens. Si la baisse de fréquentation des églises engendre de la nostalgie chez certains, elle ne signifie pas automatiquement un recul de la pratique de la foi.

Le diocèse en est conscient puisque la messe de Jean-François Rebischung. Le rassemblement des géants se fera à 14 h, autour de la Treille. A 18 h, Monsieur Defois fera l'appel et annimera une célébration.



Créé dans le cadre de Lille 2004, cet événement réunit de multiples communautés (Etablissements scolaires, paroisses, associations, qui se sont mobilisées au cours de l'année, autour de quelques-unes des personnalités fondatrices qui ont marqué le Nord. Par leurs actions politique, sociale et religieuse, ces "Géants" ont essayé de changer un peu du quotidien de ceux qui les entouraient, afin de le rendre plus humain. 14 heures, à la fin du concert de carillon, le coup d'envoi est donné par deux animateurs très dynamiques de la radio Rock FM. Et tandis que, sur le podium central, se succèdent des groupes de chant tels que les Jti, une chorale africaine, des membres de la Joc, le groupe de danses israéliennes Hine ma Tov... la foule, toutes générations confondues, se presse rapidement devant la trentaine de stands.

# Sacrés géants !

Effervescence dans le jardin de la cathédrale de Lille ce dimanche. La foule va et vient entre des stands qui présentent de façon ludique de «grands» chrétiens. Vous avez dit «grands»? Quand on fait deux à trois mètres de haut, on peut même dire «géants»!

Les personnages choisis étaient géants par leur taille, mais surtout par leur engagement à la suite du Christ, qui a bouleversé leur vie... De Mgr Romero à Saint-Vaast, en passant par le cardinal Liénart et sœur Nathalie Doignies, la diversité des chrétiens était représentée.

Les géants n'étaient pas venus seuls. André Diligent était avec la pastorale des jeunes de Roubaix, Marie-Louise Trichet avec l'école et le collège La Sagesse d'Haubourdin, l'abbé Lemire avec la JOC et l'ACE d'Hazebrouck, Michel Lecomte avec Magdala, Fernand Bouxom avec Fil à Fil... Chaque grand témoin de la foi avait donc avec lui sa bande d'amis!

## BD et jardin ouvrier

De stand en stand, on pouvait découvrir ceux qui ont marqué l'histoire de la foi. Une bande dessinée sur Jeanne de Flandre avait été réalisée par les enfants du caté de CM1 de Saint-André. Un jardin ouvrier avait été installé devant le stand de l'abbé Lemire. Une vidéo présentait Roubaix sur le stand d'André Diligent. La chorale des JITI a animé celui d'Odette Vercrysse...



Fernand Bouxom, construit par les enfants de Lille-Moulines, avec Fil à Fil.



Au stand d'André Diligent, photos et vidéos sur la ville de Roubaix.

**Le point commun entre André Diligent, Mgr Romero, le cardinal Liénart, Odette Vercrysse et Jeanne de Flandre ? Ce sont des géants de la foi ! Rendez-vous le 13 juin pour les redécouvrir...**

## Les géants... de la foi

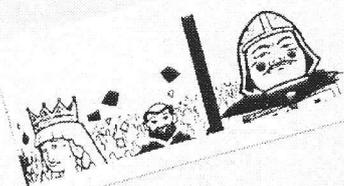
Ils ont pour nom Guillaume de Rubrouck, cardinal Liénart, Saint-Jean Bosco ou Frédéric Ozanam... Ils sont aujourd'hui les «géants de la foi» d'une trentaine de groupes constitués au sein du diocèse de Lille. Parce qu'ils symbolisent la construction sociale du Nord, sa construction religieuse, l'ouverture des frontières ou l'amour de l'autre, parce qu'ils ouvrent tous, par leur exemple, «des chemins pour le XXI<sup>e</sup> siècle», ces géants d'une autre dimension sont ce week-end au cœur d'une célébration originale autour de la cathédrale Notre-Dame de la Treille, à Lille. Deux anniversaires en effet, marque la Treille cette année : les 150 ans de la pose de la première pierre de la future cathédrale, les 750 ans des premiers miracles à l'origine de la dévotion. Pour fêter cela, le diocèse de Lille a imaginé une manifestation animée par le désir de redécouvrir des témoins de la foi chrétienne qui ont marqué la région. C'est ainsi qu'une trentaine de groupe a passé plusieurs mois à imaginer et construire son géant et que ces géants se réuniront en un « village » dimanche au pied de la cathédrale. Les festivités débuteront à 14 h (visite des stands et démonstrations des géants, podium-spectacles, chants et danses méditatives à l'intérieur de la cathédrale, concert de carillon, démonstrations d'artisans et d'artistes, jeux pour petits et grands, célébration de Mgr Defoies, évêque de Lille, suivie d'un lâcher de ballons.

Des géants de la foi plus contemporains seront également au rendez-vous : l'ancien député-maire de Roubaix, André Diligent (pastorale des jeunes de Roubaix), l'auteur-compositeur Odette Vercrysse (chorale des JITI), Mgr Romero (paroisse de Villeneuve d'Ascq)... Le doyenné de Roubaix Nord a même choisi de créer un nouveau personnage : Jeff, le géant du travail ! Dans cette diversité, les géants nous montrent les diverses façons de vivre la foi...

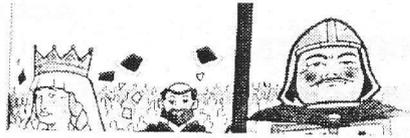
A.S. Hourdeaux

## Symboliser la construction sociale du Nord

Famines, pauvreté, révoltes, mais aussi mobilisation, partage, solidarité. Mouvements ouvriers et premières ébauches de dialogue social. Misère et grandeur de notre passé. De cela sont prêts à témoigner nos «Géants» : Jeanne de Flandre, la Bonne Comtesse, Jef le Travailleur, l'Abbé Lemire, Phillibert Vrau et Louise Nicolle, patrons sociaux, André Diligent, qui, au-delà des partis politiques, veut reconstruire l'avenir d'une cité délitée, Michel Lecomte, l'ami des Petits, Fernand Bouxom et tant d'autres... Les équipes qui les font revivre et les animent seront là pour vous expliquer comment leur Géant a vécu, à son époque, les défis de son temps.

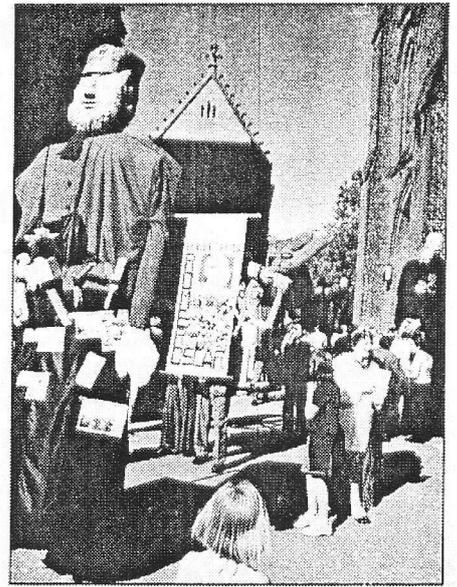


→ Événement

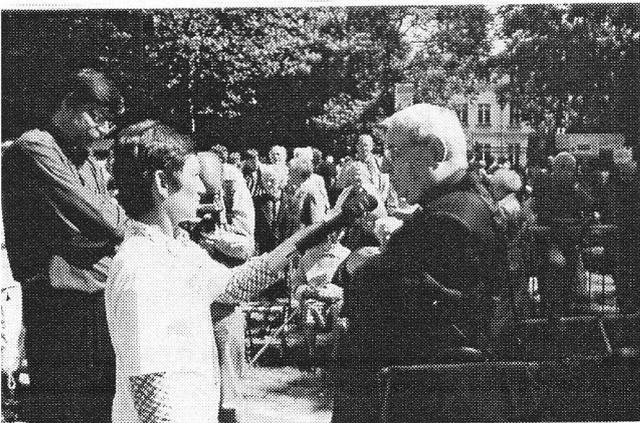
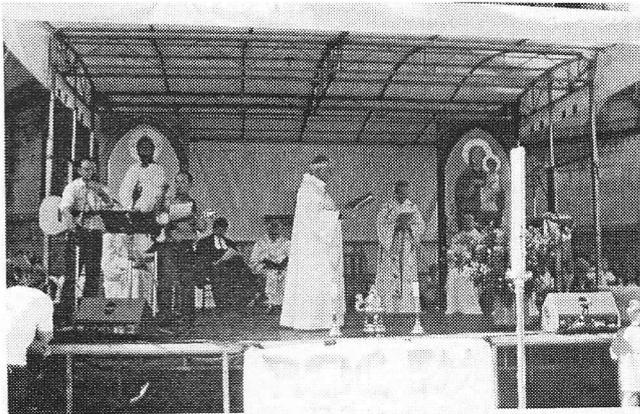


## → Évènement

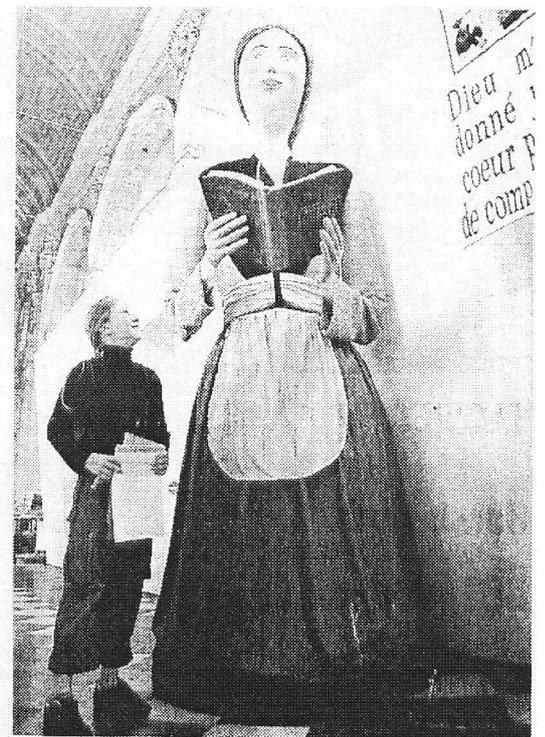
Deux autres géants ont aussi attiré l'attention des spectateurs : Jef le travailleur, personnage représentant les travailleurs licenciés d'aujourd'hui. Ceux qui ne perdent ni la foi ni l'espérance devant des épreuves qui peuplent malheureusement notre quotidien. En fait, ce géant-là nous représente tous, et son cri devant ceux qui, autrefois, ont plaidé sa cause, comme l'abbé Lemire, par exemple, est notre propre cri. Atypique lui aussi, le géant Guy de Bràs, qui représente l'Église réformée ; sa présence atteste la volonté œcuménique qui se vit entre les Églises.



*Jef le travailleur.*



Interview de l'évêque de Lille.  
A gauche, le pasteur Verspeeten



Une trentaine de géants seront exposés demain à la Treille comme Nathalie Dotguites, une sœur lilloise. (Ph H.B.V.)

## PETIT JOURNAL DE NOTRE COLLECTE

Entre le 3 mai et le 18 août 2004, nous avons reçu des dons de 44 de nos abonnés pour un total de 1211 euros (7.944 francs).

En voici la liste :

	euros		
• Alleaume Cécile, à Paris	67	• Fleury Georges, à Vichy (03)	7
• Badénès Monique, à Nantes (44)	25	• Fosset Bernard, à Pantin (93)	7
• Balazuc Cyril, à Paris	17	• Fosset Geneviève, à Sèvres (92)	7
• Baudry Michel, à Roubaix (59)	2	• Gauthier Charles, à Nantes (44)	10
• Blanc Jean-Pierre, à La Ravoire (73)	2	• Gissinger Jacques, à Antony (92)	17
• Broc Jacques, à Carpentras (84)	2	• Guichard Alain, à Paris	117
• Brun Pierre, à Alex (26)	42	• Jung Louis, à Harskirchen (67)	17
• Chailloux Louis, à Courbevoie (92)	17	• Laurent Jeanne, à Calluire (63)	267
• Chasles Emmanuel, à Paris	20	• Lauret Jean, à Paris	7
• Chelini Jean, à Aix en Provence (13)	17	• Lemaître Cyrille, à Rennes (35)	2
• Chometon Georges, à St Bonnet le Chastel (63)	2	• Lemoux Jean, à Levallois-Perret (92)	17
• Chouanière Geneviève, à Paris	17	• Longre Etienne, à Lyon (69)	17
• Clabaut-Lecable Nicole, à Neuilly (92)	67	• Mahias Pierre, à Bordeaux (33)	14
• Clousier André, à Le Neubourg (27)	17	• Maigne André, au Kremlin Bicêtre (94)	17
• Daillet Jean Marie, à Paris	27	• Mestayer Monique, à Douai (59)	17
• Dannenmuller Paulette, à Paris	2	• Minnaert Jacqueline, à Paris	17
• Demaison François, à Villers s/Mer (14)	4	• Normand Pierre, à Sourdon (80)	27
• Denis Raymond, à Pantin (93)	24	• Oudin Jean, à St Maurice (94)	67
• Dubois Georges, à Mantes-la-Ville (78)	17	• Prudhomme Laurent, à Vitry S/Seine (94)	20
• Dubois Jacques, à Boulogne (92)	30	• Saive René, à Neuilly (92)	14
• Dubourg Guillaume, à Clermont le Fort (31)	17	• Teitgen Jeanne, à Paris	7
• Fetrot Aimé, à Epernay (51)	17	• Touquet Germaine, à Paris	67
		Total	1211

Amis donateurs, notre bulletin continue à vivre d'abord grâce à vous : votre apport, complémentaire des abonnements, reste notre principale ressource : 4024 euros (26.396 francs) en 2003 et, du 1<sup>er</sup> janvier au 18 août 2004, 2247 euros (14.739 francs). 2004 sera donc encore une fois une bonne année !

Merci à tous, vous êtes tous merveilleux !

Pour quel avenir ? Nous l'ignorons. Une chose est sûre : vous êtes notre espoir.

J.P.

## "ET DIEU PLANTA LE BAOBAB A L'ENVERS"

Un livre de Jean-Marie Wetzel

Membre de notre amicale et ancien permanent au Secrétariat général du MRP, rue de Poissy, à Paris, Jean-Marie Wetzel vient d'écrire un "roman politique".

Il s'agit d'une fiction inspirée de faits tantôt avérés, parfois arrangés sinon imaginés, que son auteur a peu ou prou vécus au cours de près de 25 années de couverture journalistique de ce merveilleux continent africain imprégné de magie, passion, fétichisme et amour ! Les événements se situent à la fin des années 50 alors que la France, renonçant à sa politique colonisatrice imposée aux territoires d'Outre-Mer, lui a substitué une volonté émancipatrice. Avec un succès mitigé.

Le Sissolande, où se situe l'action, existe-t-il ? Certains pays du continent noir lui ressemblent étrangement. Mais, ne négligeons pas la part d'affabulation glissée dans le puzzle des "ethnies, des luttes partisans, ainsi que dans les images cruelles, terrifiantes, présentes en ces pages. Les baobabs existent, les sorciers redoutables également, tout autant que mygales, serpents et crocodiles sacrés ou ordinaires ! Sans oublier les "aventuriers de Dieu" que sont les missionnaires.

Quant au Roi des Rois, aux hommes politiques, aux femmes de cœur, aux amours métissées ou aux divers personnages noirs ou blancs, ils sont plus ou moins sortis tout armés de l'imagination de l'auteur. Au coin des savanes mystérieuses, troublantes et brûlantes, Légende et Histoire se sont souvent télescopées !

Cet ouvrage est publié aux Editions l'Harmattan, 7 rue de l'Ecole Polytechnique 75005 Paris.

*J.M. Wetzel a été permanent du MRP à Paris de 1950 à 1953, puis à Metz en qualité de secrétaire fédéral en Moselle, tout en assurant le secrétariat personnel de Robert Schuman. Il a fait ensuite une carrière de journaliste à l'Agence France-Presse dans plusieurs pays d'Afrique (Mauritanie, Togo, Ghana, Maroc, Cameroun), puis à Lille et à Toulouse.*

*Il nous a adressé un article sur sa rencontre avec l'abbé Pierre en février 1954. Nous le publierons ultérieurement.*



## Robert Lecourt

### UN HOMME D'APPARENCE FRAGILE

### UNE ŒUVRE DE GEANT

Robert Lecourt est mort le 9 août dans une clinique de Boulogne-Billancourt ; il aurait eu 96 ans le 19 septembre. Depuis plusieurs années, il restait tout à fait lucide, mais il ne pouvait pratiquement plus marcher. Des autres députés qui présidèrent le Groupe MRP à l'Assemblée Nationale durant la Quatrième République (Maurice Schumann, François de Menthon, Edouard Moisan et lui-même), il était le dernier survivant. Cette présidence, il l'assura – en deux périodes – entre novembre 1945 et novembre 1958 durant 7 ans et 5 mois. Un record !

Né en 1908 à Pavilly, en Seine-Inférieure, dans une famille de commerçants, Robert Lecourt va être élève du Collège Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle à Rouen puis étudiant à la faculté de droit de Caen, où il obtiendra son doctorat en droit.

Il choisit la profession d'avocat, qu'il exerce, à partir de 1928, à Rouen puis à Paris...

Mais il est très vite attiré, comme beaucoup de jeunes chrétiens à l'époque, par l'engagement civique et politique. Il adhère au Parti Démocrate Populaire et participe à des réunions publiques houleuses au cours de la campagne électorale de 1936 avec Robert Cornilleau, dont il admire le calme et le talent. Cette année-là, il devient président de la Jeunesse démocrate populaire (section du PDP où les jeunes arrivent en grand nombre).

La guerre venue, il entre dans la Résistance, comme la plupart des militants du PDP. En 1942, il est au comité directeur du réseau Résistance. En 1944, il siège à l'Assemblée consultative provisoire. En octobre 1945, pour l'élection de la première Assemblée Constituante, il conduit la liste MRP dans le 2<sup>ème</sup> secteur de la Seine. Il est élu député, avec le second de sa liste, Jean-Jacques Juglas. Il y sera constamment réélu jusqu'à la fin de la Quatrième République ; lors des élections de 1946, sa liste aura un troisième élu : Josée Dupuis, forte tête dans la Résistance et, militante catholique, elle est professeuse dans une école publique, à Paris...

La personnalité de Robert Lecourt se développe peu à peu. Il est solide, persévérant, toujours présent et toujours dans le coup ; il connaît beaucoup de secrets et certains le redoutent ; d'autant qu'il a de la mémoire ; il sait tenir tête sans effort apparent quand il le faut. Sans être agressif ou violent, car ce n'est pas son tempérament. C'est un homme réfléchi, patient, prudent, réservé, discret ; il préfère la méthode à l'improvisation ; à son avis, la meilleure façon de réussir c'est de savoir s'y prendre. Dans ses combats, toujours renouvelés, pour obtenir une vraie réforme des méthodes de travail parlementaires, il connaît une série d'échecs ; on l'écoute, on le félicite, mais on ne le suit pas, parce que les mauvaises habitudes pèsent trop lourd ; il traverse

quelques périodes de découragement, dues à la fatigue et au sentiment d'avoir trop donné et pas assez reçu. A ce propos, il lui arrive de mettre en cause les députés MRP eux-mêmes, d'annoncer sa démission de la présidence, ce que les députés MRP refusent aussitôt à l'unanimité. Alors, il se reprend, il garde son cap et ses nerfs. En séance publique à l'Assemblée, quand les adversaires du MRP dépassent les bornes – ça arrive souvent aux radicaux – il évite de céder à la colère, il reste froid et il se détend en leur décochant une flèche qui n'est qu'un rappel des faits mais qui leur fait mal. Il le fait sans hargne mais il vise juste.

Bref, au Palais-Bourbon, Robert Lecourt est un homme sérieux, respecté, écouté, mais qui étonne beaucoup car il ne court pas après les portefeuilles et les places ; il est même totalement réfractaire au système du vedettariat, ce qui est "désarmant" dans le milieu politique. Désarmant d'abord pour les médias qui, peu à peu, vont l'oublier ...

Son œuvre est pourtant celle d'un géant. Elle couvre trois périodes et trois domaines : l'action parlementaire et ministérielle, la promotion d'un code de justice pour la Communauté européenne, le respect de la Constitution dans son fonctionnement et de la constitutionnalité des lois.

#### **Le jour et la nuit ... et même le samedi et le dimanche ... et même au mois d'août ou au Nouvel An !**

Présider un groupe parlementaire sous la Quatrième République exigeait un engagement sans limite, qui réduisait à presque rien sa vie personnelle ; surtout quand il s'agissait d'un des groupes les plus importants de l'Assemblée Nationale, comme le Groupe MRP.

Il fallait préparer ses réunions par des réunions du Bureau, le convoquer au rythme rapide des séances publiques, l'informer, le faire délibérer, l'amener à conclure par un vote pour, un vote contre ou une abstention, choisir en quelque sorte même quand il n'en avait pas envie (ce qui était un cas plus fréquent qu'on ne le croit), car un groupe très important devenait l'arbitre dans les décisions prises par une Assemblée, toujours très morcelée, même en s'abstenant de voter. Il fallait au surplus, au niveau de la politique générale, alerter les élus sur les risques encourus, les rassurer lorsqu'ils les exagéraient eux-mêmes, entretenir leur moral

tout en les rappelant à l'esprit communautaire et à la discipline, prévoir à tout moment l'imprévisible autant que le prévisible, l'anormal autant que la normal, les manœuvres des partenaires de la majorité (toujours mouvante) autant que celles des adversaires...

Bien sûr, le président de groupe était assisté de plusieurs vice-présidents (heureusement, car le Groupe MRP a tenu en moyenne 125 réunions chaque année de novembre 1945 à juillet 1958 !) et le MRP en eut d'excellents, dont Edouard Moisan, qui, succédant à Lecourt, fut président du Groupe à partir du 6 novembre 1957...

Il n'empêche : le président n'était jamais loin et il ne décrochait jamais. Il assurait aussi les contacts avec les présidents des autres groupes, avec le chef du Gouvernement, avec les ministres et, au moment des crises ministérielles, avec le chef de l'Etat.

Et ce n'est pas tout : dans son lot présidentiel, Robert Lecourt avait les missions à haut risque. Par exemple, décourager poliment un président du Conseil pressenti par le président de la République mais inadapté pour cette mission, de l'avis du MRP ; ou monter à la tribune pour expliquer un vote difficilement explicable, sur lequel le MRP était hésitant et divisé ; ou encore – le cas est unique mais il pèse lourd dans l'histoire du MRP-, aller dire à Bidault, en mai 1958, qu'à l'issue de leur réunion commune, dans la Salle Colbert, au Palais-Bourbon, les groupes parlementaires et la Commission Exécutive du MRP ont décidé de ne pas voter son investiture.

Cette fonction présidentielle-là, que l'on a tendance dans le public à considérer à tort comme un privilège, Robert Lecourt l'exerça avec talent et sans défaillance durant 7 ans et 5 mois en deux périodes.

- Succédant à Maurice Schumann, qui fut le premier président du Groupe MRP, il assumait cette présidence du 27 juin 1946 (à la suite de l'élection de la deuxième Assemblée Constituante) jusqu'au 26 juillet 1948 ; ce jour-là il devenait ministre de la Justice dans le cabinet formé par le radical André Marie. Dans le cabinet suivant, formé par le radical Henri Queuille le 11 septembre 1948, André Marie était ministre de la Justice mais il démissionna le 13 février 1949 et Queuille le remplaça par Lecourt, jusqu'à la démission de son gouvernement et la formation du cabinet Bidault le 28 octobre 1949. A la présidence du Groupe MRP, François de Menthon succéda à Lecourt le 29 juillet 1948.

En janvier 1952, le radical Edgar Faure offrit à Lecourt d'entrer dans son gouvernement à la Justice ou ailleurs. Il refusa pour une raison qu'il expliqua à ses collaborateurs : il estimait devoir reprendre sa place au sein du Groupe MRP pour tenter une nouvelle fois d'améliorer les conditions de travail et la discipline et d'y freiner les jeux personnels, qui dispersaient les élus en tendances incompatibles avec une action efficace.

- Au début de juin 1952, François de Menthon est élu président de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe, qui siège à Strasbourg ; il doit abandonner la présidence du Groupe MRP et c'est Robert Lecourt qui lui succède, le 11 juin 1952. Cette période de présidence va durer 5 ans et demi, jusqu'au 5 novembre 1957

:Lecourt retourne au ministère de la Justice dans le cabinet formé ce jour-là par le radical Félix Gaillard ; et il conserve ce portefeuille dans le cabinet formé par Pierre Pflimlin (14 mai – 1<sup>er</sup> juin 1958). Il va avoir pour successeur Edouard Moisan.

Sa dernière fonction ministérielle, Robert Lecourt l'exerce dans le cabinet formé par Michel Debré le 8 janvier 1959, qui compte quatre MRP. Avec le titre de ministre d'Etat, il est chargé de la Coopération, à partir du 27 mars, puis, à partir du 5 février 1960, du Sahara, des TOM et des DOM. C'est pour lui une toute nouvelle tâche ; il s'y consacre avec ardeur.

En août 1961, cependant, de Gaulle renonce à garder le Sahara dans la souveraineté française. Lecourt va voir le Général. L'entretien est calme mais bref. Lecourt dit que sa mission n'a plus de justification. De Gaulle en convient. Et l'on se quitte. Lecourt démissionne le 24 août 1961...

Aux élections législatives du 30 novembre 1958 - les premières de la Cinquième République -, il a été réélu député mais dans les Hautes-Alpes, où la fédération MRP l'avait appelé pour tenter de retrouver le siège gagné par Jean Aubin en 1951. Mais en sa qualité de ministre, il a laissé son siège à son remplaçant, un jeune et dynamique agriculteur (il a 32 ans) : Armand Barniaudy, maire de Lagrand (*fidèle adhérent de l'Amicale du MRP*).

A sa sortie du Gouvernement Debré, Robert Lecourt approche de son 53<sup>e</sup> anniversaire. L'idée de revenir au Parlement (à l'occasion d'une élection partielle) l'effleure à peine ; le Parlement n'est plus ce qu'il était, il n'a plus le même rôle.

En revanche, la construction, très lente, de l'Union européenne attire tous ceux qui veulent la relancer. Et Robert Lecourt est de ceux-là. Dans le monde politique, en France et en Europe, sa réputation est grande ; compétence, travail méthodique, indépendance totale d'esprit, convictions européennes solides. En juin 1962, il est nommé juge à la Cour de justice des communautés européennes ; en 1964, il y devient président de chambre ; puis, en 1967, il en est élu président, fonction qu'il va exercer jusqu'en 1976 (il aura alors 68 ans).

En septembre 1979, Alain Poher, président du Sénat, le nomme membre du Conseil constitutionnel en remplacement de Paul Coste-Floret, décédé ; reconduit dans cette fonction en février 1980, il la gardera jusqu'en février 1989.

Quel exemple ! Quarante cinq ans d'intense activité dans la vie publique, entre la Libération et une retraite tardive ...

Robert Lecourt était aussi un fidèle adhérent de l'Amicale du MRP.

**Jacques Parini**

*En 1951, la querelle scolaire provoqua une rupture durable entre le MRP et la SFIO, qui empêcha la reconstitution d'une véritable majorité parlementaire jusqu'à la fin de la Quatrième République. Lecourt ne s'en fit jamais une raison et dans les années 60 il entreprit un travail secret de conciliation avec les adversaires de l'aide publique à l'école privée, en liaison avec le Vatican, qui aboutit à un accord dont s'inspira ensuite le Gouvernement Debré.*

*Lecourt a écrit un livre sur ce sujet : "Entre l'Eglise et l'Etat : concorde sans concordat" (1978)*



## Pierre de Chevigné UNE SERIE D'ECLAIRS DANS SA CARRIERE UNE FIDÉLITÉ AU MÉPRIS DES DANGERS

Le comte Pierre de Chevigné est mort le 4 août à Biarritz, à l'âge de 95 ans (fils d'un officier de marine, il était né le 16 juin 1909 à Toulon).

Dans les rangs du MRP, son image était celle d'un militaire, conscient que la discipline peut être mise en cause par un cas de conscience, d'un ami véritable dont la fidélité est d'autant plus vive qu'elle lui coûte cher, d'un noble, chez qui priment la noblesse du cœur et la simplicité.

En revanche, sa sensibilité politique apparaissait moins nettement, et, chez les militants et les élus MRP, on se l'expliquait aisément : s'il ne s'intéressait guère aux idéologies, c'est qu'il avait un tempérament pragmatique (mot ainsi défini dans *Le Petit Larousse* : « fondé sur l'action, la pratique et cautionné par l'efficacité »).

A l'issue des élections législatives du 17 juin 1951 (réalisées avec un mode de scrutin de liste auquel l'apparement des listes donne un caractère majoritaire), les élus MRP se trouvent classables en trois catégories (voir le « MRP vous parle ! » n° 90-91) : ceux qui doivent leur succès à une alliance à gauche, ceux qui ont choisi une alliance à droite, ceux qui ont réussi en contractant une alliance de troisième Force, à droite et gauche. Cela paraît déjà compliqué, mais, mentalement, ça l'est encore plus, car ceux qui ont été élus grâce à une alliance avec la droite ne souhaitent pas forcément entrer dans une majorité de droite et vice-versa pour les autres.

Une question préalable se pose donc pour le Groupe MRP avant la formation d'un nouveau gouvernement (on aboutira à un second cabinet Plevin le 11 août) : où se situe-t-il sur l'échiquier parlementaire ? On en discute et on tourne en rond ; personne ne propose un choix clair et net. Toutefois, à la réunion du 11 juillet (voir notre n° 90-91 page 27), le pragmatique Chevigné fait une observation en s'inspirant de la géométrie : si le Groupe MRP veut se situer au centre, explique-t-il, il doit être indépendant de la droite et de la gauche et il ne doit choisir de s'allier avec l'une ou l'autre, si les circonstances l'y obligent, qu'en fonction de l'intérêt général et pour une durée dont il sera le seul juge.

Cette observation-mathématique en quelque sorte est accueillie sans murmures ... Mais le Groupe MRP, qui va faire un choix en se prononçant pour l'adoption rapide d'un projet d'aide aux écoles publiques et privées (loi Barangé instituant une allocation scolaire pour tous les élèves des écoles primaires) aura beaucoup de mal ensuite à retrouver sa liberté de manœuvre. Mais Pierre de Chevigné n'y sera pour rien et, après la disparition du MRP, il sera un fidèle adhérent de l'Amicale jusqu'au dernier jour.

### Une série d'éclairs

- Officier sorti de Saint-Cyr au début des 1920s, Pierre de Chevigné quitte l'armée en 1934 ; il a d'autres idées en tête.

- En 1935 (il a 26 ans), il est élu maire de son petit village, Abitain, dans les Basses-Pyrénées. Il le restera durant 30 ans.
- Mobilisé en 1939 comme capitaine de réserve, il est cité trois fois à l'ordre de l'Armée lors de la campagne (sanglante) de France.
- A la fin de juin 1940, il se rend à Londres, où il se met à la disposition du Général de Gaulle.
- En septembre, il est envoyé au Moyen-Orient et, avec le grade de colonel dans les Forces Françaises Libres, il participe en juin 1941 à la dure campagne de Syrie.
- En 1942 et 1943, il dirige à Washington la mission militaire de la France Libre ; il prend part au ralliement des Antilles en 1943.
- En 1943 et 1944, de Gaulle lui confie des fonctions encore plus importantes : chef d'état-major des Forces Françaises Libres en Grande-Bretagne, puis délégué militaire du général de Gaulle dans les territoires libérés (juin-octobre 1944) ; c'est lui qui, en juin 1944, dirige les opérations de la tête de pont de Bayeux (où débarque de Gaulle) ; il est ainsi le premier officier français à exercer un commandement en France libérée.
- 1945 : il suit l'avance alliée jusqu'à Nancy et de Gaulle le fait Compagnon de la Libération le 9 octobre 1945 (il a 36 ans). Puis il entre en politique : il est élu conseiller général du canton de Sauveterre-de-Béarn, puis député des Basses-Pyrénées, à la tête de la liste MRP (qui obtient un second élu, Jean Tinaud... et qui en aura un troisième en 1946, Jean Errecart). Il conservera ce siège jusqu'à la fin de la Quatrième République.
- 1945-47 : il dirige, à Paris, le quotidien « Ce matin-Le Pays ».
- 1947-1950 : il est Haut-Commissaire de France à Madagascar où vient d'éclater une rébellion dont les premières victimes sont les colons français. Il rétablit l'ordre dans la Grande-Ile, dans des conditions qui lui vaudront, ensuite, des critiques sévères. Lors des événements, il ne fait qu'appliquer les directives du gouvernement, qui sont approuvées, au moins par le silence des groupes de la majorité. Il s'agit des gouvernements dirigés par Robert Schuman, André Marie, Henri Queuille et Georges Bidault. Au sein du Groupe MRP, des débats auront lieu mais à

propos de projets d'amnistie pour certains émeutiers et pour certains de leurs dirigeants, dont quelques élus malgaches du deuxième collège. On parlait encore très peu de décolonisation au Palais-Bourbon...

- De 1951 à 1954, Pierre de Chevigné est secrétaire d'Etat à la Guerre (Armée de Terre) successivement dans le 2<sup>e</sup> cabinet Pleven, le 1<sup>er</sup> cabinet Edgar Faure (Bidault est alors vice-président du Conseil, ministre de la Défense nationale), le cabinet Pinay, le cabinet René Mayer, le cabinet Lanuel.

- En mai 1958, quand éclate à Alger le putsch politico-militaire, il y a peu de volontaires dans le monde politique pour prendre le portefeuille de la Défense nationale dans le gouvernement que s'efforce de constituer Pierre Pflimlin. Celui-ci sollicite Pierre de Chevigné, qui accepte aussitôt cette mission périlleuse et

il l'assume noblement, sans céder aux pressions que l'on devine.

J.P.

\* \*  
\*

### Décès de Gérard Dally

Gérard Dally, qui créa le secrétariat du Groupe MRP au Conseil de la République, puis fut membre du cabinet ministériel de Jean-Marie Louvel (Industrie et Commerce) avant d'entrer dans le privé, est décédé chez lui, à Villers-sur-Mer (Calvados) le 11 juin.

C'était un fidèle adhérent de l'Amicale. Il participait régulièrement à ses assemblées générales, aussi longtemps que sa santé le lui permit.

### Un hommage à Robert Lecourt venu des Hautes-Alpes

Notre ami Edouard Roux, de Gap, a adressé à Jacques Mallet le texte de la lettre de condoléances qu'il venait d'envoyer à la famille de Robert Lecourt.

*Chers amis,*

*Nous apprenons avec beaucoup de peine le décès de Robert Lecourt.*

*Dans les moments difficiles que vous traversez toute notre famille désire apporter à chacun d'entre vous, son affection.*

*Ce que nous perdons aujourd'hui, c'est plus qu'un ami, c'est une conscience.*

*Nous avons découvert, au milieu de toutes sortes de péripéties, un homme exceptionnel que seul le rêve pouvait nous le faire imaginer, parce que jamais une pensée d'intérêt et d'ambition personnelle ne l'avait effleuré, parce qu'il ne se mêlait à aucune cause qui ne soit vraiment juste.*

*Il avait pour chacun d'entre nous un peu de ce sentiment instinctif de fraternité rayonnante.*

*Pour nous, il était d'abord l'un de ces hommes qui ont apporté le plus au MRP.*

*Sa foi et sa passion, son intelligence et son éloquence, son désintéressement et sa générosité orientaient tout naturellement son action. C'était également un rassembleur de fraternité et d'idéal. Il était de ceux qui, dans les moments difficiles de la vie politique, étaient capables de rassembler les énergies et les bonnes volontés.*

*C'était un homme de conviction qui ne transigeait pas facilement.*

*C'était aussi l'homme des responsabilités. Rarement, un homme n'aura autant séduit ses concitoyens en raison des différentes fonctions qu'il a exercées.*

*Son parcours dans tout ce qui touche la justice est exceptionnel et édifiant.*

*Mais à côté d'un homme d'une telle dimension, et pour lui permettre de réaliser ses objectifs il fallait une équipe solide, qu'il avait su créer dans notre département.*

*Nous gardons des souvenirs communs qui en s'accumulant ont construit une amitié qui est toujours restée fidèle.*

*Ma femme n'a cessé de me dire que jamais elle n'avait rencontré, même parmi nos amis, un homme politique de cette qualité.*

*Il nous a fait aimer la politique dit-elle. C'était un gentleman.*

*Sa foi religieuse, son discret dévouement se sont unis dans une absolue pureté. Nous sommes fiers de l'avoir connu.*

*Au moment de le quitter à jamais, disons-lui combien sa vie simple et droite est une grande leçon.*

*Il demeurera un bel exemple de ce que peuvent réaliser des hommes dévoués à leurs concitoyens et à leur pays. ...*

### DEUX CENTIEME ANNIVERSAIRE DU COLLEGE STANISLAS

A Notre-Dame, le 18 septembre, le cardinal Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, a célébré une messe d'action de grâces à l'occasion du deux centième anniversaire de la création, à Paris, du Collège Stanislas.

Parmi les "collégiens" de Stanislas, il y eut des personnages qui devinrent célèbres, tel Marc Sangnier qui y créa le Sillon... en 1894, il y a cent dix ans !

La messe a été suivie d'une réunion amicale dans l'établissement et d'un dépôt de gerbe sur la tombe du soldat inconnu à l'Arc de Triomphe.

### UNE PLAQUE COMMEMORATIVE SUR L'ANCIENNE RESIDENCE PARISIENNE DE ROBERT SCHUMAN

A Paris, Robert Schuman habitait dans le 7<sup>e</sup> arrondissement, 6 rue de Verneuil.

Une plaque commémorative vient d'être apposée sur l'entrée du bâtiment le 22 septembre par une délégation conduite par M. Philippe Leroy, sénateur, président du Conseil général de la Moselle.

Cette cérémonie a été suivie d'un cocktail au Sénat.

# HISTOIRE SECRETE

## des députés MRP

### JUILLET-AOUT-SEPTEMBRE 1954

#### L'ISOLEMENT PARLEMENTAIRE DU GROUPE MRP Les Accords de Genève sur l'Indochine

Après l'investiture de Pierre Mendès-France et la formation de son gouvernement (les 18 et 19 juin 1954), le Groupe MRP de l'Assemblée Nationale se trouve parlementairement isolé, pour la première fois depuis sa création au lendemain de l'élection de la première Assemblée Constituante intervenue le 21 octobre 1945.

Cette situation toute nouvelle fait l'objet, en juillet 1954, d'une série de débats au Bureau national, à la Commission exécutive, au Groupe et au Comité national, convoqué pour les 10 et 11 juillet : quels enseignements en tirer, quelles actions préparer, avec qui, comment évaluer la durée de cet isolement ?

La majorité qui vient de se former à l'Assemblée Nationale est très large (419 voix sur 626) et l'opposition déclarée (sous la forme de votes contre) est très réduite (47 dans le scrutin d'investiture, 8 dans le scrutin sur la composition du gouvernement).

Mais elle est pleine de contradictions : elle compte dans ses rangs, pour un peu plus de la moitié, des élus favorables à ce qu'on appelle alors le "dirigisme" dans les domaines économique et social : communistes et progressistes, socialistes, les 10 républicains populaires et les IOM, au nombre de 15, qui ont voté l'investiture, quelques radicaux et une quinzaine d'UDSR (sur 25), un tiers des Républicains Sociaux (25 sur 75) ; mais elle est peu représentée au sein du gouvernement (six ministres "pleins" seulement, dont le MRP Robert Buron, sur seize peuvent être classés dans cette catégorie des "dirigistes") ;

- elle est divisée en deux parties à peu près égales sur la politique d'émancipation ouverte en Afrique du Nord, notamment en Tunisie, où la situation reste critique ; Mendès-France est favorable à cette émancipation mais c'est dans son propre parti, le Parti radical, qu'il se heurte aux plus vives résistances ;
- dans cette majorité composite, tous attendent de Mendès-France qu'il gagne son pari et obtienne l'arrêt des hostilités en Indochine pour le 20 juillet à la Conférence de Genève, mais, en même temps, tous le mettent sous surveillance, les uns pour qu'il assure le vote de la CED, les autres, mieux renseignés, pour qu'il en assure l'échec ;
- pour la première fois depuis la Libération, la majorité gouvernementale repose sur deux bases antagonistes : d'une part l'extrême gauche et une partie de la gauche démocrate, d'autre part les gaullistes et les "libéraux" (dans le domaine économique et social), deux blocs qui se trouvent unis seulement par le réflexe nationaliste anti-CED.

Autrement dit, la majorité mendésiste de juin 1954 est une majorité de circonstances qui, à l'épreuve des événements, (la guerre d'Algérie va commencer quatre mois après la paix en Indochine), sera incapable d'arrêter le déclin du régime et d'empêcher le succès du putsch politico-militaire de mai 1958...

Cela dit, l'isolement du Groupe MRP n'est pas total durant cet été 1954 ; la compétence, la présence, l'efficacité des députés républicains populaires leur conservent une participation très importante dans les réformes discutées au Parlement.

C'est vrai notamment lors de la discussion du projet de loi relatif à "diverses dispositions d'ordre financier", qui apporte des progrès parfois décisifs (et durables) dans la législation financière, économique et sociale.

Le rapport de la Commission des Finances est présenté par Henri Dorey, son rapporteur général-adjoint (député de Belfort, Dorey sera le président du dernier Groupe MRP, de décembre 1960 jusqu'à la dissolution de l'Assemblée Nationale en octobre 1962. Dans les débats en séance publique, les orateurs MRP sont écoutés avec intérêt, comme avant la crise politique : Pierre Gabelle (Loiret), Jean Catrice (Nord), Jules Catoire (Pas-de-Calais), André Burlot (Loir-et-Cher), Lionel de Tinguy (Vendée), Paul Gosset (Nord), René Charpentier (Marne), Pierre Elain (Mayenne), Clément Taillade (Tarn) ...

Ainsi, Pierre Gabelle obtient-il, le 6 juillet, par amendement du projet gouvernemental, que les personnes physiques puissent déduire, dans la limite de 0,5% de leur revenu imposable, les versements effectués au profit d'œuvres ou d'organismes d'intérêt général, de caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social ou familial.

Qui s'en souvient ? On connaît bien aujourd'hui (en 2004) l'importance de cette innovation pour le développement des activités sociales et culturelles en France et ailleurs !

#### Mardi 6 juillet 1954 ; 56<sup>e</sup> réunion du Groupe MRP dans l'année 1954. Indochine et CED.

La séance est ouverte à 14 heures sous la présidence de Robert Lecourt.

Celui-ci annonce qu'il se propose de déposer au nom du Groupe une série de propositions de loi sur le **fonds de reconversion économique et de réadaptation de la main d'œuvre, un plan quadriennal d'équipement**

**sanitaire et social, la création de comités économiques et régionaux** (les deux premiers textes ont été préparés par Louvel, Bacon et Paul Coste-Floret quand ils étaient membres du gouvernement). Toutes ces propositions sont conformes aux demandes du Congrès national, précise-t-il.

Il demande à Bacon, qui a été ministre du Travail, s'il peut déposer un texte sur la **conciliation dans les conflits collectifs du travail**.

**Paul Bacon** répond que le MRP a déjà déposé un texte sur ce sujet, signé par Henri Meck. Le texte qu'il a lui-même préparé quand il était ministre du Travail n'apporte rien de neuf.

**Jean Cayeux** demande que le MRP dépose en outre un texte sur **l'organisation de la protection civile.**

**Jean-Marie Louvel** pense à un texte sur **l'électrification des campagnes** ; à l'Industrie, il a préparé un décret sur ce sujet mais ce décret est en panne aux Finances.

Le Groupe en vient ensuite à la situation politique et à l'aggravation de la situation internationale. Le débat est ouvert par **Robert Lecourt.**

Le calendrier gouvernemental prévoit un débat sur la CED mais au-delà du 15 août seulement, date à laquelle on peut craindre que le réarmement de l'Allemagne ne soit entrepris. Nous devons penser dès maintenant à ce que nous dirons après le 20 juillet (date-butoir fixée par Mendès-France lui-même pour la Conférence de Genève sur l'Indochine).

**Lionel de Tinguy.**- Je déplore la discrétion des dirigeants du MRP. Les positions nettes sont les meilleures : ou bien Mendès France fait une bonne politique et le MRP doit clairement s'en rapprocher, ou bien sa politique est mauvaise et le MRP doit le proclamer.

**Paul Coste-Floret.**- Notre position a été clairement définie par Lecourt à la tribune il y a quelques jours : attente jusqu'au 20 juillet. C'est une position forte ; gardons-la.

**Robert Bichet.**- Non, car le MRP risque ainsi de laisser Mendès obtenir la paix en Indochine contre l'abandon de la CED. Il faut surveiller de près ce que fait Mendès et éviter d'être mis devant le fait accompli, en avertissant l'opinion publique qu'il y a danger.

**Paul Gosset.**- Le MRP ne doit pas gêner le gouvernement jusqu'au 20 juillet mais, au Comité national du 11, il devrait alerter l'opinion sur la dégradation de la situation internationale.

**Jean-Marie Louvel.**- Une précision : jamais le Gouvernement Laniel n'avait décidé d'évacuer le sud du delta (décision prise par Mendès).

**Jean Catrice.**- Je pense que le MRP doit rester dans l'attente jusqu'au 20 juillet. Je rappelle que Mendès s'est engagé à ne pas abandonner la CED. Les interventions des Belges et des Allemands dans le débat amènent l'opinion française à s'éveiller au problème de la CED et à se rapprocher de notre position. Attendons le 20 juillet.

**Jean Letourneau.**- A propos du problème de l'évacuation du sud du delta, je tiens à dire que Mendès, contrairement à ce qu'il dit aujourd'hui, n'était pas lié par la décision du Comité de la défense nationale d'il y a un mois ; il n'a donc pas agi en exécuteur testamentaire comme il le prétend... Je pense que les conditions dans lesquelles se prépare le cessez-le-feu annoncent des difficultés considérables : Mendès sera-t-il libre de choisir sa politique européenne ? Certainement pas ! Le cessez-le-feu durera aussi longtemps que la France ne ratifiera pas la CED. Le problème indochinois était la clé de la politique internationale française : il fallait affirmer la volonté de la France de résister en Indochine pour conserver notre liberté d'action.

**André Burlot.**- Le calendrier Mendès ne va-t-il pas renvoyer en octobre le débat sur la CED ?

**Henri Bouret.**- Mendès s'en tient au contrat d'investiture : il croit que la France - puissance occupante en Allemagne - peut empêcher le réarmement allemand. Moi je note d'ailleurs qu'Adenauer parle plus de souveraineté nationale que d'Europe.

**Maurice Schumann.**- Le problème actuel est celui de l'isolement de la France ou de sa participation à des alliances, condition de sa sécurité. En Indochine, l'arrangement valable sera celui qui sera admis par le Vietnam et garanti par les Etats-Unis. Autrement ce serait un Munich qui en entraînerait d'autres. Quel est dès maintenant le bilan de Mendès ? Le rétablissement du front anglo-américain contre la France en Europe ; la rupture avec nos petits alliés européens ; la mise en difficulté d'Adenauer, fervent de l'Europe contre le nationalisme (Von Paulus réclame une armée allemande autonome !) En fait, la France ne fait déjà plus partie du groupe directeur atlantique. Mendès ne renverse pas les alliances ; il les détruit à une vitesse record.

**Lionel de Tinguy.**- Après une telle déclaration, je ne comprends plus les silences du MRP !

**Alfred Coste-Floret.**- Je redoute que la France n'aille rapidement vers l'isolement diplomatique.

**André Colin.**- Je peux parler ici au nom du Bureau National du MRP. Mes soucis sont les mêmes que les vôtres. Le Gouvernement Mendès est né avec l'isolement parlementaire du MRP. C'est un signe ! Le pays est inquiet. Il s'attendait à une amélioration de la situation ; il se demande aujourd'hui quelles seraient les conséquences d'un abandon de la politique européenne ... J'estime qu'il faut respecter la trêve politique jusqu'au 20 juillet mais veiller en même temps à ce que l'avenir ne soit pas compromis. C'est pourquoi le Bureau national envisage de rendre publiques ses inquiétudes ; il a pensé à un article de leader et aux motions du Comité national.

Il fait une brève communication sur la composition de la Commission exécutive en l'absence de ministres MRP

**Henri Bouret.**- Quelle est la situation de Buron et de Monteil membres du Gouvernement Mendès-France ?

**André Colin.**- Ils étaient membres de la Commission exécutive en qualité de représentants du Groupe. Comme ils ne sont plus membres du Groupe, il ne sont plus membres de la Commission exécutive.

Le Groupe accepte la proposition de Colin sur les cinq ministres sortants : leur entrée dans la Commission exécutive.

Le 9 juillet, le Groupe MRP tient sa 57<sup>e</sup> réunion à partir de 14 heures.

Son président, **Robert Lecourt**, fait deux communications :

- il a été reçu le matin même par Edgar Faure, ministre des Finances et des Affaires économiques, à qui il a demandé de ne pas maintenir sa politique de blocage des salaires ;
- le Bureau du Groupe a reçu les députés MRP qui ont voté l'investiture de Mendès et leur a appliqué le "rappel à l'ordre" prévu par le Règlement du Groupe en cas d'indiscipline de vote.

**Mardi 20 juillet à 14 heures ; 58<sup>e</sup> réunion, présidée par Lecourt : Joseph Dumas fait une communication sur le Congrès des socialistes européens.**

Joseph Dumas, député MRP de la Seine, membre du Mouvement des Socialistes Européens, revient du congrès que celui-ci vient de tenir à Milan.

Il en souligne l'intérêt.

Les socialistes allemands, dit-il, affirment que la Section française de ce mouvement est sous l'obédience du MRP et non pas de la SFIO.

Il ajoute :

- Il est vrai que les jeunes du MRP y prennent une place importante aux dépens des socialistes, qui hésitent à faire un choix sur la CED.

Le Groupe délibère ensuite sur la filiation et la légitimation des enfants adultérins (Henri-Louis Grimaud et Germaine Poinso-Chapuis) et sur le financement de l'allocation-vieillesse agricole (René Charpentier, Francine Lefebvre, Maurice-René Simonnet, Maurice Lucas).

**Jeudi 22 et vendredi 23 juillet : 3 réunions sur les Accords de Genève et le cessez-le-feu en Indochine.**

La réunion prévue pour jeudi à 14 heures se situe avant le discours de Mendès-France. Elle est ouverte avec retard, dans l'attente de Bidault.

**Robert Lecourt**, qui préside, indique que Bidault a l'intention d'intervenir dans le débat public ; à son avis, Bidault doit être le porte-parole du Groupe.

**Georges Bidault** donne lecture de son projet d'intervention et le soumet à la critique des membres du Groupe.

La discussion est ouverte.

**Pierre Abelin**, qui vient de faire un séjour à Genève.- J'ai rencontré de nombreuses personnalités françaises et étrangères. Je considère que le Vietnam est perdu ; la population du Nord, la plus nombreuse, va en effet imposer sa loi à celle du Sud après les élections. J'ai écouté les membres de la délégation française à la conférence. On y accueillait avec faveur la possible entrée du Vietminh dans l'Union française. On y parlait d'un télégramme du général Ely déclarant à Mendès-France qu'il ne pouvait plus défendre le Tonkin. Je me suis étonné de la satisfaction béate des Anglais. Les diplomates français considèrent que la solution retenue est la meilleure possible, sauf en ce qui concerne la ligne de démarcation. Ils s'attendent à une initiative sur le problème allemand. La presse est dans la joie (victoire de la paix). Les Américains sont préoccupés.

**Joseph Dumas**.- Je regrette que dans son projet de discours Bidault n'indique pas la solution qu'il aurait fallu choisir au cours des huit années de guerre.

**Robert Schuman**.- Je rappelle que dans cette guerre la France n'a jamais demandé de renforts étrangers. Je crois souhaitable que Bidault adapte son texte à ce fait... Je retiens aussi un aspect constitutionnel du problème : pouvons-nous abandonner un territoire de l'Union française ou du moins le neutraliser ? Certainement pas. Mais alors ? En entrant dans l'Union française, le Vietminh renoncerait-il à ses alliances ?

**Charles Barangé**.- Je souhaiterais plus de modération dans le texte de Bidault, qui parle trop d'un Munich. Davantage de modération serait utile politiquement ; le

discours en aurait même plus d'audience dans l'opinion publique.

**Maurice Schumann**.- Sur les élections, sur le contrôle et sur la garantie, les trois points fondamentaux des Accords, la délégation française s'est ralliée aux thèses de l'adversaire ; dans ces conditions, on pouvait obtenir un accord sans délai ! Il n'y a pas de garantie américaine. Les demandes de notre Comité national ne sont pas satisfaites. L'entrée du Vietminh dans l'Union française entraînerait à brève échéance la sortie de l'Union française des alliances occidentales.

**Jean Catrice**.- Le discours de Bidault est trop dur. Je rejoins Barangé.

**Paul Gosset**.- Oui, moi aussi je trouve dangereux de trop parler de Munich. Nous, MRP, avons-nous toujours agi pour éviter les conditions de l'accord intervenu à Genève ?

**Jacques Fonlupt-Espéaber**.- Je ne crois pas à l'argument de Robert Schuman sur le problème constitutionnel : il s'agit d'un cessez-le-feu et non pas d'un traité... La déclaration américaine n'équivaut pas à une absence de garantie... Nous payons aujourd'hui les lâchetés communes de la Nation. Il faut plus de modération dans nos commentaires.

**Robert Bichet**.- Ne nous laissons pas influencer par la passion de l'opinion publique ! Jugeons au fond : les conditions politiques de l'accord sont inacceptables. Nous sommes entrés dans le neutralisme. Que ferons-nous si la Tunisie et la Maroc demandent le même statut que celui de l'Indochine ?

**Pierre-Henri Teitgen**.- Le MRP veut-il se déterminer en fonction des attaques dont il est menacé ou en fonction du problème en soi ? Qui peut assurer que ces Accords seront respectés dans un an ? Que restera-t-il de la présence française en Indochine ? Rien ! On vient d'installer le neutralisme en Asie. On va nous proposer de l'installer demain en Europe. Les Russes poursuivront leur tactique et peu à peu les pions de l'Occident seront tous neutralisés.

**Pierre Schneider**.- J'approuve Bidault. Je souhaite toutefois que des corrections de forme soient apportées à son texte, pour tenir compte des interventions qui viennent d'être faites à ce sujet.

**Pierre Pflimlin**.- J'approuve le fond du texte Bidault, car nous devons refuser un virage de notre politique extérieure vers le neutralisme ; mais je souhaite certaines modifications de forme et j'aimerais que Bidault réclame la recherche de nouvelles garanties, afin de donner une coloration moins négative à l'ensemble des Accords. Je souhaite une atténuation des formules polémiques.

**Alfred Coste-Floret**.- Il est difficile de critiquer les Accords en eux-mêmes, car ils devaient fatalement être mauvais. Mendès-France, malgré lui, a dû placer le problème dans un cadre international, comme le voulait Bidault ; mais la conjoncture internationale s'est modifiée avec Mendès.

**Robert Schuman**.- J'approuve Pflimlin.

**Georges Bidault**, répondant aux demandes qui viennent de lui être faites.- Je ne peux pas prononcer un discours moins vif. Je considère que l'on nous entraîne vers la pente fatale. Il faut dire "non", sans attendre. Personnellement, je n'aurais pas signé ces Accords. Peut-être aurais-je obtenu plus ; je n'en suis pas sûr. Je crois que la méthode du pari employée par Mendès-France n'était pas la meilleure.

**Henri Bouret**.- Je veux rappeler les deux soucis du Groupe durant ces derniers mois : sécurité du corps expéditionnaire, sécurité des amis de l'Union française. Cette sécurité est

acquise par les Accords. Que pouvions-nous obtenir de plus ? Nous avons perdu l'Indochine le jour où Mao Tsé Toung est entré à Pékin. Certes, les Accords consacrent un recul de la France et de l'Occident, mais ce recul était-il évitable ? Il faut maintenir la solidarité occidentale. Mendès l'a dit et l'a fait, autant qu'il était possible. Nous risquons de faire un nouveau procès d'intention. J'aurais souhaité que le MRP sortît de son isolement aujourd'hui.

**Fernand Bouxom.**- J'estime inopportun que le Groupe procède à un vote sur le texte de Bidault.

**Maurice Schumann.**- La conclusion de ce texte pourrait être faite de l'ordre du jour que nous propose Pflimlin.

**Francine Lefebvre.**- Je demande la rédaction d'une motion et sa mise aux voix.

**Paul Coste-Floret.**- Je suis favorable au dépôt d'un ordre du jour exprimant notre position pour l'opinion publique.

**Paul Hutin-Desgrées.**- J'approuve Pflimlin. Il serait périlleux de parler d'un Munich. Les analogies historiques sont fallacieuses. Sans les Accords de Genève, où en serions-nous dans six mois ?

Conclusion du débat : le Groupe se prononce pour le dépôt d'un ordre du jour en séance publique, conçu à partir du projet Pflimlin.

**Pierre Pflimlin**, qui a quitté la réunion, revient et donne lecture de son texte :

*"L'Assemblée Nationale,*

*Adresse l'hommage de la reconnaissance nationale aux combattants qui, pendant sept ans, ont lutté dans l'honneur pour les justes causes de l'Union Française et la sauvegarde du monde libre.*

*Enregistre avec satisfaction le fait que la négociation de Genève, engagée pour affirmer la persévérante volonté de paix du peuple français, ait abouti à arrêter l'effusion du sang.*

*Invite le gouvernement à engager sans délai l'action qui reste nécessaire pour renforcer les chances de paix et écarter les menaces qui pèsent sur les amis de la France, en assurant aux Etats associés une protection efficace fondée sur la solidarité plus étroite et organisée des nations du monde libre.*

*Et repoussant toute addition,  
Passe à l'ordre du jour."*

Ce texte est déposé dans la soirée du 22.

## **Seconde réunion consacrée aux Accords de Genève (la 60<sup>e</sup>) vendredi 23 juillet à partir de 14 heures sous la présidence de Robert Lacourt.**

En préambule, des observations sont faites sur l'ordre du jour parlementaire, qui vient d'être préparé par la Conférence des présidents, avec la participation de Mendès-France.

Sur une question de Moisan, représentant du Groupe MRP, le président du Conseil a dit que le débat sur la CED viendrait dans la semaine précédant le 15 août. Cependant, Mendès a dit à de Tinguy qu'il ne donnerait aucune indication sur la forme que prendrait ce débat avant le vote de son projet de redressement économique (avec pouvoirs spéciaux accordés au gouvernement).

Ces informations renforcent la méfiance du Groupe MRP.

Elles amènent A. Coste-Floret et Francine Lefebvre à faire observer qu'il serait dangereux d'accepter un vote sur le rapport Defos du Rau visant à une réforme constitutionnelle, en deuxième lecture, avant le débat sur

la CED ; ce projet traite en effet du décret de clôture et de la majorité qualifiée requise pour la ratification des traités. C'est aussi l'avis de Fonlupt-Espéraber. Dumas propose de demander des explications à Mendès. Selon P. Coste-Floret, "la forme de notre opposition d'aujourd'hui doit être définie en fonction du débat sur la CED." Fonlupt-Espéraber croit possible d'obtenir de Mendès la promesse de mener à son terme le débat définitif sur la CED avant les vacances (NDLR : *il se trompe*). De Tinguy, au contraire, craint que le débat ne soit pas mené à son terme. Reille-Soult appuie Dumas et Fonlupt : le MRP serait battu dans un vote de procédure. "Oui", admet P. Coste-Floret. Moisan ne croit pas que Mendès soit disposé à escamoter la CED par le moyen du décret de clôture. Selon Lecourt, toute initiative isolée du MRP sur l'Europe serait vouée en ce moment à l'échec, car, sur ce point, radicaux et socialistes se trouvent neutralisés. Il pense que le MRP obtiendra des éclaircissements lors de la discussion du projet économique. A propos de la discussion de la révision constitutionnelle, ajoute-t-il, nous avons une arme ultime : le refus de la révision.

Le Groupe en vient à des communications de Jean Catrice et d'André François-Mercier, membres de la Commission spéciale chargée de suivre la Conférence de Genève sur l'Indochine.

**Jean Catrice.**- La guerre d'Indochine était militairement perdue. L'évacuation d'Hanoi était impossible, en raison de la menace de désertion des soldats vietnamiens. Une offensive du Vietminh sur Hanoi aurait provoqué un nouveau Dien Bien Phu. La première division formée avec les hommes du contingent n'aurait pu arriver avant le 15 août, trop tard pour sauver Hanoi. J'espère que Bidault aura pu modifier certains passages de son discours. J'approuve l'ordre du jour préparé par Pflimlin.

**A.F. Mercier.**- Je suis arrivé à des conclusions opposées à celles de Catrice. On a laissé croire aux troupes qu'elles seraient abandonnées... L'annonce de la rentrée américaine à Genève a fait diminuer les prétentions du Vietminh (du 13<sup>e</sup> au 17<sup>e</sup> parallèle). Mieux eût valu maintenir la solidarité occidentale dès le début. La situation ne serait pas aussi compromise. Mendès a voulu aller trop vite et aboutir coûte que coûte.

## **Troisième réunion, consacrée aux Accords de Genève (la 61<sup>e</sup>) vendredi 23 juillet à partir de 18h45**

Cette réunion, présidée par Edouard Moisan, se situe après les ultimes réponses de Mendès-France et le dépôt d'un ordre du jour présenté par Yvon Delbos, président du groupe radical, qui approuve les déclarations du Gouvernement.

**Jean Cayeux.**- Pourquoi n'avons-nous pas répondu aux affirmations inexactes de Mendès-France ? ... Je souhaite que Letourneau n'intervienne pas dans le débat en séance publique. Je préfère une explication de vote faite au nom du Groupe.

**Alfred Coste-Floret.**- Il nous est impossible de voter le texte de Delbos, qui approuve les déclarations du Gouvernement : ces déclarations appellent de sérieuses réserves ; Mendès, en particulier, n'a pas répondu à la question de Bidault sur la garantie américaine. En outre, l'article 5 des Accords

interdit en fait la participation des Etats associés à un pacte du Sud-Est asiatique ; il fait référence à la Charte des Nations Unies, que l'URSS et la Chine interprètent à leur façon, comme le prouve la dépêche de l'Agence Tass.

**Paul Couston.**- Ne pas voter le texte Delbos serait avouer une amertume. Après le discours de Bidault, le MRP a intérêt à le voter.

**Fernand Bouxom.**- Je suis de cet avis. Ne pas voter le texte Delbos c'est dire que l'on préfère continuer la guerre.

**Robert Schuman.**- Je suis sensible à ce que dit Bouxom. En votant le texte Delbos, nous enlèverions beaucoup d'atouts à nos adversaires. Evitons l'isolement.

**Henri Meck.**- Nous pouvons facilement expliquer nos réserves. Nous n'avons pas à nous laisser intimider.

**Georges Bidault.**- Il faut dire non tout de suite quand on veut dire non ! Si le MRP vote l'ensemble du texte Delbos, je serai contraint de considérer ce vote comme un désaveu. Si nous avons toujours écouté l'opinion publique, nous n'en serions pas là. Si l'on ouvrait vraiment le dossier de l'Indochine, on verrait que nous avons raison. Réservons l'avenir. J'invite le Groupe à s'en tenir au texte de Pflimlin.

**Paul Coste-Floret.**- Je pense que la proposition Bouxom ne désavoue pas Bidault. Je reprends l'argumentation de Robert Schuman : il faut éviter l'isolement du MRP, dans l'intérêt même de la CED.

**Pierre-Henri Teitgen.**- Je note que le Groupe approuve le cessez-le-feu mais ni les Accords ni les déclarations de Mendès-France. C'est pourquoi il a déposé le texte Pflimlin. Alors, suffit-il d'un débat habile pour que le Groupe abandonne sa position ? Voter le texte Delbos, ce serait approuver aussi l'argumentation de Chambrun et de Palewski.

**Fernand Bouxom.**- Je note cependant que le texte Delbos n'exprime pas la confiance au Gouvernement.

**Paul Bacon.**- Je suis favorable à la thèse de Bouxom. J'aurais préféré que Bidault ne parlât point : on en a fait une cible. La proposition Bouxom est conciliable avec les demandes de Bidault et de Teitgen.

**Pierre Gabelle.**- Voter l'ensemble du texte Delbos serait tout de même un aveu de faiblesse. Votons la priorité au texte Delbos mais abstenons-nous sur le fond.

**Lionel de Tinguy.**- J'approuve Gabelle. Je ne comprends pas la thèse de Paul Coste-Floret.

**Robert Bichet.**- J'appuie Gabelle. La division du Groupe serait pire que son isolement.

**Robert Lecourt.**- Personne en ce moment n'est sûr d'avoir raison. L'avenir dépend de ce que fera le Gouvernement. Je me rallie à la proposition de Gabelle. En effet, si nous approuvons l'ensemble du texte Delbos, l'opinion ne retiendra que ce seul vote, qui sera exploité. Au surplus, l'attitude proposée par Gabelle nous aiderait dans le proche avenir.

Décision : le Groupe votera la priorité pour le texte Pflimlin, puis pour la priorité au texte Delbos ; le Groupe demandera ensuite le vote par division du texte Delbos et votera les premiers paragraphes, il votera contre le paragraphe approuvant les déclarations du Gouvernement ; il refusera de voter l'ensemble ; il s'abstiendra sur l'ensemble ; l'explication de vote en séance sera faite par Alfred Coste-Floret.

**Edouard Moisan.**- Je fais appel à la discipline de vote.

**Robert Schuman.**- Moi aussi.

**Jean Letourneau.**- Je voulais intervenir en séance mais je suis prêt à y renoncer.

**Edouard Moisan.**- Letourneau est seul juge.

En séance publique, peu après, le Gouvernement recueille une forte majorité, mais, par le contenu du texte qu'elle adopte, cette majorité traduit son manque d'assurance ; contrairement à la tradition dans ce genre de débat, elle n'exprime pas sa confiance au Gouvernement.

La priorité est refusée au texte Pflimlin par 385 voix contre 180.

L'alinéa du texte Delbos approuvant les déclarations du Gouvernement est adopté par 455 voix contre 86 (dont le MRP).

L'ensemble du texte Delbos est voté par 462 voix contre 13.

Il y a 134 abstentions.

Sur les 86 députés MRP, 70 s'abstiennent, 15 votent pour, 1 (A.F. Mercier) vote contre.

Parmi les 135 modérés (Indépendants, Paysans, ARS), 68 votent pour.

Jean Letourneau, après Georges Bidault, a fait, à titre personnel, une intervention très remarquée et même très appréciée par la majorité.

Cette majorité n'a d'ailleurs pas explicitement approuvé les Accords de Genève : le texte Delbos précise que l'assemblée "affirme ... sa volonté de défendre, dans le cadre des accords conclus, les Français et les populations indochinoises amies de la France."

Après le débat sur les Accords de Genève, le 23 juillet, et dans l'attente de la discussion du projet de CED, qui aura lieu fin août, l'Assemblée Nationale consacre ses travaux à des problèmes sociaux, économiques et financiers, notamment au **financement des prestations familiales agricoles** et au projet de loi - basé sur l'octroi de **pouvoirs spéciaux au gouvernement** - relatif à "l'équilibre financier, l'expansion économique et le progrès social".

Le Groupe MRP délibère sur le financement des prestations familiales agricoles au cours de trois séances, tenues les 27, 29 et 30 juillet (62<sup>e</sup>, 63<sup>e</sup> et 64<sup>e</sup>) sous la présidence de Robert Lecourt.

Pour exposer ce sujet, qui devient très vite politique et fait apparaître la "majorité sociale" de l'Assemblée (inchangée depuis le tripartisme), nous nous référons aux procès-verbaux des réunions du Groupe, comme d'habitude, mais aussi au Bulletin d'information (numéros 62 et 63).

Dans son projet de budget annexe des prestations familiales agricoles pour 1954 (elles concernent les salariés agricoles mais aussi les exploitants), le radical Edgar Faure, ministre des Finances et des Affaires économiques, imagine un système de surcompensation, consistant à prélever en année pleine 22 milliards sur les fonds des caisses d'allocations familiales du régime général.

Le problème ainsi posé, note Edouard Moisan, est analogue à celui qui a entraîné le retrait d'Antoine Pinay dix-huit mois auparavant, à ceci près que Pinay limitait la compensation à l'intérieur du régime général.

Dès l'ouverture du débat en séance publique, le 29 juillet, le clivage politique apparaît : une motion préjudicielle, préparée par la Commission du Travail et invitant le gouvernement à présenter un autre mode de financement, est repoussée par 307 voix contre 297 (MRP,

socialistes et communistes). Au nom du Groupe MRP, Jean Cayeux et Edouard Moisan ont soutenu la motion.

L'établissement du principe d'un transfert au profit d'un régime quelconque des excédents comptables des caisses d'allocations familiales du régime général, a exposé Moisan, rendrait impossible pour l'avenir une augmentation des prestations et pourrait même aboutir à les réduire, sans pour autant rien apporter aux agriculteurs, la trésorerie devant de toute façon, actuellement, prendre à sa charge les 11 milliards demandés.

Le 30 juillet, deuxième échec pour le gouvernement : par 311 voix (MRP, IOM, socialistes, communistes), l'Assemblée rejette le prélèvement de 11 milliards pour le second semestre. Cependant, Edgar Faure demande une seconde lecture et négociation. Avec habileté. Il obtient le vote de son texte par 315 voix contre 193 (MRP et communistes). Les IOM et les socialistes ont changé de camp...

**Redressement économique et pouvoirs spéciaux** : le Groupe MRP y consacre trois réunions (la 65<sup>e</sup>, la 66<sup>e</sup> et la 68<sup>e</sup>) les 3, 5 et 10 août (sur la question de confiance posée par Mendès-France).

A la réunion du 3 août, présidée par Edouard Moisan, **Lionel de Tinguy** présente l'ensemble du texte.

- Ces pouvoirs spéciaux permettraient de bouleverser le régime des prestations familiales.
- Mendès-France n'envisage rien pour les salaires avant octobre, alors que Laniel prévoyait un relèvement en juillet.
- Je vois dans ce projet des dangers d'inflation. Les moyens dirigistes sont insuffisants pour aboutir au succès.

**Robert Lecourt**, président du Groupe, vient d'être reçu par Mendès-France, à la demande de celui-ci.

Sur la CED : Mendès veut le débat en août ; il accepte une réunion des Six pour le 15 août ; la solution retenue donnera satisfaction aux partisans de l'Europe.

Sur les prestations sociales ; il veut "en conserver le total".

Sur les salaires : il pense à une augmentation des salaires, non uniforme, en octobre, avec une majoration du salaire minimum analogue à celle décidée par Laniel.

Sur l'Afrique du Nord : il est plus inquiet à propos du Maroc qu'à propos de la Tunisie.

Selon Robert Lecourt, sur les dix points du Congrès MRP de Lille, huit au moins sont contenus dans le projet gouvernemental. Il y a là, bien sûr, dit-il, une intention politique. Il remarque que si, sous le gouvernement Laniel, ces mêmes objectifs n'ont pas été atteints, ce fut en raison de l'attitude d'Edgar Faure, auteur du projet actuel.

A son avis, techniquement, avec quelques réserves, le Groupe MRP ne peut pas s'y opposer.

A la réunion du Groupe du 5 août, présidée par Robert Bichet, **Lionel de Tinguy** poursuit un exposé critique du projet :

- le projet ne fait pas les choix nécessaires ;
- l'équilibre financier n'est pas assuré ;

- les dispositions sociales font craindre une régression ;
- les mesures économiques sont plus libérales ...qu'économiques.

Dès 8 heures 30, le matin du mardi 10 août, sous la présidence de Robert Lecourt, le Groupe MRP délibère sur son vote lors du prochain scrutin sur **la question de confiance**.

**André Burlot**.- Je ne voterai pas le projet, en raison de l'adoption de l'amendement des socialistes prévoyant un contrôle de l'autofinancement.

**Maurice Lucas**.- La vraie question, c'est : pouvons-nous faire confiance à ce gouvernement ?

**Maurice Schumann**.- Je suis favorable aux thèses financières et économiques de Mendès mais je pose la même question : pouvons-nous faire confiance ? Je crois que le rendez-vous pris pour le 24 août au sujet de la CED sera tenu mais je note que Mendès n'a toujours pas choisi sa solution ! Nous pouvons même craindre une formule qui équivaldrait à la renaissance de l'armée allemande. A ce propos, je me rappelle la thèse permanente de l'entourage de Mendès ... Je crains l'abandon de la Tunisie : il aurait fallu que l'autonomie interne fût accordée contre un contrat d'association à l'Union française (*Mendès-France, accompagné du maréchal Juin a fait son voyage à Tunis le 31 juillet*). Le MRP va-t-il passer de l'opposition au soutien sans participation ?

**Fernand Bouxom**.- Si l'on voulait examiner tous les projets possibles d'un gouvernement, on ne lui voterait jamais la confiance ! Si Mendès hésite sur la CED, le MRP doit se rapprocher de lui pour peser sur sa décision. Voter contre signifiera que nous n'avons plus l'espoir de réussir.

**Charles Barangé** (rapporteur général de la Commission des Finances).- Le projet de Mendès est conforme à la doctrine économique du MRP... C'est grâce à Mendès lui-même que le MRP a obtenu des améliorations, notamment l'amendement de Pierre Gabelle interdisant au gouvernement, dans l'exercice des pouvoirs spéciaux, de réduire les prestations sociales ou familiales... Le MRP doit voter la confiance, sur ce projet, sans scrupule ni trouble.

**Robert Schuman**.- J'estime que la confiance qui nous est demandée s'applique seulement au projet qui nous est soumis. D'autres problèmes se poseront dans les jours prochains. La CED viendra en discussion ; on risque d'arriver au néant à l'issue du débat. On en tirera argument pour une nouvelle Conférence à Quatre, qui partira de la table rase, mais cela est pour demain. Mieux vaut aujourd'hui accepter ce qui est acceptable. Il serait dangereux d'anticiper dès maintenant sur la CED.

**Paul Gosset**.- J'étais disposé à voter la confiance, pour chercher un rapprochement avec Mendès, mais celui-ci n'a pas répondu aux questions que Pflimlin lui a posées en séance. Au surplus, pourquoi Mendès a-t-il posé la question de confiance pour l'adoption de son projet économique et financier ? C'était inutile ! Je voudrais entendre Mendès dans ses réponses ...

**Lionel de Tinguy**.- Oui, le MRP n'a pas encore assez de garanties pour s'engager.

Le Groupe MRP décide de suspendre sa réunion et de la reprendre après avoir entendu les réponses de Mendès.

La réunion du Groupe MRP est rouverte à 10h45 ce mardi 10 août, sous la présidence de Maurice Lucas.

**François Reille-Soult.**- Le projet répond aux préoccupations du MRP. Renverser le gouvernement retarderait le débat sur la CED.

**Paul Coste-Floret.**- Je suis favorable au vote de la confiance pour deux raisons : 1° au moment de l'investiture de Mendès, Lecourt avait annoncé l'appui du MRP pour le redressement économique ; 2° le vote de confiance n'engage pas le MRP dans la majorité gouvernementale, mais il démontre qu'il existe dans l'Assemblée une majorité nouvelle, à la veille du débat européen et cela peut influencer la pensée du gouvernement.

**Pierre Gabelle.**- Le texte qui nous est soumis est acceptable, il est conforme aux objectifs du MRP. Refuser de le voter serait opter pour la droite.

**François de Menthon.**- Je suis favorable au vote de confiance, pour des raisons politiques : 1° Mendès n'a pas les moyens financiers nécessaires et il n'a pas fait le choix entre une politique d'expansion et celle d'assainissement, c'est vrai, mais le MRP conserve des garanties ; le MRP aura plus de poids sur le Parlement, sur le Gouvernement et sur l'opinion pour obtenir l'adoption de la CED s'il vote aujourd'hui la confiance.

**Joannès Dupraz.**- J'approuve Coste-Floret et Gabelle.

**Joseph Dumas.**- De Menthon m'inquiète. Où va le Groupe ? J'estime que Mendès fait trop de promesses faciles, je crains ses véritables intentions sur la CED.

**Pierre Schneider.**- Je suis favorable à un vote positif ; c'est l'occasion de jeter un pont entre nous et les socialistes.

**Henri Bouret.**- Le vote de confiance est un vote politique qui postule un choix entre des politiques. Faisons cesser cette petite guerre !

**Robert Lecourt.**- L'objectif du MRP, c'est l'adoption de la CED. Tous ses efforts doivent y tendre. Or, le projet économique est acceptable. Cela dit, le MRP a refusé l'investiture de Mendès par crainte d'un abandon de la CED ! Son opposition, depuis, a été payante : le projet de Mendès a repris les 10 points du Congrès de Lille et le Gouvernement a décidé de faire venir le débat sur la CED le 24 août. Certes, aucune garantie n'a été donnée sur le fond mais il n'est pas question d'en obtenir aujourd'hui. L'essentiel est de peser sur l'orientation du Gouvernement. Il ne s'agit pas de prendre un tournant politique. Le MRP restera libre à l'égard du Gouvernement et il sera plus fort.

**Lionel de Tinguy.**- Je demande que notre explication de vote, en séance, soit inspirée de ces considérations.

Décision : par 26 voix contre 13 et 9 abstentions, le Groupe MRP décide de voter la confiance.

### Trois semaines d'agitation et de désordre au Palais-Bourbon

Tenue le 6 août à partir de 14 heures, sous la présidence d'Henri Lacaze, la 67<sup>e</sup> réunion (en 1954) du Groupe MRP est consacrée à la discussion des propositions de la Conférence des présidents, où le MRP était représenté par Edouard Moisan.

**Robert Lecourt.**- Je crois que le MRP approche du but. Il doit donc rester calme. C'est devant la Conférence que Mendès-France a annoncé lui-même la date du 24 pour la CED.

**Robert Schuman.**- Je souhaite que Mendès nous la confirme en séance.

**Jean Cayeux.**- Il serait plus facile de l'obtenir de Le Troquer, président de l'Assemblée.

**Fernand Bouxom.**- Disons-le nous-mêmes en expliquant notre vote !

**Robert Lecourt.**- Non, il serait dangereux de passionner le débat. J'estime inutile toute initiative du Groupe.

Le Groupe décide de voter les propositions de la Conférence, sans condition.

Cependant, le mardi 10 août, le programme des travaux de l'Assemblée revient au centre de la crise qui agite le gouvernement et sa majorité.

En séance, un dirigeant très influent du Parti radical, Léon Martinaud-Déplat, attaque violemment Mendès-France au sujet de son voyage-surprise du 31 juillet à Tunis. Accompagné du maréchal Juin, le président du Conseil, ce jour-là, a déclaré devant le Bey : 'L'autonomie interne de l'Etat tunisien est reconnue et proclamée sans arrière pensée par le gouvernement français ...'

Mendès lui réplique vivement et il demande que le débat sur la Tunisie - réclamé d'urgence par Martinaud-Déplat - soit renvoyé au 27 après la discussion de la CED ; il précise qu'il donnera au vote de ce renvoi le sens d'une approbation de l'action qu'il a menée dans le passé à propos de la Tunisie et des responsabilités qu'il vient de prendre.

Autre problème dans la mise au point du programme parlementaire : le moment est-il venu de discuter en deuxième lecture le projet de révision constitutionnelle (modifié par le Conseil de la République), rapporté par **Joseph Defos du Rau**, député MRP des Landes. Le député radical Vincent Badie, a déposé une motion visant à renvoyer ce débat après la discussion sur la CED.

Ce 10 août, le Groupe MRP a consacré deux réunions (la 69<sup>e</sup> et la 70<sup>e</sup>) à ces questions de calendrier, où chacun croit voir les intentions maléfiques de son adversaire la première s'ouvre à 15 heures sous la présidence de Robert Lecourt, la seconde à 20 heures 20 sous la présidence d'Edouard Moisan.

**A la réunion de 15h.** **Jean Cayeux** est favorable à la motion Badie ; Il est hostile au système de l'investiture à la majorité simple du président du Conseil, réintroduit par le Conseil de la République. **Paul Coste-Floret** demande de voter la motion. "Si la motion est votée sans le MRP, ce vote sera interprété comme une marque d'hostilité à la CED", dit-il.

**Francine Lefebvre** est du même avis. Si la CED n'est pas discutée d'urgence, son adoption peut attendre six mois, avec la navette entre les deux assemblées. Et ce délai de six mois peut être utilisé par les communistes pour organiser des troubles. Selon **François de Menthon**, au contraire, mieux vaudrait voter d'abord la réforme dans l'intérêt de la CED. **André Colin** rappelle son hostilité au contenu de la réforme. Il rejoint les craintes de F. Lefebvre. **De Menthon** craint pour le MRP l'accusation de chercher à esquiver la réforme. **Robert Lecourt** estime qu'il faut encore réfléchir ! Il craint plus le veto que la lenteur du Conseil de la République.

A la réunion de 20h20, on parle principalement de la politique tunisienne.

**Robert Lecourt.** - Je fais appel à la maîtrise de soi. Notre objectif essentiel est la CED. Nous en sommes proches. Si nous nous laissons guider par la nervosité générale, nous risquons de compromettre cette chance. Dans le vote sur le renvoi de l'affaire tunisienne, évitons de voter contre, abstenons-nous.

**Pierre-Henri Teitgen.** - Oui ! Une âpre lutte interne agite le Parti radical. Et je note, avec regret, que Mendès continue à s'en prendre au MRP le jour où le MRP lui vote la confiance. C'est inélégant. Dans le vote, abstenons-nous. Nous ne pouvons pas approuver une politique qui n'a pas été débattue. Nous ne savons pas non plus ce qui en sera fait et nous ne pourrions pas la contrôler.

**Joseph Dumas.** - Je ne comprends plus ! La politique de Mendès en Afrique du Nord, c'est celle du MRP. Et Mendès a attaqué Martinaud-Déplat et non pas le MRP ! Laissons Mendès et Martinaud se débrouiller entre eux !

**Jacques Fonlupt-Espéaber.** - Oui, Mendès vient d'attaquer Martinaud et non pas le MRP. Si nous renversons Mendès, Martinaud sera le gagnant. Certes, Mendès a manqué de sang-froid mais il y a les raisons données par Lecourt.

**Paul Coste-Floret.** - J'approuve la déclaration de Mendès à Tunis, je désapprouve la méthode de Mendès et j'ignore ce que je ferai dans le scrutin ... Cependant, Mendès ayant attaqué les gouvernements précédents au sujet de la Tunisie, j'estime que le MRP doit s'abstenir.

**Francine Lefebvre.** - Je rappelle que c'est Martinaud qui a fait échouer la politique émancipatrice de Robert Schuman en Tunisie. Aujourd'hui, Mendès cherche à faire condamner Martinaud par le Parti radical. Votons pour lui !

**François Reille-Soult.** - Oui ! Au surplus, prononçons-nous en fonction du problème au fond.

**André Colin.** - Je rappelle que nous venons de faire un pari : faire vivre le Gouvernement Mendès pour avoir le 24 août prochain le débat sur la CED... Cependant, le MRP n'a pas à assumer une politique qu'il ne connaît pas. La solution est l'abstention.

**Fernand Bouxom.** - Je voterai le renvoi pour rester logique.

**Lionel de Tinguy.** - Je voudrais voter contre mais je serai discipliné si le Groupe garde son unité. Je crois que la politique tunisienne de Mendès est une politique d'abandon.

**Maurice Schumann.** - J'approuve les principes de la politique tunisienne de Mendès mais je redoute sa méthode : il aurait fallu négocier l'autonomie interne contre l'adhésion à l'Union française. Nous ne pouvons donc pas approuver ce qui a été fait. Je propose l'abstention unanime.

**François de Menthon.** - Je fais la même proposition, bien que je sois tenté par le vote contre. Je désapprouve la méthode de Mendès et le ton de son discours.

Le Groupe, en conclusion, décide de s'abstenir et charge **Pierre Schneider** d'expliquer cette abstention.

Il en revient ensuite à la motion Badie repoussant le débat constitutionnel après celui sur la CED. **Lecourt** indique que l'URAS et l'ARS (ex-RPF), la

SFIO et le PC la voteront. A son avis, le meilleur moyen d'enlever tout caractère anti-européen à ce vote consiste, pour le MRP, à la voter lui aussi.

Le Groupe en décide ainsi.

En séance, le 11 août, l'Assemblée adopte la motion Badie par 360 voix contre 161 (Indépendants et Paysans, ARS et une partie du RGR (radicaux et UDSR), le Groupe MRP ne prenant pas part au vote... alors qu'il a décidé la veille de voter pour.

Le Bulletin d'information du Groupe n° 69 daté du 123 août explique ainsi ce changement : "le Groupe a estimé vaine la querelle qui a éclaté au sujet de la liaison entre la révision constitutionnelle et la CED. En effet, comme l'a expliqué dans les couloirs Paul Coste-Floret - à qui le président de séance, M. Gaston Palewski, avait refusé la parole dans des conditions inadmissibles -, la motion Badie est inefficace du point de vue où se place son auteur lui-même... Du point de vue pratique, il est bien difficile de dire si les adversaires de la CED avaient intérêt ou non à éviter le vote de la révision préalablement à l'examen de la CED. Sur ce point M. Badie était en désaccord avec M. Prelot, qui avait exposé sa thèse, mardi, dans le journal "Combat".

*Subtilités, désordre, illogisme ... L'Assemblée, de la Tunisie à la CED et de la CED à la révision constitutionnelle, est en pleine crise de nerfs !*

A sa 71<sup>e</sup> réunion, le mercredi 11 août, à partir de 14 heures, sous la présidence de Robert Lecourt, le Groupe MRP se consacre à des textes législatifs :

- sur le regroupement des dates des élections (le Groupe se montre défavorable à une nouvelle prolongation du mandat des sénateurs) ;
- sur la revalorisation individuelle des rentes d'accident du travail en fonction de l'évolution du coût de la vie (initiative d'**Henri Meck**).

Le 13 août, l'Assemblée se contredit elle-même en revenant sur les résolutions qu'elle a prises trois jours plus tôt, en ce qui concerne les dates de débats sur la Tunisie et sur la CED.

En effet, la conférence des présidents modifie le programme des prochains travaux de l'Assemblée de la façon suivante :

- Tunisie, Maroc et comptoirs français de l'Inde les 26 et 27 août ;
- CED, du 28 au 31 août.

Mendès, présent à la conférence, a défendu le 24 pour la CED, mais il n'a été soutenu que par le MRP ! Finalement, le MRP, représenté par **Moisan**, s'est rallié au 28.

-**Moisan** ne pouvait agir autrement, déclare **Lecourt** à la 72<sup>e</sup> réunion du Groupe, ouverte le vendredi 13 août à 14 heures, sous la présidence d'**Henri Lacaze**. Le vote essentiel aura lieu sur des motions préjudicielles, précise-t-il, donc avant un éventuel scrutin de confiance sur la Tunisie.

Au cours de cette même réunion, le Groupe délibère sur une série de sujets : participation de l'Assemblée aux frais des secrétariats des groupes parlementaires, prestations familiales agricoles, redressement économique et pouvoirs spéciaux, aménagement de la Durance ...

L'inscription au budget de l'Assemblée Nationale d'une subvention destinée à faciliter le fonctionnement du

**secrétariat collectif de chaque groupe parlementaire** (celui du Groupe MRP compte une dizaine de salariés) est une initiative du Bureau du Groupe MRP, que le Bureau de l'Assemblée accepte de mettre en application dès ce mois d'août 1954. La subvention annuelle est fixée à 4000 francs par député. A cette époque, le député n'a ni assistant ni secrétaire payé par l'Administration ; pour son courrier, il s'adresse à un secrétariat collectif de l'Assemblée compétent et gratuit, mais qui ne correspond pas à toutes ses obligations. Un secrétariat de groupe, dont les membres sont recrutés par le Bureau du groupe et travaillent sous le contrôle du président du Groupe assisté d'un secrétaire général "administratif" (non parlementaire lui-même mais très politique), est nécessaire à son bon fonctionnement. C'est vrai pour tous les groupes.

Sur le projet relatif aux **prestations familiales agricoles**, qui revient devant l'Assemblée en dernière lecture, **Lionel de Tinguy** indique que le texte du Conseil de la République est meilleur que celui de l'Assemblée, sans être entièrement satisfaisant puisqu'il maintient une sur-compensation provisoire de six mois.

Selon **Francine Lefebvre**, cela est suffisant pour que le MRP ne vote pas le projet. Oui, dit **Jean Cayeux**, le texte du Conseil est dangereux. **Maurice Lucas** aimerait mieux un vote pour, avec des réserves, pour éviter d'être mal compris par le monde agricole. **Edouard Moisan** note que **la doctrine du MRP est en jeu** : les prestations familiales sont-elles une prime d'assistance ou un salaire différé ? Selon **de Tinguy**, on peut voter le texte, avec des réserves. **Pierre Gabelle** préfère l'abstention. **F. Lefebvre** : "Nous pourrions voter pour, mais seulement en cas de risque d'un échec du projet."

Décision : le Groupe fait confiance à ses représentants en séance pour mesurer ce risque.

En séance, par 315 voix (dont le MRP) contre 294, l'Assemblée rejette un amendement de la Commission de l'Agriculture tendant à reprendre, au sujet de la durée de la sur-compensation, le texte voté en première lecture. Le texte du Conseil, moins dangereux, se trouve ainsi adopté.

Le Groupe en vient aux **pouvoirs spéciaux**, examinés eux aussi en deuxième lecture.

A la demande d'**Henri-Louis Grimaud** (Isère), il décide de voter le texte du Conseil de la République : la réforme judiciaire (faillite, liquidation judiciaire, hypothèques ...), qui est urgente, sera réalisée par décret après simple avis des commissions de la Justice des deux assemblées.

Enfin, après un exposé de **Jean Aubin** (Hautes-Alpes) sur le **projet d'aménagement de la Durance**, dont **Jean-Marie Louvel**, ministre de l'Industrie et du Commerce, présent à la réunion, dit qu'il coûtera de 50 à 60 milliards de francs, le Groupe ouvre un débat.

**Paul Couston** (Vaucluse).- Je pense que les travaux seront entrepris par EDF, qui peut y consacrer 10% de ses crédits d'investissement.

**Jean-Marie Louvel**.- EDF n'a pas le droit de commencer les travaux.

**Jean Aubin**.- Si !

**Germaine Poinso-Chapuis** (Bouches-du-Rhône).- Les pouvoirs spéciaux vont permettre au Gouvernement d'agir.

**Pierre Mouchet** (Haute-Savoie).- On a déjà réalisé une tranche de travaux et transféré 80 familles.

**Jean-Marie Louvel**.- Je crains une nouvelle affaire de Tignes et de nouveaux scandales : ce qui intéresse les habitants, c'est de vendre leurs terrains au plus haut prix à EDF. La priorité devrait être donnée au Rhin et au Rhône.

**Henri-Louis Grimaud**.- Le projet relatif à la Durance est d'intérêt national.

**Paul Couston**.- Dans le Vaucluse, on se préoccupe des effets de la sécheresse sur la culture des primeurs.

**Lionel de Tinguy**.- Il y a des aspects étranges dans ce projet. J'estime à 50.000 francs le coût de l'irrigation d'un hectare, au départ.

**Robert Lecourt**.- Posons au ministre des questions sur des abus éventuels. Le vote du Groupe en faveur du projet sera important. Que nos amis intéressés s'en rendent compte et comprennent le prix de la solidarité ! A eux d'en tirer une leçon pour les autres débats !

Décision : le Groupe votera le projet.

Le même jour, sur le rapport de **Jean Aubin**, présenté au nom de la Commission de la Production industrielle, l'Assemblée l'adopte.

Courte réunion du Groupe MRP le jeudi 26 août à 14 heures (la 73<sup>e</sup>), sous la présidence de Robert Lecourt. **Jacques Fonlupt-Espéraber** présente les grandes lignes de l'interpellation qu'il doit développer sur la **Tunisie**. **Alfred Coste-Floret** souhaite une allusion à la méthode contestable de Mendès. Fonlupt répond qu'il le fera. **Jean-Jacques Juglas** (Lot-et-Garonne) fait un exposé sur le débat relatif aux comptoirs français de l'Inde. **Maurice Schumann** dit qu'il approuve la déclaration faite par Robert Buron, ministre de la France d'outre-mer dans le gouvernement Mendès-France. **Alfred Coste-Floret** rend compte de l'audition du président du Conseil par les commissions compétentes.

## *Rappel*

*Tous ces débats au sein du Groupe MRP sont totalement inédits*

*Faites le savoir aux professeurs et aux étudiants qui s'intéressent à l'histoire !*

*Ils y découvriront ce qu'il ignorent encore à propos du MRP ...*

# LA CED MISE EN ECHEC

## Rappels

• Au début de 1952, on peut prévoir que le projet de traité visant à créer une Communauté européenne de défense sera achevé au printemps. Le Gouvernement décide donc de consulter l'Assemblée nationale (élue le 17 juin 1951) pour savoir si elle approuve la politique européenne qui a inspiré ce projet (Edgar Faure, président du Conseil, a été investi le 17 janvier 1952 ; Robert Schuman est ministre des Affaires étrangères, assisté de Maurice Schumann, secrétaire d'Etat ; Georges Bidault est vice-président du Conseil, ministre de la Défense nationale). La SFIO n'est pas représentée au Gouvernement, mais son groupe parlementaire a voté l'investiture.

• Le scrutin a lieu le 19 février 1952 : l'Assemblée approuve le projet de traité instituant la CED par 327 voix contre 287. Cette majorité est celle de la Troisième Force (entre RPF et PC) mais Guy Mollet n'a évité l'éclatement du Groupe SFIO (il a compté 34 voix pour et 32 contre au sein du groupe à sa réunion du 16 février) qu'en faisant prévoir le refus d'inclure l'Allemagne dans l'OTAN ...

• Le traité de CED est signé à Paris le 27 mai 1952, sous la responsabilité d'un nouveau gouvernement, dirigé par l'Indépendant Antoine Pinay (qui a été investi, sans obtenir les voix socialistes, le 6 mars 1952). La majorité gouvernementale n'est plus la même ; elle compte davantage d'adversaires de la CED, notamment des RPF. Et la division au sein de la SFIO s'accroît. Le renouvellement du succès parlementaire obtenu le 19 février n'est donc pas assuré.

Le 26 mai (la veille du 27), Robert Schuman a signé les Accords de Bonn (intervenues entre les trois puissances occidentales occupantes), qui établissent la « pleine autorité » de l'Allemagne occidentale et lui permettent ainsi d'être partenaire de la CED, à côté de la France, de l'Italie et du Benelux.

• La CED prévoit l'organisation :

1° d'une armée européenne commune aux Six (et ouverte aux autres), dotée de contingents nationaux (des « groupements » de 12 à 13.000 hommes) ; d'un Haut-Commissariat, équivalent d'un ministère, contrôlé par une assemblée politique élue ; d'un budget militaire concernant la défense européenne ;

2° d'un pouvoir politique supra-national responsable devant une assemblée élue.

Ce problème d'un pouvoir politique européen a été débattu à Strasbourg, en novembre 1951, à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe. A la demande de François de Menthon et de Pierre-Henri Teitgen (qui sont membres de cette assemblée), un amendement aux « statuts de l'Europe », voté par 37 voix contre 34, a posé le principe de la création de ce pouvoir exécutif.

Il sera de nouveau examiné à la Conférence des Six tenue à Rome en février 1953. A cette occasion, Georges Bidault, qui aura succédé à Robert Schuman au Quai d'Orsay depuis la formation du Gouvernement René Mayer le 8 janvier, dira à ses collègues qu'il ne se sent pas lié par les décisions qu'ont pu prendre certains délégués français.

• Successivement, les gouvernements Pinay, Mayer et Laniel recherchent une entente avec les socialistes avant de soumettre au Parlement le projet de ratification du traité de Paris. Ils échouent et la France se trouve, en 1954, dans la situation qui était prévisible : les Etats-Unis vont équiper une armée nationale allemande si l'attente se prolonge.

**Le contexte du traité est pourtant amélioré au printemps 1954 grâce à l'activité diplomatique française.**

Ainsi, à l'initiative d'Anthony Eden, secrétaire d'Etat au Foreign Office, les délégués des Six sont amenés à signer à Paris, le 13 avril, avec le représentant britannique, une **Convention de coopération entre la Grande-Bretagne et la future CED**, complétée par une déclaration commune lue à la Chambre des Communes.

La Convention prévoit notamment qu'un représentant britannique de rang ministériel assistera aux réunions du Conseil des ministres de la CED, lorsque celui-ci sera amené à discuter des questions d'intérêt commun ; et un représentant permanent au Commissariat de la CED.

Dans la Déclaration commune, il est dit que le « Royaume-Uni maintiendra sur le continent européen, y compris l'Allemagne, sa contribution suivant une proportion équitable, à la défense commune de la zone Atlantique Nord » et qu'en vue « de promouvoir l'intégration des forces armées placées sous le commandement du commandant suprême en Europe il accepte l'inclusion, si ce commandant le demande, de formations armées britanniques aériennes ou terrestres dans des formations européennes et vice-versa ».

Trois jours plus tard, le 16 avril, le Président Eisenhower adresse aux chefs de gouvernement des six pays signataires de la CED un message où, en accord avec leurs deux grands partis, les Etats-Unis accordent leur **garantie à cette nouvelle organisation de la défense européenne** :

- maintien des troupes américaines en Europe ;
- consultations sur les questions d'intérêt commun, y compris le niveau des forces respectives ;
- intégration la plus étroite possible entre les forces américaines et celles de la CED ;
- les Etats-Unis considéreront toute action, d'où qu'elle vienne, qui mettrait en péril l'intégrité ou l'unité de la CED comme une menace contre leur propre sécurité.

Dans ce message, Eisenhower exprime aussi l'espoir d'une ratification prochaine du traité de CED ... Le 16 juin, deux mois plus tard, il renouvellera cet espoir dans un message adressé à René Coty, président de la République, à qui

l'ambassadeur américain à Paris, M. Dillon, ne le remettra que le 18. Le 17, l'Assemblée Nationale a accordé l'investiture à Mendès France ...

• Le nouveau président du conseil ne se prononce ni pour ni contre le traité de CED ; il accepte seulement d'en soumettre la ratification au Parlement, après l'issue de la Conférence de Genève (qui s'est ouverte le 26 avril) sur l'Indochine. Les membres de son gouvernement sont en majorité favorables au traité mais les députés qui ont voté son investiture lui sont en majorité hostiles. Il entreprend de rechercher ce qu'il appelle un compromis.

Ainsi, le 11 août 1954, il fait adopter par un Conseil de cabinet un « Protocole d'application du traité instituant la CED ». Estimant que ce texte reste trop favorable au projet, trois ministres républicains sociaux (gaullistes) démissionnent le lendemain (le général Koenig, Défense nationale et Forces armées ; Jacques Chaban-Delmas, Travaux publics, Transports et Tourisme ; Maurice Lemaire, Logement et Reconstruction).

En fait, ce projet (voir « L'année Politique – 1954 », pages 420 et 421) traduit principalement :

1° la volonté de retarder l'application du traité : pendant une période de huit ans, toute décision du Commissariat considérée par un membre du Conseil des ministres comme affectant les intérêts vitaux de son pays sera suspendue sur sa demande ...

2° le souci d'éviter toute avancée sur la voie d'une fédération européenne : la procédure prévue à l'article 38 du traité et visant à instituer une fédération ou une confédération européenne ne serait plus applicable.

Le texte est examiné par les Six du 19 au 22 août 1954 (la France y est représentée par Mendès-France, Bourghès-Maunoury, Guérin de Beaumont, Edgar Faure). C'est l'échec. Mendès-France reçoit une visite du chancelier Adenauer, qui vient lui exposer les risques d'une résurrection du militarisme allemand et lui affirme qu'il n'existe pas de solution de rechange à la CED, alors que son interlocuteur soutient qu'il existe plusieurs autres solutions, parmi lesquelles une autre forme de contribution allemande à la défense atlantique. Le chef du gouvernement français rend ensuite visite, le 23 août, à Churchill, qui le reçoit à sa résidence d'été de Chartwell... et qui lui fait part de son inquiétude : le retard qui a été pris dans l'organisation de la défense européenne peut avoir de graves conséquences pour Adenauer et il faut mettre fin à la confusion qui règne au sujet de la CED.

• Molotov ayant une grande influence sur Ho Chi Minh, Mendès-France a-t-il profité à Genève de la possibilité d'un arrangement non-dit avec lui : oui à l'arrêt immédiat des hostilités en Indochine, non à la ratification du traité de la CED en l'état ?

Dans le monde politique, certains le pensent. Et quelques-uns le disent. Chacun à sa façon. « On m'a volé ma paix ! », dira Bidault après la signature des Accords de Genève.

Mais cette idée a circulé dès le début de l'année, à l'occasion de la Conférence de Berlin, qui a préparé la Conférence de Genève et qui a duré du 25 janvier au 18 février (elle a réuni les Quatre Grands-Dulles, Bidault, Eden, Molotov – et Bidault y a été le principal porte-parole des Occidentaux). Quand la Commission des Affaires étrangères se réunit le 24 février au Palais-Bourbon pour en discuter le bilan, Bidault (qui est ministre des Affaires étrangères du Gouvernement Laniel), lance quelques formules bien à lui : « Je n'ai pas mis la CED dans le trou pour obtenir un sourire de M. Molotov » et « On n'échange pas Adenauer contre Ho Chi Minh ». Boutades qui lui valent cette réplique de Philippe Barrès (fils de l'écrivain), député républicain social (ex-RPF) de la Meurthe-et-Moselle, hostile à la CED : « Vous avez tort de compartimenter les problèmes. Vous vous privez ainsi du moyen d'utiliser la Conférence de Genève, puisque vous n'y parlerez pas de l'Europe et que vous ne pourrez obtenir la paix en Indochine qu'en échange de l'abandon de la CED ».

Note sur cette phrase curieuse prononcée le 24 février : Philippe Barrès sera de ceux qui, le 17 juin, voteront l'investiture de Mendès-France ... Peut-on la rapprocher de ces propos prêtés à Mendès-France au soir du 27 août, après le vote de l'Assemblée approuvant son voyage et sa déclaration à Tunis : « Je suis l'homme d'une chose après l'autre : maintenant le plat du jour, c'est la CED » ?

- Quoi qu'il en soit, à l'approche du scrutin, entre le 26 et le 30 août, quelques grandes voix, bigarrées, sonnent l'hallali :
  - De Gaulle, dans un communiqué, rappelle "son hostilité irréductible à l'abandon intégral".
  - Vincent Auriol (président de la République au moment de la signature du traité) affirme dans "France-Soir" : "La CED n'est pas l'Europe".
  - Herriot (qui ne marche plus qu'à grand'peine) annonce qu'il va participer au débat.
  - Le Comte de Paris déclare : "On n'engage pas la France pour 50 ans".
  - Jules Moch, rapporteur du projet de ratification (et dont le rapport conclut au rejet) est rappelé à l'ordre par le Comité directeur de la SFIO, qui publie cet avis : "M. Jules Moch ne saurait plus engager la responsabilité du parti". Le député socialiste réplique : "Je ne saurais pas désertier le combat au moment où il s'engage."

Au Groupe MRP, le débat s'ouvre le vendredi 27 août à partir de 10 heures 30 sous la présidence de Robert Lecourt. C'est la 74<sup>e</sup> réunion de l'année 1954.

L'exposé introductif est fait par **Alfred Coste Floret**. Des questions lui sont posées par **Lionel de Tinguy** (que se passerait-il en cas de réunification de l'Allemagne ?), **Jonah Ranaivo**, député de Madagascar (que prévoit-on pour la défense des territoires d'outre-mer, pense-t-on à la menace d'un réarmement de l'Allemagne en cas d'éche de la CED ?), **Paul Couston** (qui peut décider que l'Allemagne n'est plus zone stratégiquement exposée ?), **Joseph Defos du Rau**, (intéressé par les questions précédentes).

Sur ce qui se passerait en cas de réunification de l'Allemagne, **Paul Coste-Floret** rappelle que Bidault et Schuman font des interprétations différentes de l'article 7 du traité : selon Robert Schuman, l'unification ne devra pas à elle seule et automatiquement supprimer les engagements réciproques qui auront été conclus.

**Jean Lecanuet** note qu'au cas où l'Allemagne se retirerait de la CED, elle ne conserverait que des effectifs sans armes.

**Alfred Coste-Floret** se déclare hostile au compromis présenté par Mendès-France à la Conférence de Bruxelles (du 19 au 22 août – ce 19 août on apprend la mort d'Alcide de Gasperi). Il équivaut, dit-il, à un retour aux armées nationales. C'est d'ailleurs pourquoi les partenaires de la France l'ont refusé. L'orateur fait observer que le budget de la CED devra être voté à l'unanimité par le Conseil et que le Parlement français pourra donc le contrôler puisque le ministre français membre de ce Conseil disposera d'un droit de veto. A Couston, il répond que pour modifier la zone stratégiquement exposée il faudrait une décision unanime du Conseil. En outre, la France pourra en retirer une partie de ses troupes pour des missions internationales qui lui seraient confiées par l'ONU ... Mendès-France, précise-t-il, a affirmé qu'il n'existait aucun accord secret en dehors de la proportion des divisions, d'ailleurs maintenant connue : 12 divisions allemandes, 14 françaises.

**Paul Couston** développe ses craintes.

- Il y a cinq ans, certains membres du Groupe craignaient que le Pacte Atlantique n'entraînât un réarmement de l'Allemagne. On leur donna des garanties mais le problème se posa quelques mois plus tard.
- Par la CED la France consacre entre les deux Allemagnes une frontière dangereuse, au dessin de laquelle elle fut étrangère. Peut-être consacrera-t-elle la rupture entre l'Est et l'Ouest.
- La communauté d'armements, telle qu'elle est prévue, est-elle compatible avec le plan Louvel de relance économique ?
- La CED n'est pas un point de doctrine pour le MRP. Malheureusement le MRP a donné cette impression au pays. "Je ne suis pas convaincu de la nécessité de la CED."

**Jonah Ranaivo** estime que la CED ne pose pas de graves problèmes aux élus d'outre-mer mais que la communauté politique (qui doit suivre) en poserait. A propos de la Conférence de Bruxelles, il regrette la

diminution de l'influence française et il s'inquiète de l'intransigeance de l'Allemagne, de l'attitude du Benelux et des États-Unis, et des problèmes que poserait la réunification de l'Allemagne.

Ce vendredi 27 août, le Groupe MRP tient une seconde réunion (la 75<sup>e</sup>), à partir de 21 heures, sous la présidence d'Edouard Moisan. Elle est consacrée à l'initiative prise par Mendès-France à Tunis, où il a annoncé au Bey que la France accordait **l'autonomie à la Tunisie** sans conditions.

Le Groupe se montre divisé.

**Jacques Fonlupt-Espéraber**.- Parmi les ordres du jour déposés jusqu'ici (en vue de clore le débat ouvert en séance publique), ceux de Médecin et de Dronne sont inadmissibles. Le MRP doit approuver la politique du Gouvernement en Tunisie et voter le texte de **Paul Aubry** (député radical de la Haute-Marne) en expliquant son vote : nous acceptons les principes de cette politique et nous jugerons aux actes.

**Maurice Schumann**.- Fouchet, qui a accompagné Mendès à Tunis, avait condamné tous les gouvernements précédents. Or les partis représentés au Gouvernement Mendès sont ceux qui, dans le passé, se sont opposés à la politique qui est appliquée aujourd'hui ... Je regrette que l'autonomie interne – que j'approuve – ne soit pas négociée contre une association de la Tunisie à la France dans l'Union française. Je propose que le Groupe s'abstienne sur le texte Aubry et vote les premiers alinéas du texte Dronne (ex-RDF).

**Lionel de Tinguy**.- Je n'approuve pas la déclaration du Gouvernement faite par Fouchet, secrétaire d'État (ex-RPF). Je propose le vote contre le texte Aubry.

**Paul Coste-Floret**.- J'approuve Fonlupt-Espéraber. Je critique la méthode de Mendès mais j'estime que le fond l'emporte sur la forme.

**Jean Cayeux**.- J'ai été heurté par le discours de Fouchet mais je suis disposé à voter le texte Aubry.

**Georges Bidault**.- Dans les circonstances actuelles, le Groupe ne devrait pas donner ses voix au Gouvernement, des voix qui seraient demain utilisées contre lui. Je propose que chacun vote librement.

**François Reille-Soult**.- Le vote de ce soir aura une grande répercussion outre-mer et il n'est pas lié à la CED.

**Jacques Fonlupt-Espéraber**.- C'est sûr.

**Pierre de Chevigné**.- Mendès a découragé les amis de la France dans l'Union française. Je crains une aggravation de la situation. J'ai des informations inquiétantes sur Madagascar. Je ne comprendrais pas que le MRP aille au secours de Mendès, qui est sur la pente descendante.

**Michel Mercier** (Loir-et-Cher).- Je me demande si nous ne pourrions pas dire à Mendès : "D'accord avec les principes mais pas avec vous ?"

Consulté, le Groupe se montre hostile au vote de la priorité pour le texte Aubry et favorable aux premiers alinéas du texte Dronne.

**Lionel de Tinguy**.- Je propose le vote contre le texte Aubry au fond.

**Jacques Fonlupt-Espéraber**.- Je proteste contre le premier vote, intervenu à une voix de majorité.

De nouveau consulté, le Groupe décide de s'abstenir sur le texte Aubry, que la question de confiance soit posée ou non.

La séance est suspendue. Elle est reprise à 22 heures.

**Edouard Moisan.**- Je vous informe que Paul Coste-Floret et Pierre Pflimlin, anciens ministres de la France d'outre-mer, votent pour le texte Aubry. Ainsi le MRP risque d'être isolé dans son abstention et de ne pas expliquer son vote. Ne pensez-vous pas qu'une explication de vote est devenue nécessaire ?

**Francine Lefebvre.**- Elle est surtout devenue plus difficile !

**Fernand Bouxom.**- Je ne vois pas d'inconvénient à une explication de vote de Fonlupt fait à titre personnel.

**Pierre Schneider.**- J'ai été sollicité par le Bureau pour expliquer l'abstention du Groupe et dire : la France doit avoir une solide politique européenne pour se maintenir dans l'Union française.

**François Reille-Soult.**- Je demande une seconde délibération sur le fond.

**Edouard Moisan.**- Non !

**André Colin.**- Une explication de vote ne serait pas souhaitable. Il faut éviter que le Groupe n'apparaisse divisé à la veille du débat sur la CED.

Le Groupe décide de ne pas expliquer son vote (l'abstention).

Cependant, en séance publique, le "renvoi à la suite" des interpellations est voté par 397 voix contre 114 ; il y a 90 abstentions, dont celles de 62 MRP, 14 URAS (ex-RPF), 8 Indépendants, 3 radicaux (dont Martinaud-Déplat). La majorité réunit les communistes, les socialistes, 65 radicaux et 22 UDSR, 44 URAS, 16 MRP et les IOM, 24 Indépendants et Paysans.

La discussion sur la CED est reprise le samedi 28 août à partir de 14 heures (76<sup>e</sup> réunion) sous la présidence de Robert Bichet.

La veille, à l'initiative de Lecourt, s'est constitué un **comité de liaison** entre les députés favorables à la CED appartenant aux divers groupes. Il comprend notamment Lecourt et Schneider pour le MRP, le socialiste Christian Pineau, le radical Maurice Faure et l'Indépendant Paul Reynaud.

**Robert Lecourt** rend compte de l'activité déployée par ce Comité des européens au cours des derniers jours afin de leur permettre de surmonter un certain nombre d'obstacles, notamment ceux-ci : le débat s'engage sur un rapport défavorable à la CED (rapport Jules Moch au nom de la Commission des Affaires étrangères) ; la question sarroise, qui a perturbé les relations franco-allemandes, n'est toujours pas réglée ; l'attitude du Gouvernement joue contre le traité.

Au sein du comité, les discussions ont été cordiales. Elles ont abouti au principe du dépôt en séance d'une motion préjudicielle tendant à permettre préalablement, en quinze jours, le règlement de tous les problèmes encore en suspens. Cette décision a impressionné Mendès-France, qui, après la démission de trois ministres pro-européen intervenue le 27 août en pleine réunion du Conseil des ministres (Bourges-Maunoury et Emile Hugues, radicaux, Claudius Petit, UDSR), a convoqué aussitôt après un Conseil de cabinet

pour leur demander de revenir au Gouvernement contre la promesse de demander une nouvelle conférence de Bruxelles ; ce qu'ils ont accepté.

Toutefois, dans la soirée du même jour (la veille, donc), Mendès a reçu fraîchement une délégation du comité et a manifesté un raidissement par rapport à son attitude au Conseil de cabinet. Le comité a alors décidé de déposer sa motion préjudicielle.

Cependant ce samedi 28, à midi, de nouvelles possibilités de conciliation sont apparues.

Conclusion de Lecourt : l'action du Groupe doit être libérée de toute considération de politique extérieure ; tout doit tendre à la ratification, qui reste possible.

**Jacques Fonlupt-Espéaber.**- Moi, partisan de Mendès, je ne le suivrai plus sur l'Europe.

**Pierre-Henri Teitgen.**- Notre motion préjudicielle sera sûrement votée si le Gouvernement la soutient. Donc tentons encore une conciliation avec lui. Toutefois, la base de la négociation à Six (à Bruxelles) ne peut pas être le compromis Mendès.

**Pierre Schneider.**- Il faut être discret, prudent et chercher la conciliation afin d'avoir avec nous tous les européens partisans de Mendès.

**Alfred Coste-Floret.**- Je voudrais compléter les réponses faites hier aux questions posées par Coustou et Ranaivo : le MRP croit à la négociation utile avec l'Est dans la mesure où l'on poursuit la construction de l'Europe ; à Bruxelles, Mendès n'a pas défendu la position de la France, devenue traditionnelle pour ses alliés. Et les Cinq ont aussi défendu les thèses françaises qu'ils avaient admises et auxquelles ils croyaient ! J'ajoute ceci : en Allemagne, il y a aussi une opposition dure à la CED, c'est celle des nationalistes. Adenauer, lui, est favorable à la CED parce qu'il sait qu'elle est le seul remède au militarisme allemand.

A la 77<sup>e</sup> réunion du Groupe MRP, qui est ouverte à 14h heures, dimanche 29 août sous la présidence d'Edouard Moisan, **Robert Lecourt** rend compte des événements qui se sont produits depuis le milieu de la journée du 28.

*Nous en possédons le procès-verbal, comme pour les autres réunions, mais nous préférons nous reporter au texte, plus précis, que nous retrouvons dans le Rapport d'activité du Groupe au Congrès national MRP de Marseille (mai 1955, Tome II, pages 156 et 157).*

Le comité de liaison des européens envoie Maurice Faure et Christian Pineau auprès de Mendès-France pour rechercher avec lui un accord sur le texte d'une nouvelle motion préjudicielle, devant remplacer celle déposée le matin par Louis Delbez, député Indépendant de l'Hérault.

Mais le président du Conseil paraît encore plus réticent que la veille devant l'éventualité d'une suspension du débat. Envisageant l'hypothèse selon laquelle la CED ne serait pas votée, il parle de réunir non plus une conférence à Six, mais une conférence à Huit, avec les États-Unis et la Grande-Bretagne, ayant pour objets :

1° de préparer la ratification des accords de Bonn de 1962, remaniés, afin de rétablir l'Allemagne dans sa pleine souveraineté ;

2° de mettre au point une formule assurant la participation de l'Allemagne à la défense occidentale, dans le cadre de l'organisation du Pacte Atlantique.

Le président du Conseil déclare qu'au besoin il fera campagne dans le pays pour justifier le réarmement de l'Allemagne et qu'il laissera alors aux parlementaires hostiles à cette solution, s'ils l'emportent, la responsabilité d'un renversement des alliances.

Le comité de liaison des européens décide de tenter un nouvel effort de conciliation, en acceptant purement et simplement la réouverture des négociations de Bruxelles sur les bases du seul compromis Mendès-France.

Mais le président du Conseil exige maintenant une condition nouvelle, à savoir que la motion préjudicielle envisagée approuve explicitement son attitude à Bruxelles et lui exprime la confiance de l'Assemblée pour mener la nouvelle négociation.

Quatre ministres européens, Bourguès-Maunoury, Emile Hugues, Claudius Petit et La Chambre, menacent alors de donner leur démission à minuit si ces exigences nouvelles, et non prévues dans le contrat conclu par le conseil de cabinet de la veille, sont maintenues.

Mendès-France accepte finalement que le texte de la motion prenne seulement acte des déclarations du Gouvernement. Toutefois, devant des menaces, venues cette fois de ministres hostiles à la CED, il demande un nouveau délai pour se prononcer et convoque un conseil de cabinet pour dimanche à midi.

Arrive dimanche 29 août.

On apprend dans la matinée :

1° que Mendès-France a annulé le conseil de cabinet ;

2° que les députés hostiles à la CED ont décidé de se battre sur la question préalable d'Adolphe Aumeran, député Indépendant d'Alger, pour en finir dans la journée et éviter ainsi le risque d'un accord entre le président du Conseil et les députés européens sur une suspension du débat ;

3° que Mendès-France a l'intention de faire abstenir les membres de son gouvernement dans le scrutin sur la question préalable.

Cet exposé des événements, à la réunion du Groupe tenue le 29 août à partir de 14 heures, ne provoque pas de débat. D'après Coste-Floret, Edgar Faure et Christian Pineau ont la volonté d'aboutir à une conciliation avec Mendès.

Cependant, Mendès-France n'arrête plus de modifier son programme, d'heure en heure.

En séance publique, dans cet après-midi du dimanche 29 août, il fait une critique sévère du traité, à l'occasion de son compte-rendu des négociations de Bruxelles.

Un conseil de cabinet, tenu en fin d'après-midi, précise la position du gouvernement ;

- favorable à la poursuite du débat, il invitera les auteurs de la question préalable et des motions préjudicielles à les retirer,
- d'accord sur le principe d'une reprise de la négociation de Bruxelles, il acceptera la nouvelle rédaction de la motion préjudicielle Delbez ;

- mais soucieux de maintenir sa cohésion interne, il n'informerait pas l'Assemblée de cette décision avant que soit intervenu le scrutin sur la question préalable, au cas où cette dernière serait maintenue.

Après un appel du Gouvernement, question préalable et motions préjudicielles sont retirées. Les adversaires de la CED font savoir qu'ils déposeront à nouveau une question préalable si une nouvelle motion préjudicielle est déposée.

Alfred Coste Floret intervient alors au nom du Groupe MRP (JO du 30 août, pages 4.449 à 4.451).

Après avoir rappelé que le problème du réarmement allemand est une conséquence de la politique soviétique, notre ami montre que les garanties offertes par la CED sont supérieures à celles qu'offrirait l'entrée de l'Allemagne dans l'OTAN. Il indique que sans une institution supranationale de gestion, on retournerait au principe de la coalition des Etats et des armées, au vieux principe des alliances.

## MENDES-FRANCE CHOISIT L'ECHEC DE LA CED

A la réunion du Groupe MRP, tenue lundi 30 août à partir de 14 heures (la 78<sup>e</sup>), sous la présidence de Robert Bichet, le doute n'est plus permis : tiraillé en sens inverses par ses ministres, Mendès choisit la solution qui a sa préférence personnelle : le rejet de la CED.

Au niveau de la procédure, il est servi par la chance : Alfred Chupin, député-maire de Brest, élu comme RPF en 1951 et passé à l'ARS (Action Républicaine et Sociale), est décidé à voter la CED mais il commet l'erreur tactique de déposer lui-même, à titre personnel, la motion préjudicielle de son collègue Delbez, ce qui conduit Aumeran à déposer sa "question préalable", qui a priorité sur l'autre. C'est exactement ce qu'attendait Mendès (voir plus haut son intervention en séance publique).

**Robert Lecourt** fait comme suit le récit des événements qui se sont produits dans les dernières vingt-quatre heures :

- s'adressant au socialiste Christian Pineau, mandataire du comité des "européens", Mendès donne son accord à la motion Delbez dans une nouvelle version.
  - Mendès réunit ses ministres en conseil de cabinet, qui entérine cet accord.
  - Les anti-européens s'engagent dans une course de vitesse pour réunir une majorité qui voterait une "question préalable", par laquelle l'Assemblée déciderait qu'elle refuse de débattre de la CED (le scrutin sur une question préalable est prioritaire).
  - Certes, Mendès ne peut pas annoncer qu'il préfère la question préalable à la motion préjudicielle mais il le laisse apparaître en faisant savoir que le Gouvernement n'annoncera pas son accord avec la motion Delbez avant qu'intervienne le scrutin sur la question préalable, dans laquelle le Gouvernement s'abstiendra.
- Alfred Coste-Floret** ajoute que la Commission des Affaires étrangères (dont le rôle devrait être de réclamer le débat public sur un traité qu'elle a examiné pendant deux ans) vient d'adopter la question préalable du général Aumeran par 24 voix contre 20.

**François de Menthon** rappelle que Mendès a approuvé les Accords de Bonn (1952, fin du régime d'occupation en Allemagne de l'Ouest). Or les Accords de Bonn, comme le Traité de Paris instituant la CED, sont contenus dans le projet de ratification. Si la question préalable est votée, les Accords de Bonn disparaissent donc comme la CED !

**Fernand Bouxom.**- Je crois que la question préalable peut encore être rejetée si l'orateur qui parlera contre est excellent.

**Pierre Pflimlin.**- Je viens d'avoir une conversation, "accidentelle" avec Mendès. Je lui ai montré que le Gouvernement devrait faire connaître à l'Assemblée sa position sur la question préjudicielle pour être entièrement loyal. Mais Mendès s'en tient littéralement au contrat, tel qu'il je juge, qu'il a passé avec l'Assemblée. Voulant préserver la cohésion de son cabinet, il n'ose plus faire un seul geste. Mendès redoute au surplus que la motion Delbez ne soit reçue par les Cinq comme un ultimatum ou ne soit perçue comme un blâme pour lui-même ; il hésite à prendre une décision ; il montre beaucoup de sensibilité aux discours ; il garde une mauvaise impression de celui de René Mayer.

**Maurice Lucas.**- Je demande que nous exerçons une nouvelle pression sur les ministres favorables à la CED.

**Jacques Fonlupt-Espéaber.**- J'espère encore l'échec de la question préalable.

**Henri-Louis Grimaud** s'adressant à de Menthon : Mendès ne soumettra pas les Accords de Bonn à la ratification mais des Accords remaniés (en fonction de l'échec de la CED).

**Edouard Moisan.**- Nous pouvons toujours faire allusion à la contradiction rappelée par de Menthon ... Méfions-nous du scrutin sur la question préalable ; demandons le pointage nom par nom. J'approuve Lucas, mais les résultats que nous pourrions obtenir risqueraient de rompre le contrat gouvernemental.

**Robert Lecourt.**- Sur la voie de la conciliation, les "européens", avec la motion Delbrez, ont tout fait, d'autant que cette motion est plus favorable à Mendès que le contrat gouvernemental ... Je propose une réunion du Groupe aussitôt après le scrutin sur la question préalable si celle-ci est votée ; il faudra envisager un débat sur la politique étrangère et, éventuellement, le dépôt d'une motion de censure.

**François Reille-Soult.**- Je suis hostile à la discipline de vote dans les scrutins qui vont intervenir en séance.

**Jacques Fonlupt-Espéaber.**- J'y suis au contraire favorable.

Par 46 voix contre 4, le Groupe décide d'inviter tous ses membres à la discipline de vote.

En séance publique, dans une dernière intervention, Mendès-France laisse entendre qu'il acceptera la motion Chupin-Delbez si ce texte lui fait confiance... tout en maintenant sa décision de faire abstenir les membres du Gouvernement dans le scrutin sur la question préalable Aumeran-Herriot.

Les jeux sont faits : l'Assemblée Nationale adopte la question préalable – déclarant ainsi qu'il n'y a pas lieu de délibérer sur la CED – par 319 voix contre 264.

Parmi les 86 membres du Groupe MRP, 80 votent contre ; 2 votent pour (Jean Aubin et Henri

Bouret) ; 4 s'abstiennent volontairement (Auguste Billiémas, Paul Couston, Jonah Ranaivo, Sékou Sanogo).

Plusieurs groupes se divisent à peu près par moitié :

- au Groupe radical (dont Mendès est membre) : 34 pour, 33 contre (donc pour la CED) ;
- au Groupe socialiste : 53 pour, 50 contre ;
- à l'ARS (ex-RPF) : 16 pour, 14 contre ;
- à l'UDSR : 10 pour, 8 contre ;
- au Groupe Paysan : 10 pour, 9 contre.

## PIERRE PFLIMLIN DENONCE "UNE ESCROQUERIE MORALE"

Peu après le scrutin, à partir de 20 heures 30, le Groupe MRP tient sa 79<sup>e</sup> réunion de l'année sous la présidence de Robert Bichet.

**Robert Bichet.**- Il faut reprendre le combat pour l'Europe tout de suite. Je suggère un appel au pays pour lui dire que le refus de la CED est un arbitrage du Parti communiste et qu'il pose le problème de la solution de rechange que personne ne propose. Il faut associer nos collègues "européens" à cet appel... Il est impossible que le Parlement se mette en vacances sur ce vote. Il faut au contraire réclamer la convocation du Parlement.

**Edouard Moisan.**- Je me réjouis du vote quasi-unanime du Groupe dans ce scrutin capital. Au nom du Bureau, je le remercie.

**Jean Cayeux.**- Préparons le dépôt d'une interpellation.

**Robert Lecourt.**- Le comité des européens vient de délibérer. Le Gouvernement demandera la ratification des Accords de Bonn dans quelques mois. J'ai suggéré au comité de se réunir chaque semaine et j'ai demandé à ses membres de collecter parmi leurs collègues des demandes écrites de convocation du Parlement. S'agissant d'un dépôt d'interpellation et de motions de censure, en revanche, je me suis trouvé seul. Le comité a accepté le projet de publier un appel commun et des manifestes coordonnés des partis "européens". Je crois que certains des vainqueurs de ce soir sont embarrassés de leur victoire.. Les "européens" doivent se regrouper pour repartir à l'attaque. Je remercie les membres du Groupe pour le concours qu'ils ont apporté dans ce débat.

**Pierre Pflimlin.**- J'approuve Lecourt ... Je récuse le verdict de l'Assemblée car le RPF ne représente plus rien et le débat a été étouffé. Il nous reste l'appel au pays : référendum, élections générales, élections partielles. ? Il faut choisir une solution, celles-là ou une autre. C'est une escroquerie morale d'avoir mobilisé l'opinion contre le réarmement allemand pour nous conduire à l'armée allemande !

**Maurice Schumann** donne lecture d'un projet de manifeste.

**Paul Coste-Floret** fait des observations sur les solutions énumérées par Pflimlin :

- de nouvelles élections ? Elles peuvent nous amener le scrutin d'arrondissement.
- Des élections plurinominales partielles ? Elles entraînent la représentation proportionnelle.

- Des élections uninominales ? Nos adversaires peuvent en provoquer autant que nous.

Il approuve en revanche la convocation du Parlement et un appel au pays.

**Joseph Dumas.**- J'appelle à la prudence. Que font désormais les ministres qui étaient favorables à la CED ?

**Paul Hutin-Desgrées.**- J'approuve Paul Coste-Floret. Je crois que de 30 à 40 députés anti-CED sont prêts à se rapprocher de nous pour faire l'Europe.

**Pierre-Henri Teitgen.**- Réfléchissons. Attendons demain pour la publication d'un manifeste. La situation est grave pour la France. Il faut voir venir les prochains jours. Ensuite viendra un grand débat, après convocation du Parlement.

En fait, le Parlement part en vacances pour un mois et Mendès-France procède à un remaniement limité de son cabinet. Il nomme ministres un certain nombre de secrétaires d'Etat (ainsi l'ex-MRP André Monteil devient-il ministre de la Santé publique) ; il garde pour lui-même le Quai d'Orsay mais il s'adjoit comme secrétaire d'Etat un partisan de la CED, Roland de Moustier, député indépendant du Doubs (voir l'Année Politique 1954, page 71). Dans une déclaration à la revue américaine US News, dont le texte est repris par Le Monde du 28 septembre, il dit : "Je répète que je n'accepterai jamais une majorité dans laquelle les ministres seraient les maîtres et dans laquelle je serais prisonnier de leurs votes."

Devant l'Assemblée consultative européenne de Strasbourg, le 20 septembre, il expose ses conceptions sur l'Europe et il s'y heurte à des critiques de Pierre-Henri Teitgen et de François de Menthon ; sa mise en cause par Teitgen l'amène à quitter la salle des séances ...

A Londres, une conférence des Neuf (les Six, les USA, la Grande-Bretagne et le Canada) prépare, à partir du 28 septembre, un accord occidental sur le réarmement de l'Allemagne ; elle aboutira le 3 octobre à un Acte final connu sous le nom des Accords de Londres (voir L'Année politique - 1954, pages 433 à 466).

Au niveau de la politique intérieure, le mois de septembre est marqué par "l'affaire des fuites" (commissaire Dides, Baranès, Roger Peyré, Mons, Turpin et Labrusse.) Voir L'Année Politique -1954, pages 74 et 75).

## **SELON LE MPR, SEULS LES COMMUNISTES SAVENT EXACTEMENT CE QU'ILS VEULENT**

Dans son rôle d'observateur, le Groupe MRP a le temps et la liberté d'évaluer l'événement du 30 août.

Son sentiment, on le trouve, résumé, dans son Rapport au Congrès national de Marseille (mai 1955), pages 49 et 50).

La conférence de Bruxelles, dont le principe a été décidé le 1<sup>er</sup> juillet 1954, lors de la visite de M. Spaak à M. Mendès-France, s'ouvre le 19 août : son objet est de soumettre aux signataires de la CED les propositions que le gouvernement français compte faire à l'Assemblée nationale pour l'amener à prendre une décision.

M. Mendès-France propose, dans le cadre du traité, des modifications profondes que les gouvernements de Belgique, des Pays-Bas, du Luxembourg et de la République fédérale allemande ne peuvent accepter en totalité avant que la France ait accompli elle-même le geste de principe de ratification, sous peine de perdre la confiance de leurs parlements qui, eux, ont déjà approuvé le traité conçu à Paris et qui devraient alors ouvrir un second débat de ratification.

Il en ressent, après son succès de Genève, une amertume qui ne lui permet pas d'examiner avec sérénité le contre-projet de conciliation présenté par M. Spaak.

Et la conférence échoue.

Que l'on est loin du sang-froid, de la patience, de la volonté manifestés par le Président du Conseil à Genève face aux adversaires de la France !

Les commentaires que M. Mendès-France fait sur cet échec et que seule la passion peut lui inspirer réveillent d'un coup les forces encore assouplies du nationalisme.

L'Assemblée Nationale, dont, à de nombreux signes, de bons observateurs ont pu dire qu'elle était la plus modérée depuis la chambre "bleu horizon" de 1919, hésite à franchir les limites du présent. L'intégration des armées est une formule trop nouvelle et trop hardie pour ne pas la troubler. Le soulagement, elle pense le trouver dans le retour à la conception des nationalités, souvent confondue avec celle des patries, qui lui réapparaît avec ses vertus ancestrales...

S'il estime difficile de poser la question de confiance pour la ratification du traité, après avoir dit qu'il trouverait une solution d'unanimité nationale, M. Mendès-France pourrait du moins envisager une nouvelle tentative diplomatique. L'enjeu en vaut la peine et c'est le sentiment commun des européens de la majorité et de l'opposition qui lui suggèrent la réouverture de la conférence de Bruxelles sur les bases du compromis français.

Mais le président du Conseil n'en accepte le principe que tardivement et il maintient - ce qui est contradictoire - sa décision de faire abstenir les membres du gouvernement dans le scrutin décisif, après avoir fait devant l'Assemblée la plus sévère des critiques contre le texte de la CED, dans son compte-rendu des négociations de Bruxelles.

Et c'est alors, le 30 août, devant un gouvernement neutralisé dans l'abstention, le vote de la question préalable de MM. Aumeran et Herriot - deux signatures réunissant symboliquement la droite qui n'a jamais rien appris et la Troisième République radicale, responsable de la défaite de juin 1940 pour n'avoir pas su faire l'Europe - qui entraîne le rejet de la CED.

Les groupes socialistes, UDSR, radical, paysan et ARS, divisés chacun par moitié dans le vote pour et le vote contre, n'ont pas pesé dans la balance. La bataille a donc été livrée, pratiquement, entre le MRP et une partie des modérés d'une part, l'ancien RPF et les communistes d'autre part.

Le pendule politique, lancé vers la droite par les élections de 1951, vient d'atteindre son point extrême, poussé habilement par les communistes qui, seuls parmi les vainqueurs du jour, savent exactement ce qu'ils veulent.

## «LA ROSE ET LE RESEDA»

DANS NOIRE HISTOIRE

Louis Aragon (1897-1982) écrit le 11 mars 1943, à Marseille, dans «*le Mot d'ordre*» son poème «*La rose et le réséda*», qu'il dédie à Honoré d'Estienne d'Orves et à Gabriel Péri. En juillet 1944, quand il apprend l'exécution de Gilbert Dru et de ses camarades place Bellecour à Lyon, il complète ainsi sa dédicace : «*A Gabriel Péri et à Honoré d'Estienne d'Orves, comme à Guy Mocquet et Gilbert Dru*».

Gabriel Péri : rédacteur en chef de «*l'Humanité*» de 1924 à 1940, élu député en 1932, membre du Comité central du P.C., fusillé au Mont-Valérien le 15 octobre 1941.

Honoré d'Estienne d'Orves : ancien élève de Polytechnique, aristocrate royaliste, lieutenant de vaisseau, dénoncé par son radio venu de Londres, fusillé (il a 40 ans) au Mont-Valérien le 29 août 1941. Inhumé à Verrière-le-Buisson (Essonne).

Guy Mocquet : étudiant, membre du P.C., prix en otage et fusillé (il a 17 ans) à Châteaubriand (Loire-Atlantique) le 22 octobre 1941.

G.V.

Celui qui croyait au Ciel  
Celui qui n'y croyait pas

Tous deux adoraient la belle  
Prisonnière des soldats  
Lequel montait à l'échelle  
Et lequel guettait en bas  
Celui qui croyait au Ciel  
Celui qui n'y croyait pas

Qu'importe comment s'appelle  
Cette clarté sur leurs pas  
Que l'un fut de la chapelle  
Que l'autre s'y dérobât  
Celui qui croyait au Ciel  
Celui qui n'y croyait pas

Tous les deux étaient fidèles  
Des lèvres des cœurs des bras  
Et tous les deux disaient qu'elle  
Vive et qui vivra verra  
Celui qui croyait au Ciel  
Celui qui n'y croyait pas

Quand les blés sont sous la grêle  
Fou qui fait le délicat  
Fou qui songe à ses querelles  
Au cœur du commun combat  
Celui qui croyait au Ciel  
Celui qui n'y croyait pas

Du haut de la citadelle  
La sentinelle tira  
Par deux fois et l'un chancelle  
L'autre tombe qui mourra  
Celui qui croyait au Ciel  
Celui qui n'y croyait pas

Ils sont en prison lequel  
A le plus triste grabat  
Lequel plus que l'autre gèle  
Lequel préfère les rats  
Celui qui croyait au Ciel  
Celui qui n'y croyait pas

Un rebelle est un rebelle  
Nos sanglots font un seul glas  
Et quand vient l'Aube cruelle  
Passent de vie à trépas  
Celui qui croyait au Ciel  
Celui qui n'y croyait pas

Répétant le nom de celle  
Qu'aucun des deux ne trompa  
Et leur sang rouge ruisselle  
Même couleur même éclat  
Celui qui croyait au Ciel  
Celui qui n'y croyait pas

Il coule il coule et se mêle  
A la terre qu'il aime  
Pour qu'à sa saison nouvelle  
Mûrisse un raisin muscat  
Celui qui croyait au Ciel  
Celui qui n'y croyait pas

L'un court et l'autre a des ailes  
De Bretagne ou du Jura  
et framboise ou mirabelle  
Le grillon rechantera  
Dites flûte ou violoncelle  
Le double amour qui brûla  
L'alouette ou l'hirondelle  
La rose et le réséda.

Louis ARAGON 11 mars 1943

## Qui était Gilbert Dru ?

Une somme existe :  
"Gilbert Dru, un chrétien  
résistant", publiée chez  
Beauchesne en 1998.

Elle est l'œuvre de Bernard Comte, Jean-Marie Domenach, Christian Rendu, son ami à Lyon, et Denise Rendu, qui fut sa fiancée, future agrégée de Lettres et professeur au lycée Saint-Just à Lyon.



30 mars 1954 : à la Chancellerie à Bonn, Adenauer reçoit un groupe de journalistes chrétiens français qui vient de visiter l'Allemagne fédérale et Berlin



*A gauche, n°s 2 et 3 : Jacques Parini et Pierre Limagne.  
A droite, au premier rang, après Adenauer, Henri Poumerol et René Jaeger, rédacteur en chef du Républicain Lorrain qui fut ensuite sénateur de la Moselle et questeur du sénat ; entre eux au 2<sup>e</sup> rang, Jacques Mallet*

A la question : « Que se passera-t-il si le Parlement français refuse de ratifier le traité de CED ? », le chancelier répond : « Il n'y a pas de réponse car il est impensable que le Parlement français refuse la ratification ».



A Londres, le 30 avril 1954 : le maréchal Montgomery s'entretient avec Pierre-Henri Teitgen, vice-président du Conseil dans le Gouvernement Laniel, de la coopération des armées britanniques avec la future CED

*Photo La Gazette du Palais 10-14 août 2001 illustrant un article de Georges Verpraet*

Le 27 juillet 1944, il y a soixante ans, à midi, place Bellecour à Lyon à l'angle de la rue Gasparin, devant le café-restaurant du Moulin à Vent, lieu de plaisir pour les hommes de la Gestapo : l'étudiant Gilbert Dru, chrétien engagé dans la Résistance, et quatre de ses camarades de combat, Francis Chirat, Léon Pfeiffer, Pierre Bernard, Albert Chambonnet, sont sortis brutalement d'un camion allemand bâché et abattus un à un à la mitrailleuse par un nazi français en civil. Pendant leur agonie dans un ruisseau de sang, devant des passants horrifiés, un groupe de soldats allemands, arrivé peu avant, fait barrage.

A quel prix, après quels sacrifices, dans quel dessein de l'impénétrable Destin était né, en 1944, en même temps que s'achevait peu à peu la libération du territoire, le Mouvement Républicain Populaire ? Comment les nouvelles générations, y compris celles des historiens et des sociologues, peuvent-elles aujourd'hui bien comprendre ce phénomène atypique dans l'histoire politique de la France ? Tellement atypique que ce parti, devenu le premier parti de France en 1946, deux ans plus tard, a vécu à peine vingt ans ...

Quel beau sujet pour une équipe de chercheurs, jeunes et moins jeunes mais tous passionnés par les mystères de l'Histoire !

Le premier tome de leur ouvrage pourrait avoir pour thème « Les Chrétiens dans la Résistance ». Ils auraient moins de peine à démêler l'écheveau